MEMOIRES DE LOOZE



Si Looze m'était conté
...aux alentours de 1836

Histoire d'un village racontée par un descendant de vignerons

Marc Hureau

SOMMAIRE

Page

I - INTRODUCTION

Mon ambition est de faire revivre pour vous, Looze, ce petit village bourguignon du pays d'Othe, qui a vu naître mes ancêtres et qui a bercé mon enfance et ma jeunesse.

Il me plaît de vous parler de mon « village gaulois », à mille lieux de notre époque, où :

- nous sommes européens, soumis aux directives de Bruxelles,
- l'heure est à la mondialisation à travers les échanges économiques et les préoccupations sur l'avenir de notre planète,
- le monde entier rentre dans nos maisons par les médias, qui nous montrent en temps réel, les évènements, qui s'y passent.

J'ai choisi de me centrer sur 1836, parce que c'est le premier recensement à Looze, et qu'il nous apporte beaucoup d'information sur ses habitants.
En 1836, la plupart des looziens, n'avaient durant toute leur vie, rien vu d'autre, que leur village et ses alentours dans un rayon de 5 km.

Le chemin de fer français est prêt de naître (1837 voit la 1ère liaison ferroviaire en France, et, en 1850, le train roule à 60 km/h sur ses 2000 km de voies).
Mon arrière arrière grand père, Eloi (1813-1905), d'une lignée de vignerons, et lui-même tonnelier, verra quelques proches, partir à Paris :

- son frère Auguste (1815- ?), apparaît en 1851, comme marchand de vin en gros à Bercy,
- ses cousins et cousines, en 1858,
    - Geneviève Hyacynthe (1814- ?), mariée à un imprimeur à Paris,
    - Pierre Alexandre (1824- ?), plombier à Paris,
    - Charles Narcisse (1828- ?), garde à cheval à Paris,
- et, plus tard, un de ses fils, Alexandre Léon (1844-1928), marchand de vin à Paris, en 1884.

La révolution industrielle, avec son industrie sidérurgique et sa mécanisation, n'a pas encore touché Looze, en 1836, et le travail dans les champs, est manuel.
La vie des gens de la campagne, est – à peu de choses près – identique à celle de leurs ancêtres.

Je dédie ces « mémoires de Looze » à mes ancêtres, qui ont vécu à Looze, de nombreuses années : et, en particulier, mon arrière arrière grand père Eloi HUREAU (1813-1905), son fils, mon arrière grand père Auguste HUREAU (1849-1931) et à mes parents Guy HUREAU (1921-2008) et Andrée CHAT (1923-2009).

Lors du recensement de 1836, Eloi a 22 ans, il est tonnelier ; son père, Edme Michel HUREAU (1789-1850) est vigneron, comme l'était son propre père, Edme HUREAU (1751-1807), son grand père, Edme HUREAU (1722-1789) ou son arrière grand père Edme HUREAU (1648- ?).
Eloi, lui, restera tonnelier jusqu'en 1853, et, à l'âge de 40 ans, deviendra commissionnaire en vin jusqu'en 1876 ; en 1878, il est cité comme « propriétaire ».

Eloi, dans son enfance est allé – comme tous les enfants – chercher l'eau du puits ; les maisons étaient éclairées faiblement, par la lampe à huile, et par le feu de la cheminée, qui en assurait également le chauffage.
Eloi ignore, que son fils Auguste, qui naîtra 2 ans avant le prochain recensement, de 1851, sera maire pendant 24 ans, et fera entrer Looze « dans le XXème siècle » :

- 1910 : téléphone public,
- 1911 : eau courante, dans les maisons,
- 1925 : électricité domestique.

Eloi ne connaîtra pas ces changements, puisqu'il décède en 1905, à l'âge de 92 ans.

Mes ancêtres, se sont beaucoup impliqués, dans la vie de la commune :

- Eloi HUREAU, mon arrière arrière grand père (donc, le père d'Auguste), maire de 1871 à 1876, en réalité, les 3 premières années, il est adjoint, faisant fonction de maire,
- Paulin BARRE, mon autre arrière arrière grand père (le beau père d'Auguste), maire de 1876 à 1880,
- Auguste HUREAU, maire de 1881 à 1884, de 1892 à 1896, et de 1908 à 1925,
- papa, Guy HUREAU, conseiller municipal, pendant 30 ans, dont 15 ans, en tant qu'adjoint au maire,
- maman, Andrée CHAT, conseillère, 6 ans, et présidente, pendant près de 30 ans, du club de la Gaîté,
- et mon frère, Philippe HUREAU, maire pendant 6 ans, et actuellement adjoint au maire.

Tous ont beaucoup aimé ce village, et ne l'ont pas quitté. Je suis parti, il y a plus de 37 ans, mais, ces « mémoires de Looze », sont, ma façon de montrer mon attachement à ce petit village, ….

II – LA COMMUNE DE LOOZE

2.0 Généralités

2.0.1 Préambule : l'habitat rural, les villages avant la révolution



Le village constitue le cadre de vie des français, entité territoriale ou administrative plus ou moins nettement définie.

Le village est une communauté d'hommes, qui se confond avec la paroisse : le curé connait chacune de ses ouailles et les assiste lors des grandes étapes de leur vie, par le baptême, le mariage, les derniers sacrements.

Le village est un réseau de solidarité :
- solidarité familiale, les voisins sont souvent des cousins et les mariages se font la plupart du temps, entre jeunes d'un même village,
- solidarité devant l'adversité commune, le mauvais temps,
- solidarité des hommes au cabaret et des femmes au lavoir,
- solidarité à la maison et aux champs, par l'échange d'un certain nombre de services et par la prise en charge des plus déshérités.

2.0.2 Les plans et matrices cadastrales

Pour répondre à un besoin de mieux évaluer le revenu des propriétés foncières, la loi sur le cadastre, de septembre 1807, lance l'identification et la mesure (surface) de toutes les parcelles du territoire français.
La tâche durera de 1807 à 1850, pour couvrir tout le territoire français; des modifications plus ou moins importantes interviendront par la suite.

Il apparaît 3 types de documents:

- **le plan parcellaire**, qui divise l'ensemble du territoire de la commune, en sections (exemple: G = Le village); puis, un plan par section, repère chaque parcelle, par un numéro (exemple G54). Pour Looze, j'ai trouvé des plans de 1823, amendés par la suite, et d'autres plans, de 1937),
- **l'état de section**, qui indique, par section, le nom du 1er propriétaire, de chaque maison ou parcelle numérotée,
- **les matrices cadastrales**, avec
  * une table des propriétaires (alphabétique pour les premiers propriétaires, puis au fur et à mesure des nouveaux), et la correspondance pour chacun avec son n° de folio,
  * un folio par propriétaire, qui recense les différentes parcelles (y compris maisons et bâtiments) qu'il possède; pour chaque bien, figure le lien avec le propriétaire précédent et le suivant : date de passage et n° de folio, parfois avec quelques oublis ou erreurs.

A noter que, lorsque des biens appartenaient à une femme mariée, ils étaient enregistrés, sur le folio de son mari.

Exemple de matrice cadastrale, folio 282, correspondant aux biens possédés par Dominique Hureau.
(Archives Départementales d'Auxerre – Cote 3P3-230-2)

Année de mutation		Indications	Contenance	Classe	Folio d'où les articles sont	
E	S	Section/plan/lieu dit/nature du bien	A/P/M		tirés	passés
1835	1859	C/174/Bas de chalotte/Terre	0.10.20	3		283
1827	1859	F/144/Gareleau/Terre	0.06.60	5	284	1015
	1859	G/53/Le village/Verger	0.01.70	1	284	1015
	1859	G/54/Le village/Maison	0.03.10	6.2	284	1015
	1859	G/54/Le village/Sol	0.03.10	1	284	1015

Dominique HUREAU est décédé le 22 janvier 1858, sa succession est faite le 12 juillet 1858, ce qui explique l'année de mutation (S=Sortie) en 1859.

La contenance est donnée dans le système métrique (en vigueur depuis la Révolution Française):

- A = Arpent métrique ou hectare, 10 000m^2…soit 1 arpent et 96 perches des eaux et forêts,
- P = Perche métrique ou are, 100m^2…soit 1 perche et 96 centième de perche de l'arpent des eaux et forêts,
- M = Mètre carré ou centiare, 1 m^2.

La classe des biens est fonction de leur importance fiscale, et conditionnera, avec la surface, le montant à payer à l'Administration Fiscale, qui apparaît en dernière colonne (exemple maison/1,6 ares/classe 3.5 ouv/24fr …ou cour et bâtiment/2,40 ares/classe 5,5/14fr..ou vigne/5,00 ares/classe 1/4,15fr).

Le n° de folio 284 désigne Hilaire HUREAU, qui a cédé les biens G53 et G54 à Dominique, le n° de folio 1015 désigne Alexandre NAUX, qui a reçu le bien en 1859.

2.1 Le territoire de Looze

Le territoire de Looze, était composé de:

- 354 ha de terres (56,8%),
- 124 ha de vignes (19,9%),
- 108 ha de bois (17,3%),
- 28 ha de friches (4,6%),
- 5 ha de bâtiments et avenues (0,7%),dont 97 maisons et 5 pressoirs,
- 4 ha de jardins et vergers (0,6%),
- 0,5 ha de prés (0,1%)



A : La Masure – Les Cailloux – Les Bois de Looze -

B : Le Baignon – Les Grainetières – La Garenne – Les Abeilles – Talles de Chêne

C : Le Champ Cocu – La Fosse Guillerat – Les Infernats – Les Colletères – L'Etang – Le Bas de la Côte au Roy – La Côte au Roy

D :Dames Pièces – Les Longues Raies – Les Paquots – Les Lachottes – Friches d'Esnon

E :Puits Rougeot – Vau Chièvre – Le Dessous de Ferreux – Les Ferreux – Les Dessus de Ferreux

F :Les Pieds d'Argent – Le Dessus de la Brosse – Le Bouchot – Gareleau – Petit Gareleau – Tanneroy

G :La Bergerie – Le Closcan – Puits Charassier – Bas de la Brosse

Section	A	B	C	D	E	F	G
Surface Totale (ST) ha	124 ha	183 ha	75 ha	63 ha	48 ha	54 ha	57 ha
Terre en % ST	42,3%	61,6%	71,6%	62,5%	66,2%	43,5%	36,6%
Vigne en % ST	5,9%	5,7%	22,8%	37,2%	33,6%	46,2%	43,7%
Bois en % ST	49,0%	17,4%				7,7%	5,2%
Friches en % ST	0,6%	13,6%	2,6%			1,1%	

Comme on peut le voir, les vignes étaient très présentes dans la partie sud du territoire (sections DEFG), où elles occupent plus du 1/3 des surfaces, et particulièrement, aux Ferreux et au Village.
Par contre, peu de vigne (environ 5%), dans la partie nord (sections AB), où se trouvent beaucoup de bois (Bois de Looze, section A des Cailloux) et de friches (section B de la Vallée).

Sur le plan qui suit, nous pouvons observer de nombreuses parcelles « en lanière » : par exemple, des parcelles, qui font 5 mètres de large, sur 200 mètres de long, ou parfois encore moins large, avec moins de 3 mètres, pour la même longueur.

La seule explication vraisemblable à ce type de parcellaire est l'usage de la charrue à roues, lourde et difficile à faire tourner en bout de champ. En allongeant les parcelles et en réduisant leur largeur, on diminuait le nombre d'allers-retours et donc de virages. [Archives Départementales : Les paysans de l'Yonne]

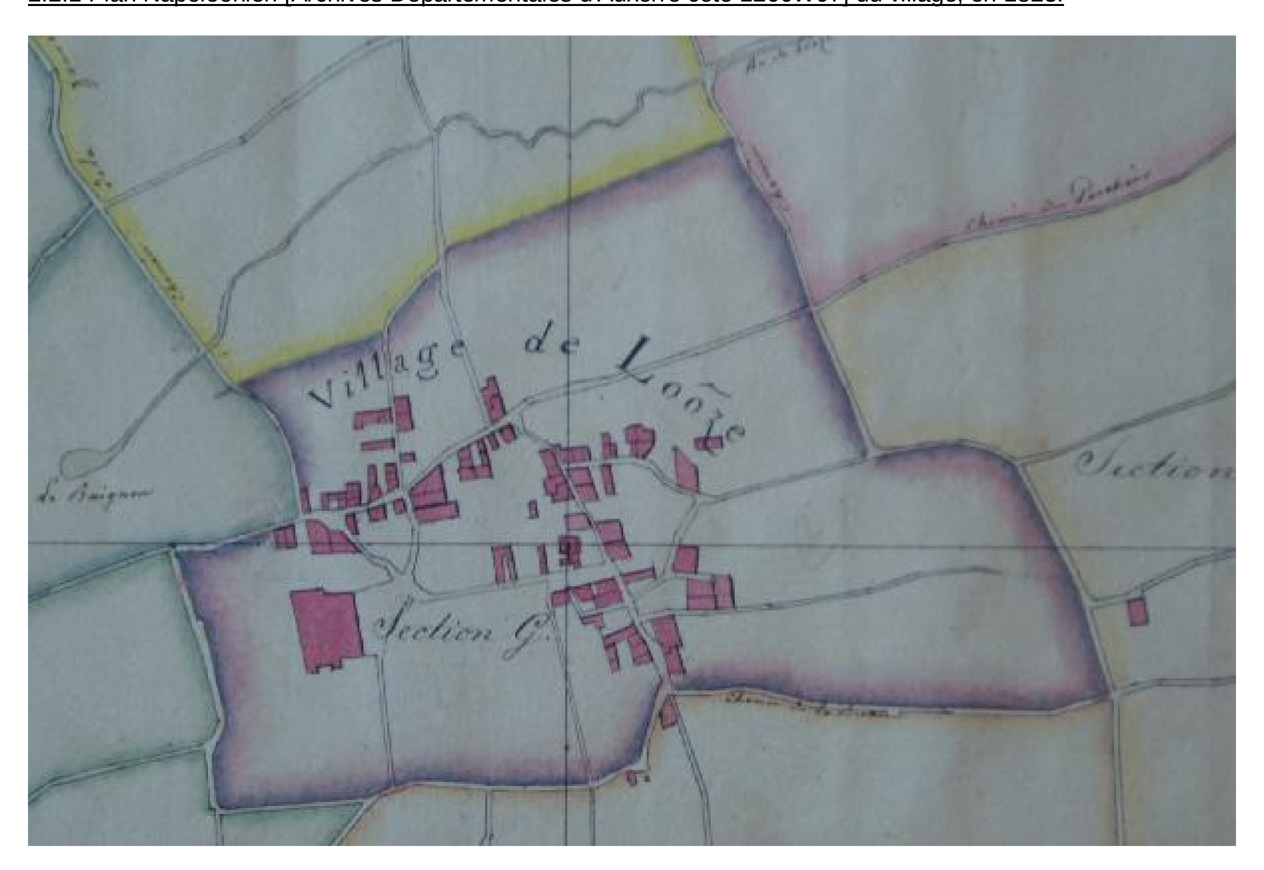


Rappel : Les parcelles légèrement colorées, sont des vignes…et celles, en gris clair, sont des terres.

Vers 1700, Looze est une seigneurie, comprenant 57 feux ou environ 285 habitants. Le possesseur de la terre et du château de Looze, est Alexandre DE CHASSY, Chevalier, nommé marquis de Looze en 1692, par le marquis du DEFFEND DE LA LANDE, maréchal de camp, lieutenant général pour le roi.

2.2 Le village

2.2.1 Plan Napoléonien [Archives Départementales d'Auxerre cote 1266W97] du village, en 1823.



Pressoirs

G135

G134

G104

G180

G119

G201

Ruisseau, le ru du Baignon   Lavoir

Château   Eglise et Cimetière, à côté de l'église

Mares

G76

G138

G111

G252bis


VUE DU CENTRE DE LOOZE ET LEGENDE
Verger
Maison
Mare
Jardin
Vigne (légèrement coloré vers le jaune)
Terre (gris blanc, comme les rues)

2.2.2 Les maisons

Pour avoir une idée des maisons dans lesquelles nos ancêtres ont vécu, vers 1836, nous retiendrons :

- les plans de la maison, qui sera transformée, pour devenir la 1ère maison d'école, vers 1834,
- l'inventaire, à la succession d'Isidore Verger, en 1845.

Le lecteur se reportera également au témoignage d'un voyageur, vers 1850 : voir & 2.4.

En 1834, le Conseil Municipal de Looze, fait le projet d'acquérir un bâtiment nouvellement construit, pour en faire une maison commune (voir annexe 5.2, document 1).
Cette maison, propriété de Gabriel Droit, compte environ 130 m2 habitables, sur 2 niveaux, composée, dans son état actuel, : « *D'une grande pièce au Rez de Chaussée éclairée par quatre croisées dont deux au Nord et deux au Sud, deux Entrées dont la principale est au Nord Sur la Rue et l'autre au Sud, d'un Escalier conduisant à un premier étage qui présente la même implantation, avec six croisées parallèles, à la suite duquel se trouve côté Ouest une autre pièce éclairée de deux croisées et une cheminée formant le dessus d'un passage au Rez de Chaussée* ».

Le jeudi 13 mars 1845, le notaire procède à l'inventaire des biens d'Isidore Verger : les biens immeubles comprennent un bâtiment situé à Looze rue de l'orme coq, consistant en une chambre basse à feu, fournil ensuite, grenier dessus, écurie, cour commune avec la femme Parnet.

Dans une chambre à feu éclairée au midi par une fenêtre vers la cour et ayant entrée par une porte donnant sur ladite cour et
1° sous la cheminée, un chenet, une pelle, un gril, un soufflet, une crémaillère,
2° une lanterne, un chandelier, un pot et une cruche en terre, et une charrière,
3° cinq chaises foncées en paille, une table en bois blanc, dans le tiroir de ladite table, trois cuillères et deux fourchettes,
4° un seau à puiser l'eau, un escabeau, une serpe, une cognée,
5° une armoire en bois blanc,
6° une horloge avec ses poids,

Dans un fournil à côté de la chambre précédente
7° un couvercle de four, une pelle,
8° trois fourchettes, un pot à lait, trois assiettes, un saladier cassé, une soupière et son couvercle en terre,
8bis un buffet à étagère, un poelier et une poële,
9° une corbeille, deux paniers à âne, trois futailles,
10° trois pots en terre, une serpillon, une pierre à repasser, une planche, un escabeau, une charrière,
11° un carnier,

Dans une écurie à côté du fournil
12° un âne très vieux et sans valeur, un bât, une chaudière en fonte, un panier à verre, un mauvais crible, un dévidoir, une hotte,

Préciput

13° un lit en bois blanc et en hêtre, avec roulettes à équerres, une paillasse, un lit, deux draps, une couverture, un traversin, un oreiller,
14° quatre draps,
15° quatre nappes,
16° une maie à commode, avec ses accessoires
Tous ces objets font partie du préciput auquel a droit aux termes de son contrat de mariage madame veuve Verger…

Habits du défunt

17° dans l'armoire susdécrite : onze chemises en toile de ménage,
18° un habit, une veste et un pentalon en drap, un pentalon en laine, un gilet en drap noir, trois gilets d'été, deux chapeaux avec leurs étuis en carton,
Ces objets faisant partie de la succession d'après les dispositions dudit contrat de mariage,
19° dans ladite armoire, un autre drap et un essuie-main.

2.2.3 Le problème de l’eau

Le problème de l’eau nous est relaté, dans cet extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal du 7 février 1886 :

« Mr le Président (Aster Quentin) rappelle à l’assemblée que, en raison de la situation malheureuse de la Commune de Looze, totalement privée d’eau pendant la plus grande partie de l’année et des inconvénients que présente cette disette à tous points de vue.
Il a été fait appel au mois d’octobre dernier à Mr Rougier Charles, géologue, Ingénieur hydroscope à Périgueux pour découvrir une source qu’on supposait exister sur le territoire de la Commune de Looze.

Attendu que la Commune de Looze n’est alimentée que par des puits et des mares qu’une sècheresse ordinaire met à sec ; qu’on est obligé alors d’aller chercher de l’eau pour le bétail et les divers usages de l’agriculture, à la rivière distante de quatre kilomètres et d’y laver le linge.
Que l’alimentation du bétail ne se fait pendant toute l’année qu’au moyen de l’eau des mares, la plupart du temps boueuse et mélangée de purin, ce qui exerce sur l’économie animale une fâcheuse influence qu’on a maintes fois déplorée.
Que pendant la sécheresse, le village est exposé – comme cela s’est déjà produit – à être dévoré par les incendies sans qu’on puisse lui porter aucun secours.
Que dans ces conditions l’utilisation d’une source serait une richesse pour la Commune de Looze… »
…les travaux de captation de la nappe souterraine correspondants à une dépense de 11 000 fr.

On retrouve le 8 juin 1906, une délibération sur la recherche d’une alimentation de la Commune en eau potable… et plus tard, le 7 juin 1912, le PV d’adjudication pour l’établissement d’une distribution d’eau, enfin, l’eau courante, allait arriver dans les maisons.

L’histoire des lavoirs apparaît, dans d’autres délibérations du Conseil Municipal.

18 décembre 1886, projet de construction d’un puits destiné à alimenter le lavoir du Baignon – Réparation et couverture dudit lavoir :
« La Commune située sur le versant Nord d’une colline et éloignée de plus de 3 kilomètres de tous cours d’eau n’a, pour permettre aux ménagères le lavage de leur linge, qu’un lavoir découvert, en très mauvais état et qui n’est alimenté que par une source dont le débit ne fonctionne que sept mois de l’année, rarement plus.
Pendant la sècheresse, il ne reste d’autres ressources que puiser l’eau aux puits qui sont peu nombreux et assez profonds ou d’aller à 3 ou 4 kilomètres puiser à la rivière de l’Yonne.
Pour éviter les dépenses onéreuses et les déplacements et profiter des ressources naturelles, la municipalité a décidé de faire procéder à la mise en état d’un lavoir existant, d’y établir une clôture et une couverture.
Ensuite, pour pourvoir à la difficulté occasionnée par le manque d’eau, elle projette de faire établir un puits dont la profondeur n’est pas excessive, dont l’eau sera élevée par une pompe à chaine manœuvrée soit à la main, soit par un petit manège de la force d’un cheval. »
…le Certificat de réception définitive des travaux, est du 19 juillet 1889.

Le 7 juin 1912, est rédigé le PV (Procès Verbal) d’adjudication des travaux de construction d’un nouveau lavoir, cette fois-ci, dans le village, au bas de la grande rue… le décompte des travaux exécutés, pour la construction de ce lavoir, est du 15 mai 1914.
Le 14 février 1921, le Conseil Municipal délibère pour démolir l’ancien lavoir, d’aucune utilité, pas réparé depuis 7 ans.

2.2.4 Les pressoirs

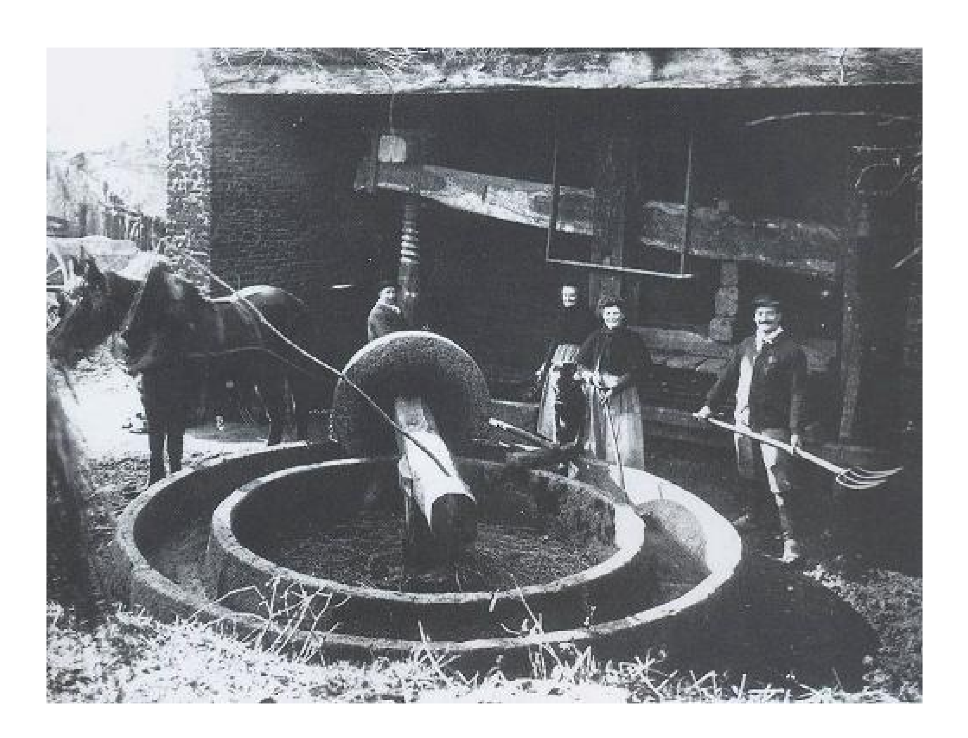
Nous avons vu, qu'il y avait 6 pressoirs à Looze ; mon frère Philippe, habite la ferme où se trouvait le pressoir G119. Ce pressoir est cité – le 20 avril 1849 – dans la déclaration de mutation par décès (succession) d'un de nos ancêtres, Nicolas Paillot, comme un pressoir très ancien.



Philippe, a retrouvé, enfoui dans la terre, une grosse meule en pierre, qui venait sans aucun doute, de ce pressoir.

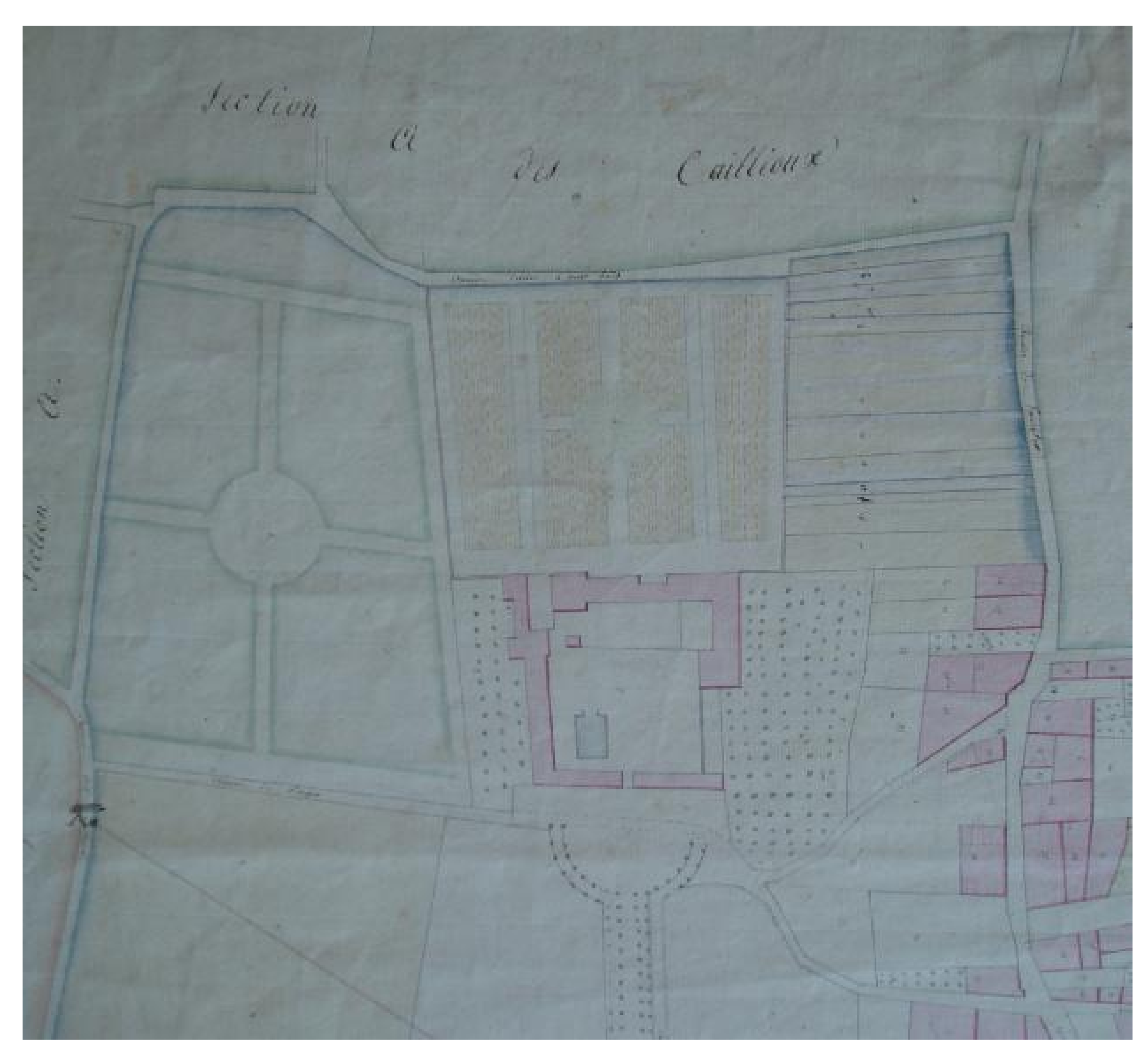
J'ai trouvé sur internet, une photo, qui correspond bien à cette meule…, pas pour presser le raisin, mais les pommes, et faire le cidre.

Il faut noter, qu'il y avait à Looze, à cette époque, environ 2 hectares de verger et 2 hectares de jardin ; de nombreuses familles devaient avoir leurs pommiers.



2.2.5 Le Château

Vers 1836, le Château avait un grand parc et des dépendances.



2.3 La municipalité et ses maires

Avant la Révolution de 1789, dans les campagnes, la communauté de base, était la paroisse, à la fois civile et religieuse, ayant à sa tête un Conseil (voir & 2.0.1).

Le 12 décembre 1789, l'Assemblée Nationale Constituante, institue une administration distincte, de l'administration religieuse. Il y eut désormais la commune et la paroisse. La commune fut confiée à un conseil d'officiers municipaux ayant à la tête, un maire.

Le 1er maire qui figure sur les registres, est, l'An 10 de la République Française, Edme Créneau, Maire de la Commune de Looze, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil.

Avant Edme Créneau, il apparaît, des élus :

- Joseph Paillot, membre du Conseil Général de la Commune de Looze, élu le 5 Janvier 1793, pour « *Dresser les actes destinés à Constater Les Naissances Mariages et décès des citoyens* », il signe les actes de l'An 2 et l'An 3 de la République Française,
- Pierre Paillot, adjoint municipal de la Commune, Pluviôse An 5,
- Nicolas Neau, agent municipal de la Commune, An 4, An 5 et An 6,
- Pierre Quantin, élu le 10 Germinal An 6, agent municipal de la Commune, An 7,
- Denis Huré, agent municipal de la Commune, Brumaire An 8
  ou officier public de la Commune, Brumaire An 8.
  Ces derniers actes, de l'An 8, sont sur papier pré-imprimé : Département de l'Yonne – Canton de Saint Cydroine – Commune de Looze.

Avec le 1er maire, à l'An 10, il est mentionné : Département de l'Yonne – Arrondissement de Joigny – Commune de Looze.

Ainsi, se sont succèdés, à la tête de la commune, au XIXème siècle :

- Edme Créneau, An 10,
- Jean Droit, An 12 (1804) à 1813,
- Michel Créneau, 1815 à 1822, puis maire adjoint, jusqu'en 1830,
- Jean Baptiste Rativeau, 1831 à 1843,
- Ambroise Droit, 1843 à 1846,
- Charles Hilaire Droit, 1846 à 1870…sauf 1864 et 1865, Victor Théophile Largeot, l'instituteur,
- Paulin Barré, est maire le 1/01/1871 pour clôturer les actes du registre pour l'année 1870 et plus tard, 1876 à 1880, après Eloi Hureau,
- Eloi Hureau, adjoint faisant fonction de maire de 1871 à 1873, et maire, 1874 à 1876,
- Auguste Hureau,a été maire, plus de 24 ans, en 3 périodes,
  - 1881 à 1884, il succède à son père, et à Paulin Barré qui deviendra son beau-père, en 1884,
  - 1892 à 1896,
  - 1908 à 1925, il a alors 76 ans.
- Aster Quentin, 1884 à 1885,
- Séraphin Salmon, 1886 à 1887,
- Alexandre Quentin, 1888 à 1892,
- Gabriel Quentin, 1896 à 1900,
- Victor Créneau, 1900 à 1905 (et plus ?).

Le 1er acte de la Commune de Looze, est un mariage, célébré par Joseph Paillot « *le Mardy 15 Janvier 1793, à 9h du Matin Son comparu dans la Maison Commune pour Contracter Mariages d'une part Jacques quantin Cordonnier garçon Majeur agé de vingt sept ans domicilié dans la Municipalité de Saint Cydroine fils de Jacques quantin aussy cordonnier et de Janne Guillet Son Epouse tous deux domiciliés dans la Municipalité de Contrisson département de la Meuse d'autre part Lucie Jeandé fille Majeure agée de vingt deux ans fille de Pierre Jeandé Laboureur et d'Elizabeth héreau Son Epouse tous deux de la municipalité de Looze* ».

Le pouvoir et les moyens de la municipalité étaient, semble-t-il très limités.

Au niveau de l'existence d'une maison commune (mairie + école) :

- l'An 2, Joseph Paillot, déclare célébrer dans la maison commune de Looze, ou dans la salle publique de la maison commune de Looze,
- l'An 7, Pierre Quantin, déclare « est comparu chez moi à deffaut de maison commune, Edme Créneau laboureur,…».
- un projet d'acquisition/aménégement d'une maison, du Conseil Municipal, du 22 mars 1834, rappelle que « la commune de Looze ne possédant aucun Revenu Communal, n'a pu jusqu'à ce jour former l'établissement d'un logement tant pour la Mairie que pour un instituteur ».

Ainsi, la première maison commune, achevée vers 1840 .



Au niveau des moyens financiers, comme il est rappelé ci-dessus, Looze ne dispose d'aucun revenu communal, et, la commune rencontre régulièrement des difficultés pour faire face à ses dépenses et doit faire appel à des aides de l'Etat, emprunter ou lever un impôt spécial, auprès de la population.
En particulier, pour l'école (voir détails en annexe 5.2) :

- 1834-1839 acquisition d'une maison commune,
- 1865-1866 acquisition d'un terrain,
- 1870-1879 projet de reconstruction d'une maison d'école…avec des débats « houleux » au sein du conseil municipal

Extrait de la délibération du conseil municipal du 18 Mai 1873
Sous la présidence de M. Hureau (Eloi) adjoint
Présents : MM Baré, Huré, Robinot, Amblard, Droit G, Quentin, Perrugot, Hureau, Droit Ch et Paillot conseillers municipaux,
MM Créneau, Paillot A, Robinot, Paillot G, Serré et Largeot, plus imposés.
Ne se sont pas présentés, quoi que dûment convoqués, MM Huré, Jeanniot, Paillot et Droit.
…relatif au vote des impôts, et à l'emprunt de 14 000 fr, à contracter en 1874, remboursable par annuité.
Ont signé les membres présents, sauf :
- M.Robinot qui a déclaré approuver la délibération, mais ne savoir signer,
- MM Serré, Largeot et Paillot qui ont déclaré ne vouloir signer.

- 1883-1886 projet de dédoublement de l'école,…qui ne se fera jamais, faute de moyens
- 1896 achat de mobilier scolaire.

2.4 Un voyageur raconte, vers 1850

Victor Petit, dans son ouvrage « les villages de l'Yonne » paru en 1850, nous livre son témoignage sur une région, et sur une époque révolue : nous retiendrons les passages, qui peuvent nous éclairer sur ce que pouvait être la vie à Looze, à cette époque.

2.4.1 …au commencement, étaient les moines !

La terre de Looze appartenait dés le VIIIème siècle à l'abbaye de Saint Rémy de Sens : Looze est situé sur le versant de droite d'une petite vallée fertile qui commence dans la forêt d'Othe et vient se réunir à la vallée de l'Yonne, après avoir donné naissance à un petit ruisseau. [La ramification de nos rivières et de nos innombrables ruisseaux, et enfin le point d'émergence des sources ont déterminé, dès les temps les plus anciens, le choix d'emplacement des villages et des hameaux].

En 1136, est fondée l'abbaye de Dilo, de l'ordre de Prémontré, au fond d'un vallon, sur la lisière de la forêt d'Othe, qui à cette époque, couvrait une étendue considérable de la contrée qui s'étend de l'ouest à l'est entre les villes de Joigny et Saint-Florentin, Sens et Villeneuve-l'Archevêque, pour la partie comprise dans le département de l'Yonne.

Partout, les moines du douzième siècle ont défrichés les forêts et les landes, assaini les plaines, planté et semé les terres, fondé des colonies agricoles, bâti des granges, des étables, et couronné leur œuvre en édifiant de nombreuses églises et chapelles, qui ont été le noyau de formation dans la campagne de beaucoup de villages dont les maisons étaient primitivement éparses et isolées. Ces agglomérations nouvelles eurent pour résultat immédiat de constituer à chaque paroisse une individualité propre, et de généraliser dans la population les idées de confraternité et « d'esprit de corps ».

2.4.2…et il y eut des routes !

Les petites localités étaient habituées à leur position isolée, qui les renfermait en elles-mêmes dans leurs coutumes séculaires, leurs usages, leurs droits et prérogatives. Ces paroisses se suffisant entre elles pour tous les rapports usuels de l'existence, n'avaient nul besoin des grandes routes, carrossables. Il suffisait à ces paroisses d'avoir un chemin pour aller à la ville voisine faire leurs emplettes aux jours de foire ou de fête.

Il y a moins de trente ans, le plus grand nombre de nos communes étaient inabordables en hiver, et quelquefois durant plus longtemps. Pour les villageois, de même que pour les grands propriétaires voulant sortir de chez eux, la plus grande difficulté était de pouvoir arriver sain et sauf, les uns, avec leur charrette, les autres, avec leur carrosse, jusqu'à la grande route.

La loi sur les « prestations en nature », obligea, il y a 20 ans, nos villageois à apporter leur concours gratuit pour la construction des chemins de grande et moyenne communication….les chemins de traverse devinrent, pour la plupart, d'excellentes petites routes.

Indépendamment de 7 routes impériales qui traversent notre département, nous possédons 28 routes départementales auxquelles viennent aboutir 44 petites routes, dites « chemins de grande communication ». On compte 60 autres petites routes classées sous le nom de chemin de moyenne communication ; enfin, il y a encore une foule de bons chemins vicinaux désignés sous le titre de « chemins de petite communication ».

2.4.3…et il y eut des auberges !

Depuis quelques années seulement, des routes nombreuses traversent, dans toutes les directions, le pays où, durant des siècles, les chemins furent impraticables ; les étrangers ne s'y aventuraient jamais, aussi les auberges étaient-elles peu nombreuses, peu fréquentées et surtout peu confortables. Un seul cabaret suffisait autrefois à toute une paroisse ; une branche de houx, de buis et quelquefois de sapin, indiquait l'établissement aux étrangers. Ce cabaret renfermait presque toujours un assortiment d'épicerie et de mercerie, le tout entassé dans un coin de la chambre qui servait tout à la fois de salle de jeu et de danse, de cuisine, de boutique, de salle à manger et enfin de chambre à coucher pour toute la famille, depuis les grands parents jusqu'à leurs arrière-petits-enfants.

Si dans les villages, nous ne pouvions attendre qu'un maigre souper, il y avait pour compensation l'assurance d'avoir des « draps propres ». La couchée, dans les villages, se payait deux sous par nuit, il n'y a pas plus de quinze ans ; aujourd'hui, le prix a doublé… les choses ont bien changé depuis que les routes ont été faites !

2.4.4 …nos anciennes chaumières !

2.4.4.1 l'habitation des laboureurs aisés

Les anciennes chaumières avaient environ six toises de longueur sur quatre de largeur : la façade toujours tournée vers le midi.
Vers le milieu du mur de façade s'ouvrait la porte divisée en deux parties : celle d'en bas restant habituellement fermée pour empêcher les cochons de pénétrer dans l'intérieur des maisons ; celle d'en haut presque toujours ouverte pour laisser passer l'air et la lumière.

A droite de la porte il y avait une petite fenêtre à châssis dormant, c'est-à-dire ne s'ouvrant pas ; à gauche on voyait une sorte de trou bouché par une vitre : c'était la seconde et dernière fenêtre de l'habitation.
Au-dessus de la porte, dans la toiture, une large lucarne éclairait l'intérieur du grenier en servant de porte ; on y accédait par une échelle. Le grenier renfermait les légumes secs : haricots, lentilles, fèves, carottes, oignons, pois, etc., formant la nourriture journalière des villageois, avant que la pomme de terre ne les remplaçât tous.

Une épaisse toiture en paille couvrait toute la maison et abritait sous une forte saillie, ou avance, les outils, les échelles, les cordes et des fagots, broussailles sèches, bourrées, perches et bottes de paille qui, à leur tour, donnaient abri aux volailles de toutes sortes…

Accolé à l'un des pignons, un autre corps de bâtiment, également couvert d'une toiture en chaume, servait de vacherie, d'écurie, d'étable et de bergerie ; une porcherie était adossée à ce bâtiment qui ne recevait d'air et de jour que par les portes ; le grenier était rempli par les fourrages.

Un troisième bâtiment formait la grange et soutenait des appentis ou hangars sous lesquels on rassemblait les charrettes, charrues, herses, rouleaux, etc.

Disons, enfin, qu'en avant de la maison d'habitation on avait grand soin d'amasser une épaisse couche de fumier qu'il fallait forcément traverser pour arriver à la porte d'entrée.

Pénétrons maintenant dans la chaumière, non en montant, mais quelquefois en descendant une ou deux marches, et jugez de l'humidité et de l'obscurité de la « grande chambre » dont le sol n'était ni dallé ni carrelé, mais seulement formé de terre battue, qui renfermait toute la famille. Voici la distribution et l'ameublement ordinaires de cette grande chambre ou grande salle.

A droite en entrant, et après avoir eu la précaution de laisser la porte ouverte pour ne pas être dans une obscurité trop complète, on remarquait à droite la fenêtre dont les vitres, si elles n'étaient pas remplacées par des feuilles de papier collées au châssis, disparaissaient sous les toiles d'araignées derrière un amas de bouteilles, de pots ou de ferraille, accumulés pêle-mêle dans l'étroite embrasure de cette soi-disant fenêtre.

A gauche de la porte, au-dessous d'un dressoir, se voyait une large pierre servant à poser les brocs, les seaux, les chaudières, marmites, écuelles, plats et assiettes au milieu desquels les chiens et les chats trouvaient à la dérobée quelque coup de dent ou de langue à donner.

Une large cheminée établie dans le pignon de l'est présentait un foyer autour duquel venait se ranger, s'asseoir ou s'accroupir la famille entière : grands parents et petits enfants. Au-dessus du foyer, un peu à gauche, on voyait la porte du four, petite construction faisant extérieurement saillie sur la voie publique. Un peu à gauche était le pétrin.

Dans chacun des deux angles du mur de fond était placé un lit à grands rideaux de serge verte ; dans l'espace laissé entre ces deux lits on voyait une grande armoire et une horloge ou au moins un « coucou ». Vis-à-vis de la cheminée s'ouvrait dans un mur de refend une petite porte vitrée donnant accès dans une seconde chambre renfermant aussi deux lits sans rideaux et destinés aux garçons. Cette chambre à coucher était à peine éclairée par une petite fenêtre dont nous avons parlé, et l'air ne s'y renouvelait jamais.

Au milieu de la grande chambre était placée une longue table bordée de deux bancs ; au-dessus, dans une sorte de cage pendue au plancher, on mettait le beurre et les fromages, et sur une large planche le pain de ménage pour deux semaines. Des bottes d'oignons, des harengs, des tranches de lard, des jambons et une foule d'autres objets encore étaient accrochés aux solives du plancher qu'on pouvait toucher du doigt assez facilement. Au linteau de la cheminée, entre un ou deux fusils, on voyait collées ou clouées les images séculaires et leurs complaintes, à côté desquelles, sur une planche, on mettait les livres de messe, séculaires, eux aussi, et les almanachs. C'était là, pour le plus grand nombre de nos anciens villageois, les seuls livres dans lesquels ils « savaient » lire. Mais ce que nos vieux paysans savaient réellement, c'étaient toutes les légendes, toutes les complaintes, tous les cantiques et les litanies qu'ils avaient entendu raconter et chanter durant leur jeune âge, et qu'à leur tour ils racontaient et chantaient à leurs enfants et petits enfants.

Dans nos anciennes chaumières le temps et la fumée avaient rendus noirs et luisants tous les bois et une grande partie de la muraille et du plancher ou plafond.

2.4.4.2 la maison des villageois vignerons
Voici maintenant la maison des villageois vignerons, toujours dans le pays Sénonais. Ici trop souvent la pauvreté semble réelle ; chez le laboureur elle ne semblait qu'apparente. Parmi les habitants des campagnes, il est de tout temps, de principe fondamental, qu'il faut « cacher son avoir ». C'est la pensée contraire qui prévaut parmi les habitants des villes : « mieux vaut faire envie que pitié ».

Pour les familles de vignerons, le logis est à peu de chose près le même que pour les laboureurs ; seulement la « vinée » remplace la grange, la cave remplace l'écurie et la bergerie ; seule l'étable est restée, mais amoindrie : elle ne peut abriter le plus souvent qu'une vache et un âne. Quelques volailles trouvent à se nourrir sur le fumier toujours le plus rapproché qu'il est possible de l'entrée de l'entrée de la maison, ainsi que la bauge aux pourceaux.

Des murs bas, un toit de chaume lourd et saillant afin d'abriter contre la pluie une foule d'objets, de menus bois, des échalas et des branchages ; une cour commune à plusieurs ménages, étroite, encombrée de fumiers et d'eaux croupissantes, telles étaient la plupart des habitations composant un certain nombre des villages du Sénonais où on cultivait de préférence les vignes dites de gros-plants.

Les hautes et nombreuses collines qui bordent la vallée de l'Yonne, dans l'arrondissement de Sens, sont formés d'immenses bancs de craie d'où on extrait les matériaux nécessaires à la construction des maisons et de toutes leurs dépendances.

2.4.5…et il y eut des nuits !

Nous avons vu quelquefois, durant nos pérégrinations solitaires au milieu des paroisses de la forêt d'Othe, des familles réunies pour le repas du soir auprès du foyer qui, seul, éclairait d'une flamme vacillante toute la chambre, ou plutôt une partie de la chambre. Pour nous faire honneur on allumait une chandelle, mais celle-ci était toujours éteinte au moment où les jeunes filles et les femmes se déshabillaient pour se coucher.
Dans l'unique chambre à coucher des chaumières, il y a habituellement deux lits, quelquefois trois et quatre, sans compter les berceaux ou les balles des enfants. Lorsque ces lits sont entourés de larges rideaux, les hommes, comme les femmes, se déshabillent seulement à moitié, puis s'enferment dans les rideaux pour se déshabiller tout-à-fait. La marche contraire a lieu au lever : les dormeurs sortent de leurs rideaux à moitié vêtus. Ajoutons qu'il est toujours assez matin pour que le soleil ne soit pas lui-même encore « levé ».
Mais, lorsque les lits n'ont pas de rideaux, ce qui arrive fréquemment maintenant, on se borne tout simplement à éteindre la chandelle au moment d'aller se coucher. Les détails de cette toilette ne sont ni longs, ni compliqués, excepté, pourtant, le dimanche et les jours de fêtes.

2.4.6…et vint le dimanche !

Le dimanche, dès le matin, c'est-à-dire au moins deux heures avant la grand'messe, les hommes et les enfants se revêtissaient de leurs habits des dimanches, et allaient ensuite se réunir et attendre sur la place publique. S'il pleuvait, on se mettait sous l'auvent du grand portail. Remarquons de suite que tous les portails de nos églises étaient autrefois abrités par un large porche ou auvent, sorte d'avant-nef formée d'un grand toit soutenu par un mur à arcades ou simplement par des pièces de bois.

Quand les hommes étaient partis, les femmes et les jeunes filles procédaient en toute liberté à leur toilette des jours de fête ; vu l'absence de fenêtre on laissait la porte toute grande ouverte. Une petite claie mise en travers empêchait les animaux de la basse-cour d'entrer. Lorsque le beau temps le permettait, nous avons aperçu les villageoises se peigner et se coiffer entre elles, assises sur le banc de bois, un tronc d'arbre, le plus souvent, établi en dehors et à côté de la porte, et vêtues simplement d'une chemise et d'un jupon complétés par une paire de sabots. « Honni soit qui mal y pense ! ».

Bien souvent, c'est avec étonnement que nous avons vu sortir de chaumières pauvres d'aspect, misérables même, de fraîches et brillantes paysannes, appétissantes à voir dans leurs « beaux atours » du dimanche.

III – LES HABITANTS EN 1836

3.0 Généralités

A partir de 1836, les recensements en France, sont réalisés – en théorie – tous les 5 ans.
En pratique, dans l'Yonne, ils ont eu lieu en 1836, 1851, 1872, 1891(lacune à Looze), 1901, 1906, 1911, 1921, 1926, 1931, 1936…

Il apparaît pour Looze en 1836 :

- 451 habitants et 128 ménages,
- 128 garçons, 87 hommes mariés et 6 veufs,
- 110 filles, 87 femmes mariées et 33 veuves.

Puis vient le détail de la composition de chaque ménage, par exemple pour Edme Michel Hureau, vigneron.

N° ordre Individu	Ménage	Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications profession	Etat civil des habitants						Age
					Sexe masculin			Sexe féminin			
					garçon	h. marié	veuf	fille	f. mariée	veuve	
237	72	Hureau	Michel	vigneron		1					49
238	72	Bollerot f^{e} Hureau	Suzanne	«					1		47
239	72	Hureau	Eloi	tonnelier	1						22
240	72	Hureau	Auguste	vigneron	1						20
241	72	Hureau	Séraphie	«				1			10
242	72	Hureau	Rosalie	«				1			3

Lors du recensement de Looze, il n'est pas indiqué de rue ou de n° de maison, ce qui aurait permis de savoir « qui ?» habitait « où ? » => comment répondre à cette question ?.
Connaissant par les matrices cadastrales, le nom des propriétaires successifs – des maisons de Looze, aux différentes périodes – il a fallu combiner ces informations avec l'ordre chronologique d'enregistrement des différents ménages en 1836, pour déterminer le parcours suivi par le recenseur.
Il a commencé par le haut du village (Le bouchot en F474), puis il a descendu la grande rue, qu'il a poursuivi, en direction de Vauretor ; il semble avoir terminé le village en remontant vers la place de l'église, puis vers Les Ferreux (L150) et les Fournaux à Dieu (B62).

La tâche n'est pas facile, sachant que :

- certaines personnes sont propriétaires de plusieurs maisons, et d'autres, d'aucune,
- certaines maisons, ont plusieurs propriétaires
- certains habitants, portent le même nom et le même prénom,
- les biens d'une femme mariée, sont notés au nom de son époux,
- certaines données sont incomplètes, voire erronées (ex : dates d'entrée ou de sortie).

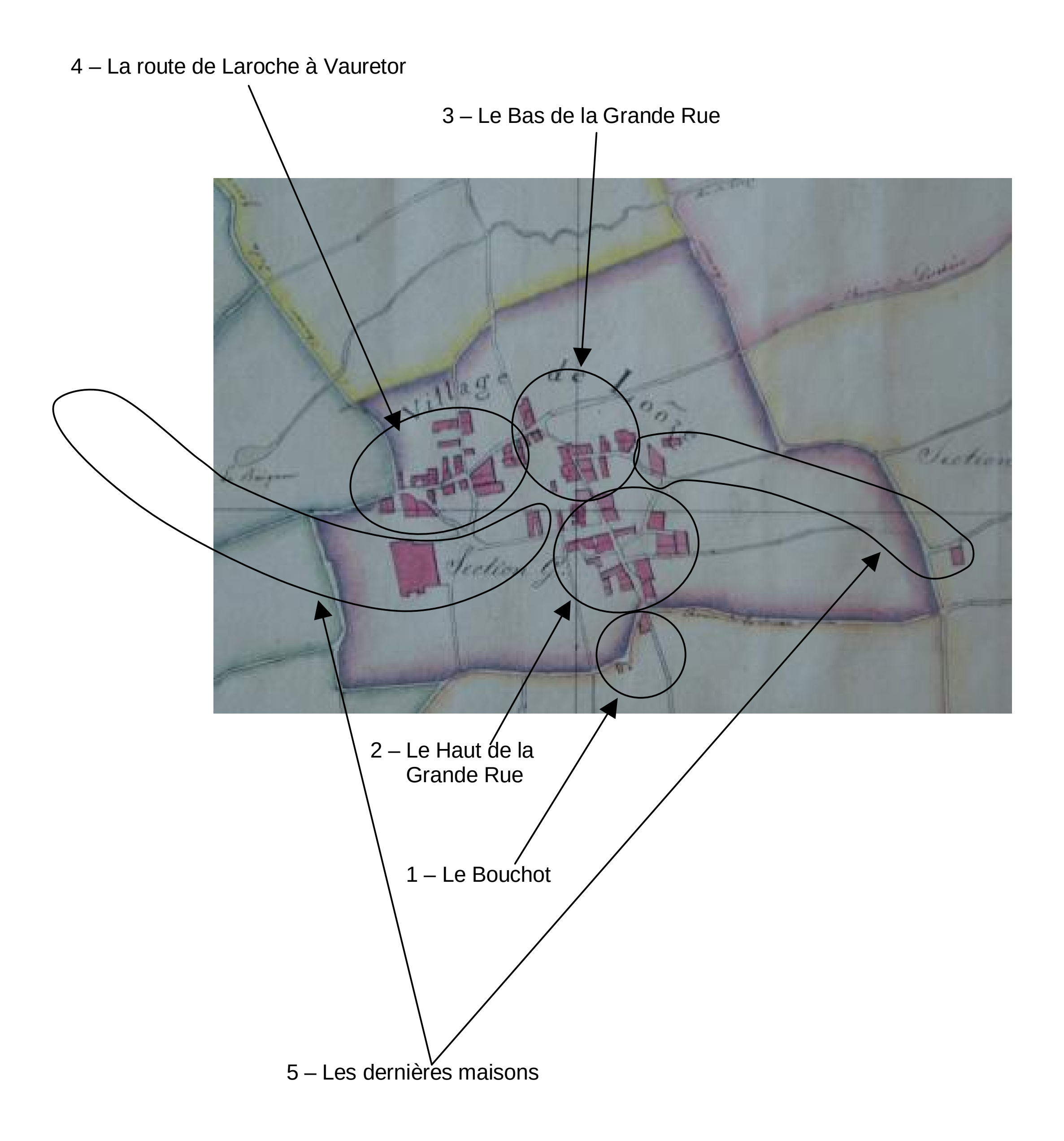
Par des recherches complémentaires sur les registres d'état civil, il a été possible parfois, d'identifier les liens de parenté entre différents ménages successifs, ce qui m'a permis de conclure, qu'ils habitaient sans doute la même maison (exemple, femme veuve âgée et sa fille, ou son fils, mariés).

Je demande donc l'indulgence du lecteur, s'il existe des « ? » ou probablement quelques petites erreurs.

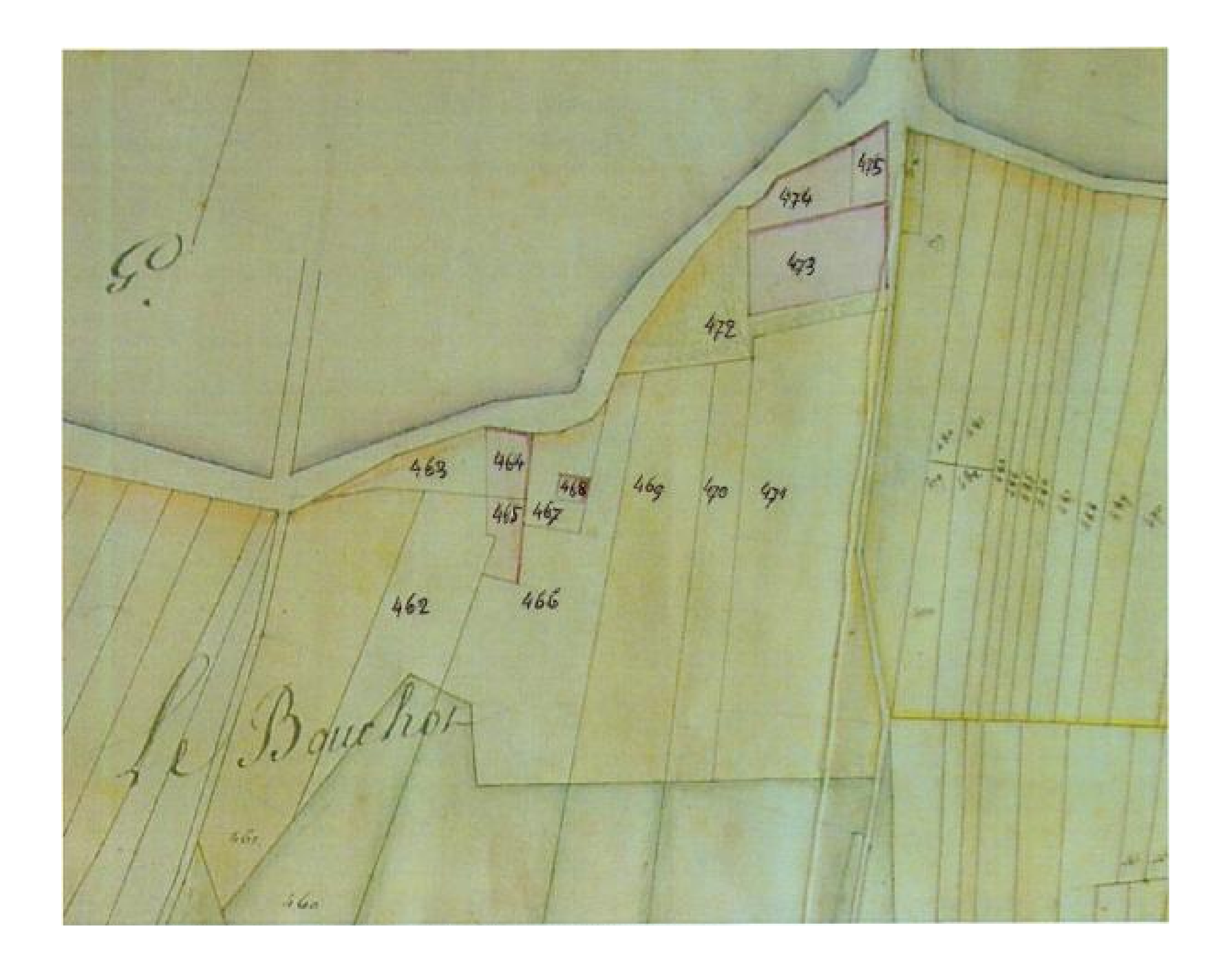
Que savons nous du recensement de 1836 ?

Nous savons qu'il a eu lieu après le 6 juin 1836 (Félicité PRIVEE, décédée ce jour à Looze, à l'âge de 70 ans, n'y figure pas) et avant le 23 août 1836 (Marie Claudine PETIT, née ce jour à Looze, n'y figure pas) : en fait, si l'on compare la date exacte de naissance, des enfants nés en 1836, et l'âge déclaré au moment du recensement (un, deux, trois, quatre ou cinq mois), nous pouvons en déduire que ce recensement a eu lieu de fin juin à fin juillet 1836.

Nous ne savons rien du recenseur, alors nous allons l'inventer, pour les besoins de notre histoire : Il s'appellera Isidore, il a 14 ans et habite Joigny, c'est un parent d'un habitant de Looze. Il est disponible et le maire, lui a confié ce travail : cela tombe bien, ça lui permettra de découvrir (et dessiner) les métiers exercés par les gens de Looze et de savoir, celui qu'il aimerait exercer.
Alors, suivons le !


4 – La route de Laroche à Vauretor
3 – Le Bas de la Grande Rue
2 – Le Haut de la Grande Rue
1 – Le Bouchot
5 – Les dernières maisons

3.1 QUARTIER I : Le Bouchot



N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession							Age
Gén.	Fam.				Sexe masculin			Sexe féminin			
					g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
1	1	Vignet	Antoine	vigneron		1					51
2	1	Madelainat v^{e}	Marie Anne	«					1		50
3	1	Richard	Hursule Célestine	«				1			23

Maison habitée : F474 (Le Bouchot)

Isidore : « Monsieur VIGNET, avec votre nom, vous êtes bien placé pour me parler des vignerons ! »

Antoine V. : « Les vignerons sont des gens gais, qui aiment la vie. Notre saint patron, est Saint Vincent, que l'on fête le 22 janvier. Il faut nous voir défiler dans notre costume de cérémonie, notre habit rouge à larges basques, notre culotte rouge, notre gilet et nos bas blancs, notre chapeau à cornes et nos souliers à boucles.
A la sortie de la messe patronale, on se retrouve pour festoyer ensemble ; on rit, on boit et on entonne la vieille chanson de Saint Vincent.
Tiens, petit, je te donne cette image de Saint Vincent !»



Isidore : « Pourquoi Saint Vincent est-il votre Saint Patron ? »

Antoine V. : « Je ne sais pas, mais on raconte que Saint Vincent avait un âne, qui aurait brouté quelques pieds de vigne pendant qu'il discutait avec des vignerons. L'année suivante, les pieds broutés par l'âne, auraient produit plus que les autres.
C'est pour cela qu'on taille les vignes ! »

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession							Age
Gén.	Fam.				Sexe masculin			Sexe féminin			
					g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
4	2	Camu	Auguste	vigneron		1					39
5	2	Patouillas f. Camu	Prudence	«					1		36
6	2	Camu	Victorine	«				1			13
7	2	Camu	Auguste	«	1						9
8	2	Camu	Isabel	«				1			7
9	2	Camu	Joséphine	«				1			5
10	2	Camu	Charles	«	1						4
11	2	Camu	Alexandrine					1			3

Maison habitée : F475 (Le Bouchot)

Isidore : « Dites, monsieur CAMU, vous pouvez me chanter la chanson de Saint Vincent ? »

Auguste C. : « La voici !»

«Saint Vincent est descendu sur terre
pour trinquer avec ses amis.
Il veut que l'on boive sans souci
Trinquons frères, trinquons frères
Puisque c'est aujourd'hui
Que l'on célèbre la fête
La fête de ce bon martyr ».

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession							Age
					Sexe masculin			Sexe féminin			
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
12	3	Couturier	Michel	maçon			1				69

Maison habitée : ?

Isidore : « Vous vivez tout seul, monsieur COUTURIER ? »

Michel C. : « Oui, ma pauvre Jeanne, née BOLLEROT, est décédée, il y a tout juste 10 ans ; on avait le même âge. Et, tu vois, à 69 ans, je travaille et je fais un métier dur ! »

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession							Age
					Sexe masculin			Sexe féminin			
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
13	4	Quentin	Martin	vigneron		1					55
14	4	Camu f Quentin	Sophie	«					1		45

Maison habitée : F475 (Le Bouchot)

Isidore : « C'est quoi, le métier de vigneron ? »

Martin Q. : « Ce que les gens de la ville connaissent de notre métier, ce sont les vendanges, qui vont bientôt avoir lieu, en septembre !
Mais avant cela, la culture de la vigne demande beaucoup de soins, tout au long de l'année :

- en septembre, après les vendanges
  - couper les échalas ou paisseaux
- pendant les temps doux d'hiver
  - déchausser les provins (ceps) pour faire une nouvelle souche
  - couper les racines superflues et recouvrir de terre nouvelle et de fumier
  - arracher les ceps qui ne produisent plus
  - butter (recouvrir les pieds, de terre, pour les protéger du froid)



- en février
  - esserter (défricher) la vigne
- dés les premiers beaux jours de mars, à fin avril
  - tailler la vigne
  - provigner ou marcotter les tiges de bon plant (enterrer les sarments aériens pour enraciner)
  - bêcher la vigne (1er coup de labour)
  - planter les échalas et fixer les tiges
- courant mai
  - refuer (2ème labour)
  - évasiver, détacher du cep les souches stériles
- fin juin, juillet
  - tiercer (3ème labour)
  - accoler (relever les sarments)
- en septembre
  - vendanger, c'est-à-dire couper le raisin

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession							Age
					Sexe masculin			Sexe féminin			
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
15	5	Tissier v^{e} Richard	Caroline	«						1	30
16	5	Richard	Alexandrine	«				1			17m

Maison habitée : F464 (Le Bouchot)

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession							Age
					Sexe masculin			Sexe féminin			
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
17	6	Richard	Anne	couturière				1			45

Maison habitée : F464 (Le Bouchot)

Ce n'est qu'à partir de 1675 que des femmes obtiennent de partager le privilège des tailleurs pour habiller les femmes et les hommes. Jusque là, la couturière n'était qu'une couseuse ou lingère. Enfin, un édit royal permettait aux femmes de se faire habiller par d'autres femmes, les tailleurs gardant certains privilèges…ce n'est qu'en 1781 que les couturières obtiennent l'exclusivité de fabriquer des robes.
Il y a 4000 couturières recensées en France, en 1867.

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession							Age
					Sexe masculin			Sexe féminin			
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
18	7	Blanc v^{e}	Geneviève	«						1	77

Maison habitée : ?

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession							Age
					Sexe masculin			Sexe féminin			
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
19	8	Berthelotte	Catherine	«						1	73

Maison habitée : ?

3.2 QUARTIER II : Les Hauts de la Grande Rue (au-dessus de l'église n°G113)

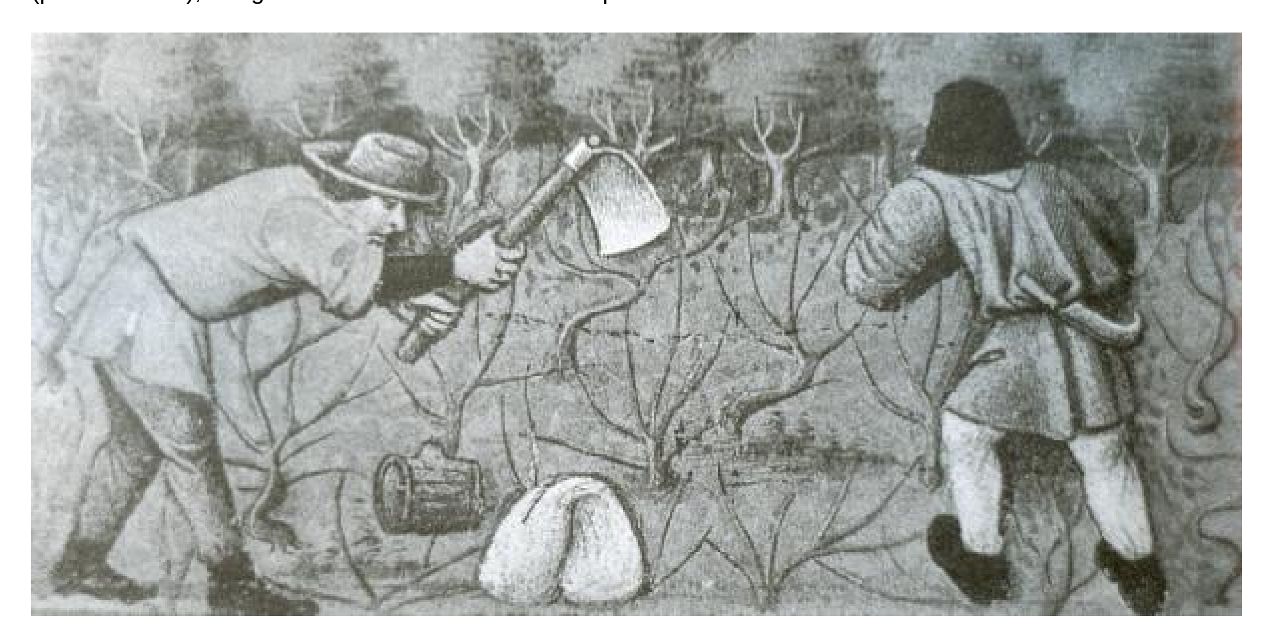


N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
20	9	Huré	Joseph	vigneron		1					32
21	9	Droit f^e Huré	Isabel	«					1		27

Maison habitée : G252 (Le Village)

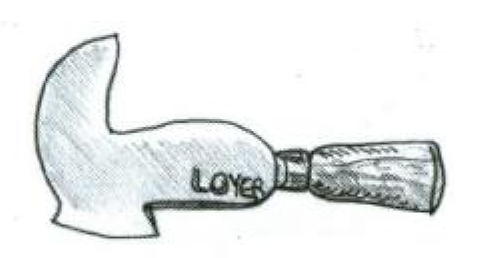
Isidore : « Monsieur HURÉ , quels outils avez-vous pour travailler la vigne ?»

Joseph H. : « On utilise plusieurs sortes de houes spécifiques : un « fessoir » (houe à lame pointue), une « décaviouneuse » (houe à lame triangulaire, terme berrichon), un « bigot » (houe fourchue). Avec le « buttoir » (petite charrue), le vigneron trace le sillon entre les ceps. »



Isidore : « Et, pour la taille ? »

Joseph H. « Le vigneron taille dés les premiers beaux jours du mois de mars jusqu'à fin avril. Il laisse monter le pied de vigne jusqu'à 40 cm ; il taille à l'aide d'une petite serpette, la queue de l'outil, fichée dans un manche rond assez épais. »



N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
22	10	Perrugot	Ambroise	vigneron		1					30
23	10	Créneau f^e Perrugot	Louise	«					1		29
24	10	Perrugot	Leand		1						7
25	10	Perrugot	Adrien		1						4
26	10	Perrugot	Auguste		1						2
27	10	Perrugot	Eugène		1						3m

Maison habitée : G226 (Le Village)

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
28	11	Larrivé v^e Créneau	Béathe	«						1	71

Maison habitée : G226 ou G229 (Le Village)

Isidore : « Vous vivez donc toute seule !»

Béathe L. : « Je suis veuve depuis 1829, où mon mari, Edme CRENEAU, est décédé, à l'âge de 69 ans.
Mais je ne suis pas isolée, vous avez vu juste avant moi, ma fille Louise, mariée avec Ambroise PERRUGOT et vous allez voir, à côté, mon autre fille, Madelaine, veuve RICHARD!.
Marie Madelaine Scolastique, est née le 13 nivôse an 7, mon ami Pierre QUANTIN, qui avait rédigé l'acte de naissance, me l'avait recopié…Pierre est décédé l'année dernière, il avait 66 ans. »

> *Aujourdhuy treizième jour du mois de Nivose an Sept de la république française une et indivisible a dix heures du Matin pardevan moi pierre quantin agent Municipal de la Commune de Looze Elu Le dix Germinal dernier pour Dresser Les actes destinées a Conster Les Naissances les Mariages et les decés des Citoyens est comparu chez moi a deffaut de Maison Commune Edme Créneau laboureur Domicilié a Looze, Lequel assisté de Eloi Boinard agé de vingt deux ans vigneron .Et de Scolastique Privé agée de vingt cinq ans tous demeurant en la Commune de Looze a Déclaré a moi pierre quantin, que Béate Larrivé Son Epouse en légitime Mariage est accouchée ce jourdhuy a deux heures du Matin dans sa maison a Looze d'un Enfant femel qu'il nous a presenté et auquel il a donné le prénom de Marie Madelaine Scholastique . D'après cette declaration que les Citoyens Eloi Boinard et Scholastique privé ont certifié conforme a la Vérité et la Representation de L'Enfant qui ma Eté faite dénommmé . je Rédigé envertu des pouvoir qui me Sont délégués le présent acte que Edme créneau père de L'Enfant a Signé et Les deux témoins Eloi Boinard Et Scolastique privé ont déclaré ne Savoir Signé*

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession							Age
					Sexe masculin			Sexe féminin			
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
29	12	Créneau ve Richard	Madelaine	cultivatrice						1	37
30	12	Richard	Clarisse	«				1			13
31	12	Richard	Apolinaire	journalier	1						10

Maison habitée : G227 (Le Village)



Le mari de Madelaine, est sans doute Dominique RICHARD, décédé en 1827, à l'âge de 30 ans, fils de Jean RICHARD et d'Elizabeth PELLARD.

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
32	13	Naux	Alexandre	maçon		1					32
33	13	Paillot f^{e} Naux	Rosalie	«					1		36
34	13	Naux	Alexandre	«	1						8
35	13	Naux	Basile	«	1						7
36	13	Naux	Alphrède	«	1						5
37	13	Naux	Alexandrine	«				1			4
38	13	Naux	Nicolas	«	1						2
39	13	Naux	Gérémie	«	1						6m

Maison habitée : ?

Au début du 19eme siècle notamment, dans le bâtiment, les journées comptaient 12 à 13 heures de présence. La loi du 22 Germinal an XI avait fixé les horaires de 6 h du matin à 19 h en été et de 7 h jusqu'au jour défaillant en hiver. En 1806, une tentative de grève s'esquissa à l'annonce d'une journée de 12 heures en hiver et de 14 heures l'été avec seulement une heure d'interruption pour les repas.

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
40	14	Lagrange	Louis	vigneron		1					40
41	14	Bollerot f^{e} Lagrange	Marancienne	«					1		39
42	14	Lagrange	Alexandrine	«				1			10
43	14	Lagrange	Louis	«	1						6

Maison habitée : G221 (Le Village)

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
44	15	Soliveau	Jean	vigneron		1					80
45	15	Poserat f^{e} Soliveau	Marie	«					1		76

Maison habitée : G257 (Le Village)

Isidore : « Dites, monsieur SOLIVEAU, ça fait peut-être 65 ans que vous êtes vigneron, c'est un beau métier ? »

Jean S. : « Oui, bien sûr, mais je vais te chanter une chanson Bourguignonne!»

Et Jean S. se mit à chanter : « *Grand guieu, qué métier d'galère – Que d'et'vigneron – Toujours à goler la terre, - Dans tout'les saisons – Y'aurions d'largent plein un'toûne, - Et pis qu'un baron, - Qu'on n'dirais pas : C'est un homme – Mais : un vigneron* ».

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
46	16	Héreau	Sophie	marchande				1			40
47	16	Héreau	Louise	«				1			12
48	16	Héreau	Charles	«	1						10

Maison habitée : G253 (Le Village)

Nous sommes en 1836, et comme on peut le voir, Sophie HEREAU, n'est pas mariée, ni veuve, et élève seule, ses 2 enfants.
De même, en 1784, était baptisé Edme, fils d' Anne HEREAU et de père inconnu… ou en 1809, pour Catherine FOSSE.
Après la Révolution Française, cela semble très fréquent : voir & Looze en chiffres / Les Looziens et le mariage.
Sophie habite une petite maison de classe 8 ; après des travaux réalisés, elle passera en 1837, en classe 4.

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
49	17	Guillerat v^{e} Paillot	Adélaïde	«						1	61

Maison habitée : G207 (Le Village)

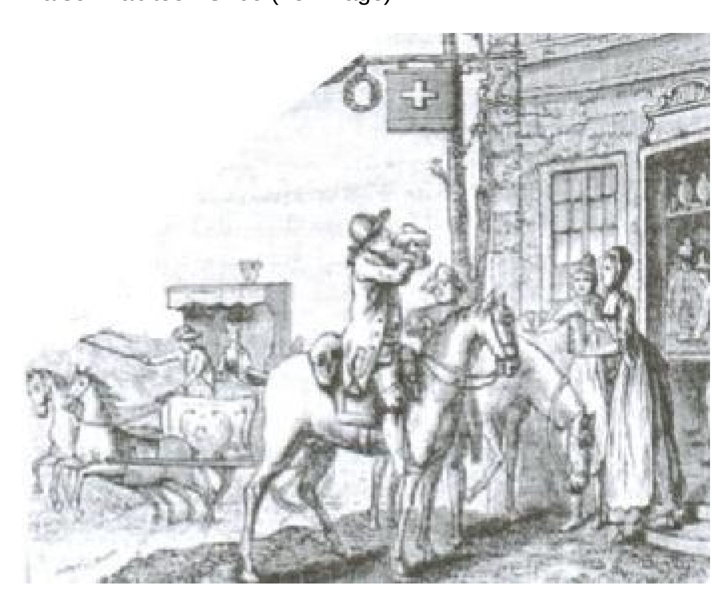
Isidore apprendra que son mari, Edme François PAILLOT, est décédé en 1831, à l'âge de 66 ans.

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
50	18	Bouard	Vignet	vigneron		1					36
51	18	Dorange fe Bouard	Edmée	«					1		40
52	18	Bouard	Ferdinand	vigneron	1						12
53	18	Bouard	Léand	«	1						8

Maison habitée : ?

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
54	19	Droit	Gabriel	cabaretier		1					40
55	19	Thomas fe Droit	Phémie	marchande					1		34
56	19	Droit	Gabriel	«	1						8
57	19	Droit	Eugénie	«				1			6
58	19	Droit	Adèle	«				1			4
59	19	Droit	Annette	«				1			2

Maison habitée : G209 (Le Village)



Le café épicerie, existait encore vers 2000, en G210 (donc maison voisine du G209). G210 (voir Famille 27) appartient à Pierre BOLLEROT, puis de 1847 à 1858, à Gabriel DROIT, et ensuite à mon arrière arrière grand père Eloi HUREAU (gendre de Pierre BOLLEROT), qui déclare des augmentations de construction, en 1862, 1873 et 1879.
Mais en 1860, Eloi est commissionnaire en vin : c'est sa sœur Rosalie et son cousin Alexandre – avec qui elle s'est mariée- qui tiendront l'épicerie auberge et plus tard leur fils Florentin Alexandre et Marie Virginie FRABOT, ou plus tard encore, le fils de ces derniers, Léon Florentin, vers 1900

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
60	20	Sentier	Victor	laboureur		1					29
61	20	Saffroy fe Sentier	Pélagie	«					1		26

Maison habitée : G205 (Le Village)

Le laboureur est un agriculteur travaillant la terre à l'aide de ses propres outils, une bêche ou une houe, un araire ou une charrue, et l'attelage qui va avec.
Après la Révolution, il labourera avec les outils de la ferme.

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
62	21	Sentier ve Ramond	Anne	«						1	59
63	21	Ramond	Etienne	cultivateur	1						27
64	21	Ramond	Louis	bourrelier	1						24

Maison habitée : G204 (Le Village)

Le bourrelier fabriquait les harnais des bêtes de somme, garnis avec la bourre (étoffes grossières, puis poils, crins et étoupe). Si le maréchal-ferrant veillait à la marche et, souvent, au bon état physique de la bête, le bourrelier fournissait quant à lui les liens capables de capter et de transformer la puissance musculaire en traction efficace.
Le métier de bourrelier était très dur, il nécessitait une grande force musculaire pour pousser la bourre bien régulièrement à l'intérieur du corps du collier. En effet celui-ci ne devait présenter ni creux, ni bosses, aucune aspérité susceptible de gêner la bête lorsqu'elle tirait une voiture ou la charrue.

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
65	22	Quentin	Jean Baptiste	vigneron		1					71
66	22	Faussé f^{e} Quentin	Catherine	«					1		53
67	22	Quentin	François	maçon	1						26
68	22	Quentin	Alphonse	soldat à la 40ème de Ligne	1						22
69	22	Quentin	Eléacynthe	domestique				1			20
70	22	Quentin	Alexandre	journalier	1						14
71	22	Quentin	Victor	«	1						9

Maison habitée : G193 (Le Village)

Isidore : « Certains parlent de vous, en disant, le fils du grenadier, pourquoi ?»

Jean Baptiste Q. : « Mon père, Jean Baptiste, était dit 'Grenadier', car c'était un ancien soldat de Milice dans le Bataillon de Joigny, il a servi dans sa jeunesse, pendant 9 années consécutives. Et maintenant, c'est mon fils Alphonse qui est soldat. »

Isidore : « Si je voulais devenir vigneron, quels conseils me donnerez-vous ?»

Jean Baptiste Q. : « Il y a les vignes « hautes » qui vont jusqu'à 4 à 5 pieds de haut, dans les lieux les moins fins et les vignes « basses » qu'on ne laisse s'élever qu'à la hauteur de 3 pieds. Tu les enterres tous les ans, ou tu les ravales, en n'en laissant paraître qu'une petite extrémité qui renouvellera ainsi la vigne tous les ans. Les vignes hautes produisent beaucoup et donnent souvent sept à huit pièces de vin commun par arpent (une pièce = 300 bouteilles). Les vignes basses produisent moins, mais le vin obtenu est plus délicat. Elles ne donnent souvent que deux pièces de vin par arpent.
Afin que ton vin soit exquis, il faut que la vigne soit bien exposée au soleil, surtout au midi, et même en pente, ou en façon de coteau, plutôt qu'en plaine ; que les ceps qui la composent soient bien choisis et qu'ils ne fassent que des petits raisins noirs ; que le fond de la terre soit bon, un peu pierreux, et non humide par lui-même. Ces sortes de terres sont légères et nécessitent d'y mettre de temps en temps du fumier et de la terre neuve. Il ne faut que peu de fumier. La trop grande quantité rendrait le vin mol et fade. Il faut communément du fumier de vache, parce qu'il est moins chaud que celui de cheval… »

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
72	23	Bouard	Joseph	tonnelier		1					50
73	23	Bouard f^{e} Bouard	Anne	«					1		60
74	23	Bouard	Basile	vigneron	1						24
75	23	Bouard	Augustine	«				1			14

Maison habitée : G170 ou G207bis (Le Village)

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
76	24	Petit	Joseph	jardinier		1					32
77	24	Bouard f^{e} Petit	Eugénie	«					1		22

Maison habitée : ?

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
78	25	Droit	Hilaire	adjoint et cultivateur		1					53
79	25	Paillot f^{e} Droit	Marie	«					1		50
80	25	Droit	Charles	vigneron	1						24
81	25	Droit	Tarcil	marchande				1			22

Maison habitée : G208 ou G251 (Le Village)

Charles (Louis Charles Hilaire) Droit se mariera avec Exorine PAILLOT, et sera maire de Looze, de 1846 à 1870. Il occupera d'ailleurs la maison du maire de 1836, Jean Baptiste RATIVEAU => voir Famille 118

N° d'ordre Gén.	Fam.	Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin g	h.m	v.	Sexe féminin f.	f.m	v.	Age
82	26	Amblard	Jean	cultivateur		1					46
83	26	Quentin fe Amblard	Louise	«					1		42
84	26	Amblard	Euphrasille	«				1			21
85	26	Amblard	Joséphine	«				1			17
86	26	Amblard	Geneviève	«				1			14

Maison habitée : G192 (Le Village)

Isidore : « Dites, Monsieur AMBLARD, ça consiste en quoi, le métier de cultivateur, qu'est ce qu'il faut faire?»

Jean A. : « Les tâches du laboureur, sont de préparer la terre, c'est-à-dire essarter, épierrer, aménager des fossés, puis de labourer avec bœuf, cheval, mulet ou âne, de fumer la terre, de semer et sarcler, et enfin, de moissonner et de conserver les blés.

N° d'ordre Gén.	Fam.	Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin g	h.m	v.	Sexe féminin f.	f.m	v.	Age
87	27	Bollerot	Pierre	tonnelier	1						31
88	27	Quentin ve Bollerot	Anne (mère du précédent)	«						1	76

Maison habitée : G210 (Le Village)

N° d'ordre Gén.	Fam.	Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin g	h.m	v.	Sexe féminin f.	f.m	v.	Age
89	28	Jeanniot	Lambert	vigneron		1					30
90	28	Larrivé fe Jeanniot	Colombe	«					1		35
91	28	Jeanniot	Eugénie	«				1			7
92	28	Jeanniot	Victor	«	1						6
93	28	Jeanniot	Ferdinand	«	1						1

Maison habitée : G216 ou G66 (Le Village)

N° d'ordre Gén.	Fam.	Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin g	h.m	v.	Sexe féminin f.	f.m	v.	Age
94	29	Salmon	Antoine	vigneron		1					41
95	29	Gauché fe Salmon	Amélie	«					1		31
96	29	Salmon	Antoine	«	1						5
97	29	Salmon	Séraphin	«	1						18m

Maison habitée : G213 (Le Village)

Isidore : « Monsieur SALMON, quels conseils me donneriez-vous pour faire une bonne vendange ?»

Antoine S. : « Le raisin mûrit inégalement, en conséquence tu procéderas pour la cueille, dans l'ordre de maturité. Attention, il vaut mieux différer la vendange pour ne la faire que par un beau jour. Tu attendras que le soleil ait paru et échauffe la grappe. Le raisin vert et le raisin pourri seront jetés. Tu dois déposer avec soin la grappe dans les paniers et les « bachoues » (hotte en bois qui sert à porter le raisin). Tu laisseras le raisin pendant vingt-quatre heures entrer en miellation. Une fois, le raisin en état d'entrer dans la cuve, tu l'égrappes, s'il doit être égrappé. Tu l'égrappes au moyen d'une petite fourche à trois dents que tu promènes dans le raisin ; la rafle vient à la surface. Tu égrappes une bachoue de vendange que tu vides dans une petite cuvelle placée auprès de la cuve ; éraflée, puis tu la vides sur la claie pour y être foulée. Deux hommes, l'un pour égrapper, l'autre pour écraser, suffisent pour desservir une cuve de 12 à 15 pièces (1 pièce = 1 barrique)».

N° d'ordre Gén.	Fam.	Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin g	h.m	v.	Sexe féminin f.	f.m	v.	Age
98	30	Pelard ve Fraudin	Marie	«						1	53
99	30	Sotterot	Adélaïde	domestique				1			14

Maison habitée : ?

N° d'ordre Gén.	Fam.	Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin g	h.m	v.	Sexe féminin f.	f.m	v.	Age
100	31	Poirier ve Paillot	Prudence	«						1	50

Maison habitée : ?

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
101	32	Bouard	Denis	tonnelier		1					76
102	32	Bezau f^e^ Bouard	Marianne	«					1		69

Maison habitée : G181 (Le Village)

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
103	33	Guillet v^e^ Droit	Marie	«						1	40

Maison habitée : ?

3.3 QUARTIER III : Le Bas de la Grande Rue (en-dessous de l'église n°G113)



N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
104	34	Camu	Edme	vigneron		1					75
105	34	Bollerot fe camu	Geneviève	«					1		75

Maison habitée : G180 (Le Village)

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
106	35	Naux	Louis	vigneron		1					45
107	35	Madelaina fe Naux	Marguerite	«					1		50

Maison habitée : G180 (Le Village)

Isidore : « Monsieur NAUX, vous êtes tout seul quand vous vendangez ?»

Louis N. : « Bien sûr que non ! Pendant les vendanges, voisins, amis et parents s'entraident de leur mieux, pour récolter le raisin. Dans les propriétés importantes, on fait appel à des journaliers de la région, souvent des femmes. C'est une suite ininterrompue de fatigue, mais aussi de dîners copieux où l'on boit souvent à perdre la raison ! …mais, cela n'arrive que deux fois dans l'année, aux vendanges et à la Saint Vincent.



Les vendanges se déroulent généralement dans la bonne humeur. On apprécie la « gobine » (le repas des vendangeurs) ou les « percerailles »…Au petit matin, avant le départ à la vigne, il est de coutume de boire un verre de marc. Cette boisson âpre et rude, réchauffe la gorge, coupe la faim et donne du cœur à l'ouvrage.

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
108	36	Gaujard	Pierre	vigneron		1					59
109	36	Morguand fe Gaujard	Ulalie	«					1		50
110	36	Gaujard	Alexandre	domestique	1						30
111	36	Gaujard	Albert	domestique	1						28
112	36	Gaujard	Rosalie	«				1			17

Maison habitée : G179 ou G223 (Le Village)

Les domestiques sont employés dans certaines familles aisées et surtout, au château (de 1 à 100 serviteurs, suivant le standing).
Dans ces maisons, on ne saurait vivre décemment sans une cuisinière (chaque repas comporte souvent 3 plats de viande au menu), une femme de charge, femme à tout faire (en particulier la lessive), et une femme de chambre (coiffure de Madame, habillage où les nombreux lacets, corsets, pressions, boutons et agrafes exigent son assistance).
Au personnel de maison, s'ajoutent souvent deux ou trois valets et un maître d'hôtel, et si nécessaire, une nourrice.
Reste enfin le personnel extérieur : un cocher, un palefrenier et un garçon d'écurie, un ou plusieurs jardiniers,…

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
113	37	Madelaina	Hilaire	vigneron		1					33
114	37	Frevin fe Madelaina	Anne	«					1		32
115	37	Madelaina	Honorine	«				1			10
116	37	Madelaina	Marie	«				1			6
117	37	Madelaina	Joséphine	«				1			3
118	37	Madelaina	Louise	«				1			9m
119	37	Madelaina	Basil	«	1						9m

Maison habitée : G179 (Le Village)

Isidore : « Monsieur MADELAINA, j'ai entendu la chanson de Saint Vincent, en connaissez-vous d'autres ?»

Hilaire M. : « Voici la chanson du raisin nouveau ! »

Raisin nouveau, raisin vermeil,
garde la chaleur du soleil
et verse-la dans le tonneau
raisin vermeil, raisin nouveau.

On les entend sur les coteaux
de l'aube à la nuit sans relâchedire,
pour alléger leur tâche,
les vertus du raisin nouveau :

Donne la joie aux braves gens
et l'espérance aux indigents,
à ceux qui pleurent la gaîté,
à ceux qui souffrent la santé.

Et s'envolant au bruit des voix,
les grives, de raisin gourmandes
vont chanter les grappes friandes
sur la lisière des grands bois.

Raisin nouveau, raisin vermeil,
garde la chaleur du soleil
et verse-la dans le tonneau
raisin vermeil, raisin nouveau.

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession							Age
					Sexe masculin			Sexe féminin			
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
120	38	Mathieu v^e Paillot	Louis	propriétaire			1				59
121	38	Mathieu	Charles	séminariste	1						19

Maison habitée : G176 (Le Village)

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession							Age
					Sexe masculin			Sexe féminin			
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
122	39	Droit	Alexandre	cultivateur		1					23
123	39	Mathieu f^e Droit	Antoinette	marchande					1		22

Maison habitée : G176 (Le Village)

Au cœur du travail paysan était la parcelle, avant que ne s'impose l'usage du calcul en hectares et en ares, on estimait souvent les parcelles de terre labourable en « journaux »… Le journal était la superficie qu'on pouvait travailler (labourer, faucher,…) en une journée. Assez souvent, le journal tournait autour d'une trentaine d'ares.

Certaines des marchandes de Looze, étaient probablement « marchandes mercières » : marchandes proposant des articles divers, surtout dans le domaine de l'habillement. Ce corps, est considéré comme le plus noble et le plus excellent de tous les corps de marchand !

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession							Age
					Sexe masculin			Sexe féminin			
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
124	40	Biolt v^e Huré	Marianne	«						1	76

Maison habitée : ?

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession							Age
					Sexe masculin			Sexe féminin			
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
125	41	Jeanniot	Jean Baptiste	cultivateur		1					30
126	41	Paillot f^e Jeanniot	Julienne	«					1		25

Maison habitée : G162 (Le Village)



Isidore : « Monsieur JEANNIOT, c'est facile de labourer ? »

Jean Baptiste J. : « Il faut parler doucement aux bêtes. Leurs oreilles pointent, puis se rabattent en arrière ; un léger frisson hérisse leurs encolures ; leurs jarrets gonflés se tendent vigoureusement et toute l'enfléchure se met à trembler ; puis le soc pénètre en grinçant dans la terre.
Le timon est secoué et tu sens tes bras se durcir sous la vibration. Tu baisses la tête en avant pour appuyer de tout ton poids sur les deux mancherons de chêne, et ton attelage se met en marche. »
Isidore : « Et à quel moment doit-on labourer ? »

Jean Baptiste J. : « Il y a au moins 2 saisons de labour, l'une en automne, principalement en septembre, l'autre au printemps, la plupart du temps en février. »

N° d'ordre Gén.	Fam.	Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
					g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
127	42	Héreaux	Hypolite	vigneron		1					27
128	42	Amblard f^{e} Héreaux	Thérèze	«					1		28
129	42	Héreaux	Léopold	«	1						2
130	42	Héreaux	Elisa	«				1			1m

Maison habitée : ?

N° d'ordre Gén.	Fam.	Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
					g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
131	43	Saffroy v^{e} Huré	Colombe	«						1	65
132	43	Huré	Denis	cultivateur	1						37
133	43	Huré	Alexis	tonnelier	1						26

Maison habitée : G161 (Le Village)



Alexis se mariera avec Tarcil DROIT, fille d'Hilaire DROIT (Famille 25) et deviendra propriétaire de sa maison G208, en 1843. C'est ici que vivaient Michel et Daniel HURÉ , vers 1970.

N° d'ordre Gén.	Fam.	Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
					g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
134	44	Jeanniot	Julien	laboureur		1					68
135	44	Huré f^{e} Jeanniot	Edmée	«					1		73

Maison habitée : ?

Isidore : « Monsieur JEANNIOT, est-ce que vous me conseillez, de devenir laboureur ? »

Julien J. : « Ecoute, petit, comme elle est rude et, comme elle est longue, la fatigue du laboureur ! Le laboureur rentre à la nuit tombante, courbé, fourbu, hodé comme on dit chez nous, si vanné de fatigue qu'il ne se sent même plus d'appétit, et qu'entre la lassitude de la veille et celle du lendemain, c'est à peine si la nuit est assez longue pour détendre ses muscles courbatus. »

N° d'ordre Gén.	Fam.	Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
					g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
136	45	Didoux v^{e} Paillot	Pélagie	«						1	53

Maison habitée : G158 (Le Village)

N° d'ordre Gén.	Fam.	Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
					g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
137	46	Paillot	Charles	vigneron		1					21
138	46	Droit f^{e} Paillot	Séraphie	«					1		22

Maison habitée : G158 (Le Village)

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession							Age
Gén.	Fam.				Sexe masculin			Sexe féminin			
					g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
139	47	Vallée	Charles	vigneron		1					42
140	47	Droit f^{e} Vallée	Colombes	«					1		39
141	47	Vallée	Constance	«				1			14
142	47	Vallée	Henri	«	1						12
143	47	Vallée	Alexandre	«	1						5

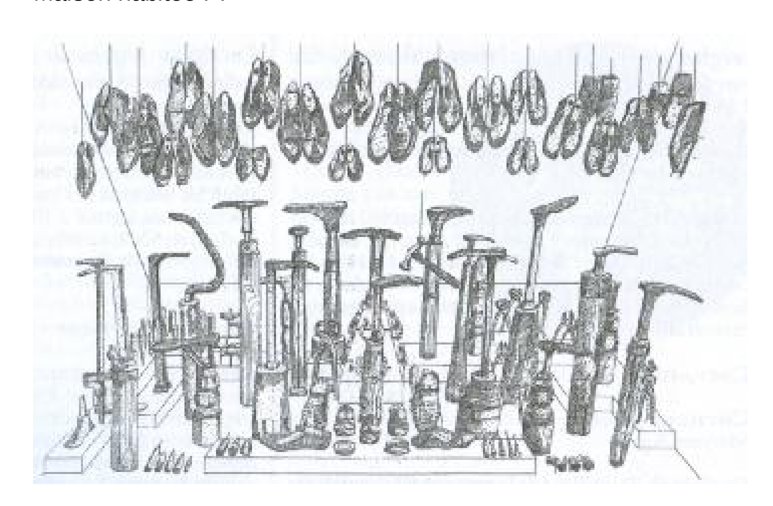
Maison habitée : G156 ou G159 (Le Village)

Isidore : « Monsieur VALLEE, un vigneron, ça a peur de quoi?»

Charles V. : « Depuis toujours, les vignerons craignent deux fléaux : les gelées et la grêle. Il y a 10 ans, nous avons du faire face successivement à l'attaque inédite d'un papillon (la pyrale), puis d'un champignon (oïdiom). »

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession							Age
Gén.	Fam.				Sexe masculin			Sexe féminin			
					g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
144	48	François	Louis	cordonnier		1					32
145	48	Quentin f^{e} François	Florence	«					1		30
146	48	François	Charles	«	1						7
147	48	François	Hortense	«				1			5
148	48	François	Louise	«				1			2

Maison habitée : ?



Isidore a été très impressionné par toutes ces chaussures suspendues, et tous ces outils, qu'utilise le cordonnier.

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession							Age
Gén.	Fam.				Sexe masculin			Sexe féminin			
					g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
149	49	Largeot	Victor Théophile	instituteur		1					22
150	49	Paillot f^{e} Largeot	Hortense	«					1		26

Maison habitée : ?

En cette période de l'année, il n'y a pas école, les parents ont besoin des enfants pour les aider aux travaux des champs.

Si Isidore était venu quelques mois plus tôt, il aurait entendu de loin, à travers les fenêtres de l'école, le bourdonnement sourd des voix répétant les leçons, épelant les syllabes, parfois interrompu par un coup de plat de règle, donné par le maître d'école, sur l'angle d'un pupitre. [voir l'histoire de l'école de Looze, en annexe 5.2]



N° d'ordre Gén.	Fam.	Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin g	h.m	v.	Sexe féminin f.	f.m	v.	Age
151	50	Créneau v^{e} Droit	Béathe	«						1	47
152	50	Droit	Louis	vigneron	1						21
153	50	Droit	Louise	journalière				1			19
154	50	Droit	Jean Baptiste	vigneron	1						17

Maison habitée : ? (Le Village)

N° d'ordre Gén.	Fam.	Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin g	h.m	v.	Sexe féminin f.	f.m	v.	Age
155	51	Créneau	Jean Baptiste	vigneron		1					45
156	51	Bougot f^{e} Créneau	Marianne	«					1		51
157	51	Créneau	Louis	boulanger	1						21
158	51	Créneau	Adolphe	domestique	1						17
159	51	Créneau	Victor	vigneron	1						15

Maison habitée : G151 (Le Village)

Un célèbre bourguignon, Henri VINCENOT, nous raconte les pratiques, pour payer le boulanger, encore en vigueur dans l'Auxois, au début du XXème siècle.
Le client devait payer en fonction du nombre de crans, qui étaient gravés sur sa planchette, la « taille ». La taille était constituée de deux planchettes de bois, s'encastrant exactement l'une sur l'autre. Le client en possédait une, le boulanger conservait l'autre.
Lorsqu'un enfant venait chercher le pain, il donnait sa planchette au boulanger qui l'appliquait contre la sienne et de son grand couteau faisait une entaille par kilo dans le bois des deux tailles accolées.
Toutes les deux semaines, il suffisait de compter les crans et de contrôler en confrontant la planchette du client et celle conservée par le boulanger.
…en 1860, sur un acte, est cité Hilaire CRENEAU, boulanger (24 ans).

N° d'ordre Gén.	Fam.	Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin g	h.m	v.	Sexe féminin f.	f.m	v.	Age
160	52	Paillot	Nicolas	cultivateur		1					51
161	52	Droit f^{e} Paillot	Anasthasie	«					1		58
162	52	Paillot	Sidonie	«				1			23
163	52	Paillot	Séraphin	vigneron	1						20

Maison habitée : G119 (Le Village)



Isidore : « Monsieur PAILLOT, à quel moment faut-il semer ? »

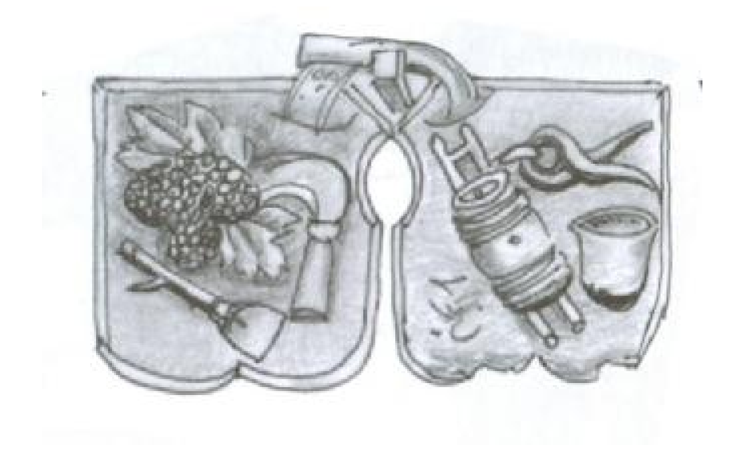
Nicolas P. : « Il y a 2 périodes de semailles, les trois dernières semaines d'octobre pour les semailles d'automne, et les mois de mars ou avril, pour les semailles de printemps. »

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
164	53	Saffroy ve Paillot	Marie	«						1	86

Maison habitée : G119 (Le Village)

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
165	54	Soliveau	Jean	propriétaire		1					44
166	54	Bouard fe Soliveau	Escolastique	commissionnaire					1		46
167	54	Soliveau	Isaü	journalier	1						18
168	54	Soliveau	Gérémie	journalier	1						14
169	54	Soliveau	Angélique	«				1			11

Maison habitée : ? (Le Village)



N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
170	55	Bridou ve Quentin	Geneviève	«						1	59
171	55	Quentin	Mélanie	domestique				1			29
172	55	Quentin	Isabel	domestique				1			30
173	55	Quentin	Elisabeth	domestique				1			27
174	55	Quentin	Emelienne	lingère				1			25

Maison habitée : ? (Le Village)

Isidore : « Vous êtes 3 domestiques, c'est facile d'être domestique ? »

Isabel Q. : «Il faut suivre les conseils du manuel d'instructions aux domestiques, par exemple, pour une femme de chambre,… »
Mélanie Q. : «…si vous servez une dame qui soit un peu disposée à la galanterie, vous verrez qu'il faudra apporter une grande prudence dans votre conduite… »
Elisabeth Q. : «…trois choses sont nécessaires à savoir : la première, comment plaire à votre maîtresse ; la deuxième, comment prévenir les soupçons du mari ou de sa maison ; et enfin, mais surtout, comment faire tourner la chose à votre plus grand avantage. »

Emelienne est lingère : qu'est ce qu'une lingère ? Aux débuts, une vendeuse de linges, puis une couturière,et enfin une femme s'occupant de linge de luxe pour une clientèle riche, de vêtements liturgiques ou du linge de collectivités. Les premiers statuts de la corporation datent de 1485. Il y avait 50 000 lingères en France en 1880.

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
175	56	Droit	Gérasime	cultivateur		1					27
176	56	Saffroy fe Droit	Rosalie	«					1		22
177	56	Droit	Zoé	«				1			5m

Maison habitée : G129 (Le Village)

Isidore : « Monsieur DROIT, à quel moment faut-il moissonner ? »

Gérasime D. : « La moisson s'étend entre la fin du mois de juin et celle du mois de septembre, selon le temps qu'il a fait. »





N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession							Age
					Sexe masculin			Sexe féminin			
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
178	57	Droit	Etienne	propriétaire		1					50
179	57	Droit f^e Droit	Colombe	«					1		55

Maison habitée : G129 ou G130 (Le Village) ou F474 (Le Bouchot)

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession							Age
					Sexe masculin			Sexe féminin			
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
180	58	Bouard	Victor	laboureur		1					33
181	58	Montagné f^e Bouard	Joséphine	«					1		26
182	58	Bouard	Tarcil	«				1			6
183	58	Bouard	Victorine	«				1			3

Maison habitée : G134 (Le Village)



Ce jour là, Isidore a croisé Victor BOUARD, qui rentrait des champs, avec un voisin…tous deux, bien fatigués d'avoir fauché toute la journée

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession							Age
					Sexe masculin			Sexe féminin			
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
184	59	Privé v^e Bouard	Lucie	«						1	65

Maison habitée : ? (Le Village)

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession							Age
					Sexe masculin			Sexe féminin			
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
185	60	Paillot	Etienne	vigneron		1					35
186	60	Fraudin f^e Paillot	Augustine	«					1		34
187	60	Paillot	Louise	«				1			10
188	60	Paillot	Léandre	«	1						8
189	60	Paillot	Alexandre	«	1						7
190	60	Paillot	Armandine	«				1			4
191	60	Paillot	Auguste	«	1						2
192	60	Paillot	Clarisse	«				1			2m

Maison habitée : G145 ou G146 (Le Village)

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession							Age
					Sexe masculin			Sexe féminin			
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
193	61	Hurot	Hilaire	vigneron		1					40
194	61	Créneau f^{e} Hurot	Marie	«					1		37
195	61	Hurot	Frédéric	«	1						9
196	61	Hurot	Thaïsse	«				1			7
197	61	Hurot	Alexandre	«	1						5

Maison habitée : G137 (Le Village)

Ces 2 familles, 60 et 61, sont représentatives de la vie de nos ancêtres.
Famille 60 : Etienne PAILLOT s'est marié en 1825 à Augustine FRAUDIN ; 11 ans plus tard, en 1836, à 34 ans, Augustine vient d'avoir son 7ème enfant…ils auront 3 autres enfants.
Famille 61 : Jean Hilaire HUREAU, qui a 40 ans en 1836, est le dernier né, des 8 enfants, d'Edme HUREAU et Marie Anne Rosalie VALLEE ; 5 de ses frères et sœurs sont décédés très jeunes, à l'âge de 16 jours/21 jours/5 mois et demi/6mois/10 mois. Il vivra 68 ans, et ses frères, Edme Jean Dominique, 74 ans (famille 91), et Edme Michel, 61 ans (famille 72).,

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession							Age
					Sexe masculin			Sexe féminin			
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
198	62	Créneau v^{f} Bouard	Charles	vigneron			1				75

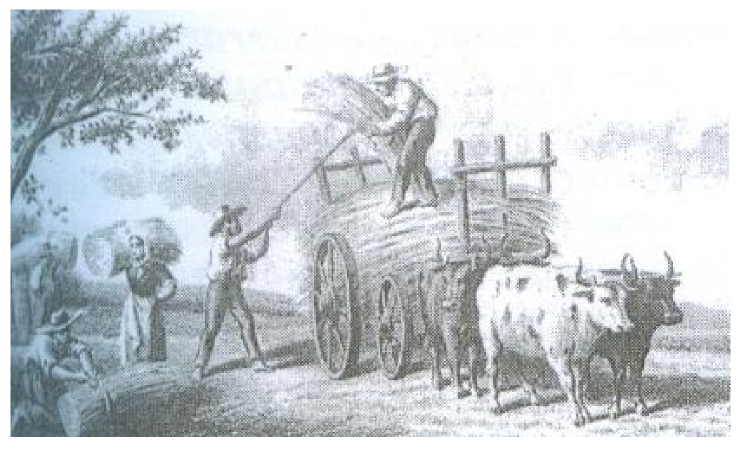
Maison habitée : G137 (Le Village)

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession							Age
					Sexe masculin			Sexe féminin			
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
199	63	Créneau v^{e} Jeanniot	Victoire	journalière						1	49
200	63	Jeanniot	Alexandrine	couturière				1			22
201	63	Jeanniot	Honorine	«				1			14

Maison habitée : G137 (Le Village)

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession							Age
					Sexe masculin			Sexe féminin			
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
202	64	Paillot	Marc Antoine	cultivateur		1					57
203	64	Paillot f^{e} Paillot	Prudence	«					1		52
204	64	Paillot	Prudence	domestique				1			22
205	64	Paillot	Clémentine	journalière				1			20
206	64	Paillot	Domatienne	domestique				1			18
207	64	Paillot	Augustine	«				1			14

Maison habitée : ? (Le Village)



Aujourd'hui, le blé coupé est rentré chez Marc Antoine PAILLOT.
Tout le monde s'y met, même Isidore a été embauché…il faut dire qu'il faisait beau, et qu'il en a profité pour faire une petite « coupure » dans son recensement.

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession							Age
					Sexe masculin			Sexe féminin			
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
208	65	Massu	Jean Philippe	sabotier		1					35
209	65	Frévin f^{e} Massu	Catherine	marchande					1		34
210	65	Massu	Clarisse	journalière				1			13
211	65	Massu	Victor	«	1						11

Maison habitée : ? (Le Village)

Isidore : « Monsieur MASSU, comment devient-on sabotier ? »

Jean Philippe M. : « Fabriquer un sabot n'est pas une tâche aisée et l'apprentissage est long. L'apprenti "creuse" et "finit" pendant quatre ou cinq mois, ensuite il taille pendant deux ans. Les apprentis sont souvent fils de sabotier . Traditionnellement le père transmet son métier à ses enfants; c'est mon cas, puisque tu verras mon père, Jean Baptiste, également sabotier…et, peut-être qu'un jour, ce sera au tour de mon fils Victor, de prendre la relève ? »

Isidore : « Et, comment fait-on un sabot ? »

Jean Philippe M. : « On achète le bois sur pied dans la forêt (bouleau, hêtre, peuplier) et on choisit des troncs bien droits. Après l'abattage et le charriage, le bois est entreposé à côté de la maison, puis scié au fur et à mesure de la demande…pour la suite, tu comprendras mieux à l'atelier de mon père ! »

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
212	66	Créneau v^{e} Paillot	Colombe	«						1	45
213	66	Paillot	Alexandre	vigneron	1						22
214	66	Paillot	Victor	domestique	1						19

Maison habitée : G86bis ou G211 (Le Village)

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
215	67	Larrivé	Pierre	vigneron		1					43
216	67	Bollerot f^{e} Larrivé	Anne	«					1		42
217	67	Larrivé	Ferdinande	journalière				1			21
218	67	Larrivé	Amélie	couturière				1			17
219	67	Larrivé	Florine	«				1			14
220	67	Larrivé	Alexandrine	«				1			8
221	67	Larrivé	Alexandre	«	1						4

Maison habitée : G141 (Le Village)

Isidore : «Dites, monsieur LARRIVE, elles ont quelles surfaces vos vignes ?».

Pierre L. : «Ca dépend, j'en ai une petite, de 4 ares en Fosse Guillerat et, par exemple , une assez grande, qui fait 18 ares 40, aux Longues Rayes ! ».

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
222	68	Amblard	Pierre	journalier		1					55
223	68	Quentin f^{e} Amblard	Marianne	«					1		64
224	68	Amblard	Marguerite	«				1			28
225	68	Amblard	Rosalie	«				1			26
226	68	Amblard	Louis	journalier	1						24

Maison habitée : G86 (Le Village)

Isidore : «Dites, monsieur AMBLARD, c'est quoi comme métier, journalier ?».

Pierre A. : «Un journalier, est un ouvrier se louant à la journée ; on dit aussi manouvrier, ou bien brassier, c'est-à-dire, un manœuvre, qui ne peut offrir que la force de ses bras. Nous ne possédons, ni bête de trait, ni matériel agricole. »

« Les manouvriers, journaliers, artisans et autres, dépourvus de toute propriété, composant spécialement la classe du pauvre peuple, et malheureusement la moitié de la Nation française, se trouvent obligés de s'adresser à ceux qui en ont été nommés les représentants pour exprimer leurs doléances et demander les moyens de soulager dans leur état précaire, incertain et souvent digne de pitié… »
(Cahiers de doléances, mai 1789)

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
227	69	Dorange	Auguste	journalier		1					37
228	69	Maté f^{e} Dorange	Geneviève	«					1		26
229	69	Dorange	Hortense	«				1			7
230	69	Dorange	Louis	«	1						6
231	69	Dorange	Auguste	«	1						2m

Maison habitée : G85 (Le Village)

Isidore : «Monsieur DORANGE, ça ne doit pas être facile la vie d'un journalier ?».

Auguste D. : «C'est vrai que nous gagnons peu, mais dans l'ensemble, un journalier vendangeur te dira, qu'il est plus heureux que le maître . Contrairement aux propriétaires, le journalier n'a pas à se soucier des intempéries, ne craint pas les excès de soleil, la grêle, les pluies et les orages qui déciment la récolte. Le vendangeur touche peu de sous par jour, mais la plupart recherchent moins l'argent que la compagnie des autres, le plaisir de participer à l'avènement du vin nouveau, le plaisir d'entonner ensemble la chanson des vendanges. »

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
232	70	Quentin v^{e} Jeanniot	Edmée	vachère						1	70

Maison habitée : ? (Le Village)

Isidore : «Madame QUENTIN, c'est quoi le travail d'une vachère ?».

Edmée Q. : «Garder les vaches, tu ne sais pas ce que c'est ! Ça a l'air tranquille, mais ça ne l'est pas.
Il faut avoir l'œil aux aguets, même quand il ne s'agit que d'un seul animal attaché au pieu par sa corde. Il faut déplacer le pieu quand la vache a tondu l'herbe dans le cercle tracé par cette corde. Les champs cultivés aux alentours sont pour elle une tentation constante. Et puis, elle peut s'étrangler avec une pomme à cidre, crever d'une ventrée de trèfle humide, se prendre dans sa longe et se casser une jambe dans ses efforts têtus pour se dégager.



Tout en continuant à traire sa vache, Edmée Q. continua :

« Elle peut être affolée par les abois rageurs d'un chien, et s'enfuir à travers champs et vallons. Un taon peut se glisser sous sa queue et c'est la déroute aveugle, éperdue, la corde entre les jambes, le pieu battant les flans et l'échine quand la bête secoue vainement les cornes. Et puis quoi encore ! La catastrophe guette partout. S'il faut abattre la vache, c'est la ruine pour la famille. »

On apprendra que le 2 mai 1838, à 10h, est décédée Edmée Tiennette Quentin, vachère âgée de 70 ans, veuve de défunt Jacques JEANNIOT.

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
233	71	Larrivé v^{e} Madeleina	Marguerite	«						1	47
234	71	Madeleina	Henriette	domestique				1			23
235	71	Madeleina	Germain	journalier	1						20
236	71	Madeleina	Marie	«				1			14

Maison habitée : ? (Le Village)

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
237	72	Hureau	Michel	vigneron		1					49
238	72	Bollerot f^{e} Hureau	Suzanne	«					1		47
239	72	Hureau	Eloi	tonnelier	1						22
240	72	Hureau	Auguste	vigneron	1						20
241	72	Hureau	Séraphie	«				1			10
242	72	Hureau	Rosalie	«				1			3

Maison habitée : G147/G150 (Le Village)

Michel HUREAU a engendré Eloi ; Eloi a engendré Auguste ; Auguste a engendré Georges ; Georges a engendré Guy, mon père.
Michel possédait – entre autres – une petite terre de 5 ares 90, située à Côte au Roi, qui sera transmise de père en fils, jusqu'à moi. J'ai voulu conserver ce petit bout de terre de Looze, en souvenir de mes ancêtres.
Michel était propriétaire, autour des maisons G147 et G150, de :

- terres G147bis, G148, G148bis et G149,
- vignes G143, G144, G144bis et G149bis.

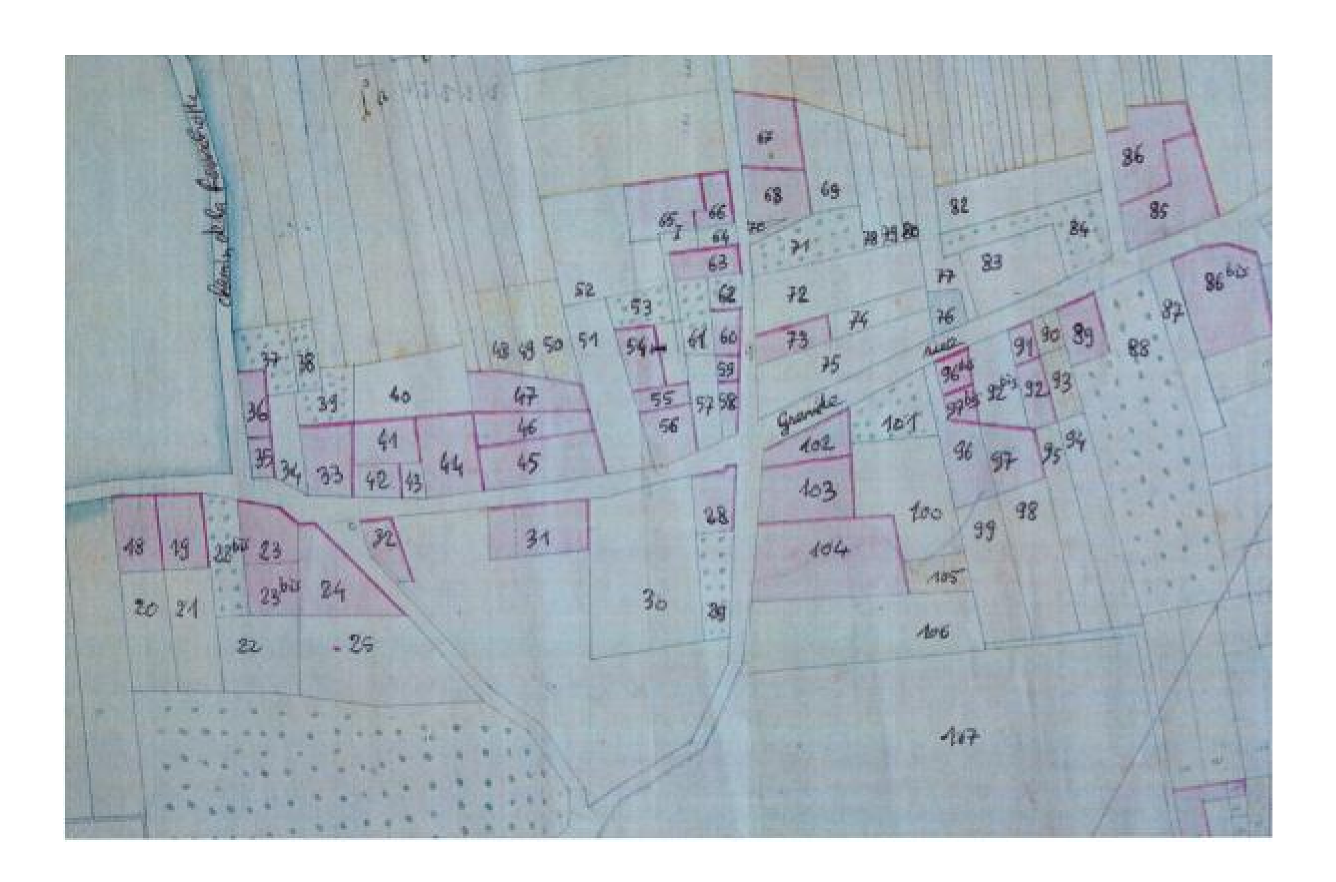
N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
243	73	Créneau v Privé	Michel	propriétaire			1				70

Maison habitée : G135 (Le Village)

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
244	74	Paillot v Larrivé	Charles	«			1				77

Maison habitée : ? (Le Village)

3.4 QUARTIER IV : La route de Laroche à Vauretor



Lorsqu'Isidore se rend dans la rue du bas de Looze (la route de Laroche à Vauretor), il est accueilli par un joyeux tintamarre de coups de maillet ou de marteau, qui tapent en cadence.

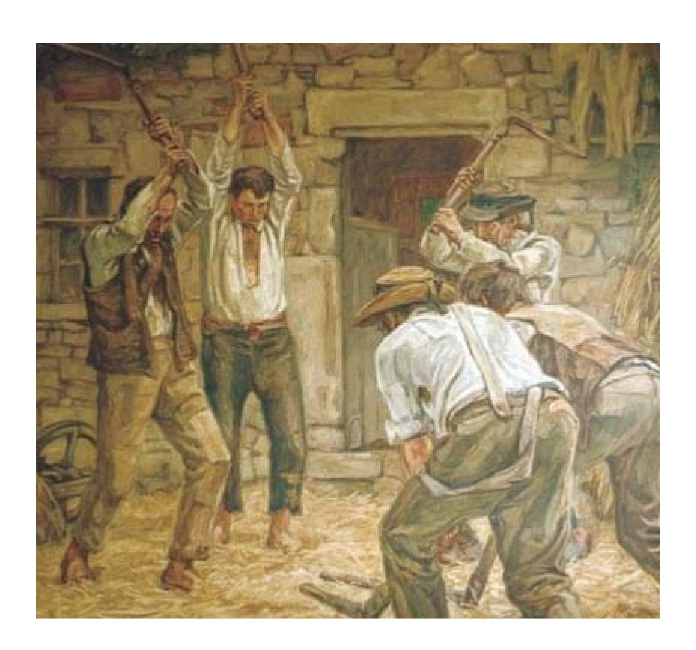
Il s'y trouve, en effet, sur 300m :

- 4 tonneliers,
- les 4 charrons,
- et les 2 maréchaux-ferrants, du village.

…tous des hommes vigoureux âgés de 19 à 54 ans !

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession							Age
					Sexe masculin			Sexe féminin			
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
245	75	Rousselat	Louis	cultivateur		1					
246	75	Paillot f^e Rousselat	Venouse	«					1		36
247	75	Rousselat	Achille	vigneron	1						10
248	75	Rousselat	Delphine	«				1			7
249	75	Rousselat	Isabel	«				1			4
250	75	Rousselat	Alexandrine	«				1			2

Maison habitée : G91, G96bis ou G65 ? (Le Village)



Ce jour là, Isidore a voulu voir comment se passait le battage, il a regardé faire Louis ROUSSELAT aidé de 4 personnes.
Les gerbes engrangées il y a quelques semaines, sont déliées et battues au fléau pour séparer la paille, du grain.
Par groupes de deux, les batteurs se placent face à face et tapent alternativement avec le fléau [deux forts bâtons de houx, articulés par une lanière de cuir].
Ils doivent manœuvrer le fléau, du même train régulier, pour conserver l'harmonie obligée de la cadence ; ils ne disposent pas d'une seconde pour

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession							Age
					Sexe masculin			Sexe féminin			
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
251	76	Burat v^e Paillot	Marianne	«						1	66

Maison habitée : ? (Le Village)

Marianne est la veuve de Georges PAILLOT, et la mère de Venouse PAILLOT, ménage 75.

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession							Age
					Sexe masculin			Sexe féminin			
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
252	77	Durville	Charles	journalier		1					51
253	77	Madeleina f^e Durville	Anne	«					1		51
254	77	Durville	Françoise	«							21
255	77	Durville	Eugène	charron	1						19
256	77	Durville	Hilaire	vigneron	1						16
257	77	Durville	Hypolite	vigneron	1						14
258	77	Durville	Rosalie	«				1			11

Maison habitée : G96 (Le Village)

Un charron est un fabricant de char à 2 et 4 roues, charrettes, chariots, brouettes, et de tous les outils et machinerie agricoles avant l'ère de l'industrialisation ; un métier sans doute aussi vieux que la roue.
Le travail est complexe et combine le travail du bois et celui du fer pour la réalisation des essieux, moyeux et bandages de roues. Les charrons appartiennent à la communauté des charpentiers dont ils s'affranchiront en 1498.

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession							Age
Gén.	Fam.				Sexe masculin			Sexe féminin			
					g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
259	78	Vallée	Louis	maçon		1					46
260	78	Droit f^{e} Vallée	Suzanne	«					1		43
261	78	Vallée	Léontine	«				1			15
262	78	Vallée	Eugénie	«				1			11
263	78	Vallée	Philippe	«	1						9
264	78	Vallée	Séraphie	«				1			3

Maison habitée : G102 ou G75 ? (Le Village)

On avait beau crier « une truellée au sas ! » à chaque fois qu'un mur menaçait de s'écrouler, il y avait beaucoup d'accidents à déplorer. Se blesser sur son lieu de travail était à l'époque considéré comme une véritable catastrophe car l'ouvrier n'était généralement pas indemnisé. En cas d'accident ou de maladie, il était d'usage de se soigner à domicile en faisant appel à la famille ou aux amis.

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession							Age
Gén.	Fam.				Sexe masculin			Sexe féminin			
					g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
265	79	Bonnard	Jean Baptiste	charron		1					54
266	79	Beignon f^{e} Bonnard	Reine	«					1		50
267	79	Bonnard	Etienne	charron	1						27
268	79	Bonnard	Victor	cultivateur	1						20
269	79	Bonnard	Julienne	couturière				1			16
270	79	Bonnard	Hypolite	vigneron	1						14

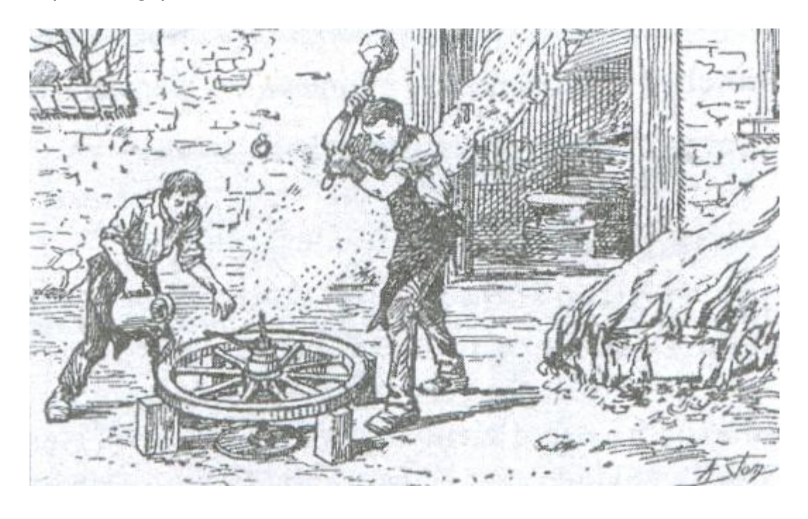
Maison habitée : G67 (Le Village)

Aujourd'hui Isidore est resté observer le charron, qui avait deux roues à ferrer, pour une charrette neuve.

On amène la grande roue en bois toute neuve. On la couche sur le sol non loin du brasier. On la cale comme il faut. C'est le moment délicat de l'opération. Les pinces, maniées par les hommes, soulèvent le bandage, le présentent au-dessus de la roue et le descendent sur elle avec précaution, l'ajustent avec des tirants de fer. Voilà le bois de la roue qui commence à fumer, qui flambe même par endroits. Mais les seaux d'eau sont prêts. Les hommes arrosent le pourtour de la roue.
Il faut que le bandage épouse étroitement la roue…Beau travail. Le bandage adhère au millimètre près.

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession							Age
Gén.	Fam.				Sexe masculin			Sexe féminin			
					g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
271	80	Quentin	Etienne	charron		1					35
272	80	Pouillot f^{e} Quentin	Antoinette	«					1		24
273	80	Quentin	Pauline	«				1			3
274	80	Quentin	Hilaire	«	1						3m

Maison habitée : G218 (Le Village)



N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession							Age
Gén.	Fam.				Sexe masculin			Sexe féminin			
					g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
275	81	Barat (2emes noces)	Simon	tonnelier		1					38
276	81	Droit f^{e} Barat (ex Camu Clément)	Marie	«					1		42
277	81	Camu	Clément	domestique	1						19
278	81	Camu	Hilaire	vigneron	1						17
279	81	Barat	Hubert	«	1						9
280	81	Barat	Louis	«	1						7

Maison habitée : G47 (Le Village)

Rappel sur les tonneliers : Personne ne conteste que les premiers récipients constitués de planches cerclées soit nés en Gaule. Les tonneliers « charpentiers en tonneaux » n'auront une appellation spécifique, qu'à partir du XIIe, et des statuts autonomes qu'en 1376. L'apprentissage y est fixé à 5 ans. Plus tard les règlementations se complexifient, notamment à cause de la contenance des tonneaux.

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
281	82	Barreau	Louis	domestique		1					25
282	82	Sentier f^{e} Barreau	Adrienne	«					1		21
283	82	Barreau	Louis	«	1						3m

Maison habitée : G46 (Le Village)

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
284	83	Droit v^{e} Quentin	Sophie	«						1	47
285	83	Quentin	Colombe	couturière				1			19
286	83	Quentin	Sophie	couturière				1			16

Maison habitée : G103 (Le Village)

Sophie est la veuve de Pierre QUENTIN.



N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
287	84	Héreau v^{e} Paillot	Marie	«						1	80

Maison habitée : ? (Le Village)

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
288	85	Paillot	Gabriel	garde particulier		1					39
289	85	Bouard f^{e} Paillot	Julienne	«					1		38
290	85	Paillot	Amédée	cultivateur	1						16
291	85	Paillot	Auguste	vigneron	1						14
292	85	Paillot	Hector	«	1						8

Maison habitée : G45 (Le Village)



Le garde particulier, est une personne chargée de garder des biens ou des propriétés.
(Martin) Gabriel PAILLOT est parfois cité, dans certains actes, comme garde forestier ; son frère Lambert Michel, était garde forestier des bois de la commune de Joigny.
Le garde forestier, est gardien responsable de la gestion d'un secteur de forêt ; il doit préparer et contrôler les coupes de bois et faire appliquer la règlementation en vigueur.

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession							Age
Gén.	Fam.				Sexe masculin			Sexe féminin			
					g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
293	86	Quentin	Vincent	maréchal		1					39
294	86	Paillot fe Quentin	Anasthasie	«					1		44

Maison habitée : G31 (Le Village)

MARECHAL FERRANT : Métier du fer issu des fèvres [à l'origine, fèvre désignait tous les gens travaillant les métaux]. Terme appliqué depuis le XIe aux gens qui ferrent et donnent les soins aux chevaux. Leurs statuts, renouvelés en 1609 et 1687, exigeaient de ferrer un cheval des 4 pieds et de forger un chef d'œuvre. Ce sont les seuls véritables vétérinaires, pratiquement jusqu'au XIXe.
L'emploi du cheval comme moyen de locomotion principal fait que l'on trouvait au moins, un atelier de maréchalerie dans tous les villages de France jusqu'à la moitié du XXe. Son savoir-faire dans l'art de forger le faisait en plus fabriquer et réparer l'outillage du village, de sorte qu'il était souvent également taillandier, ferronnier, forgeron.

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession							Age
Gén.	Fam.				Sexe masculin			Sexe féminin			
					g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
295	87	Quentin	Michel	domestique		1					28
296	87	Massu fe Quentin	Louise	«					1		28

Maison habitée : ? (Le Village)

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession							Age
Gén.	Fam.				Sexe masculin			Sexe féminin			
					g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
297	88	Quentin	Ludovic	cultivateur		1					35
298	88	Paillot fe Quentin	Euphrasille	«					1		34
299	88	Quentin	Ludovic	«	1						11
300	88	Quentin	Clémence	«					1		9
301	88	Quentin	Alexandre	«	1						6
302	88	Quentin	Amédée	«	1						2

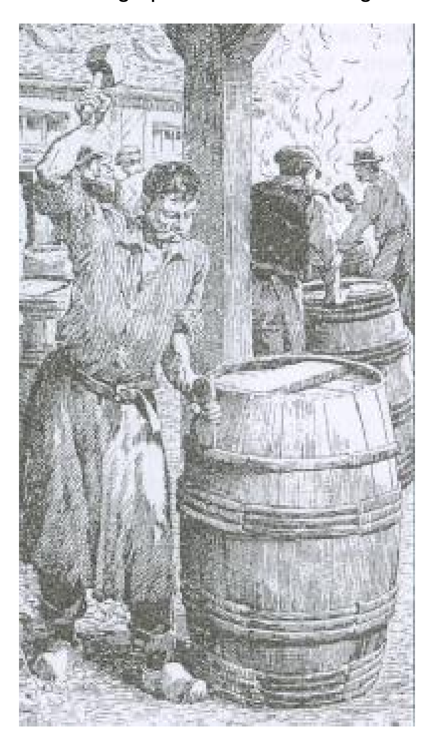
Maison habitée : ? (Le Village)

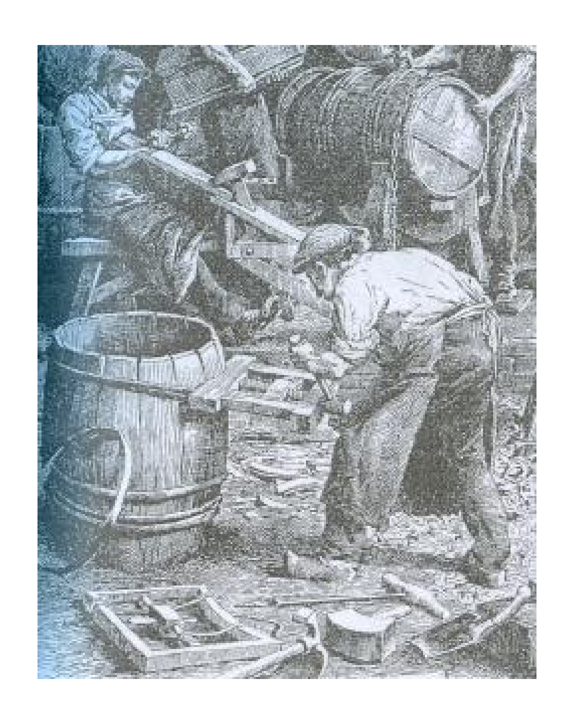
L'alimentation des paysans en Bourgogne : pour les paysans qui ne sont pas aisés, du pain d'orge ou de seigle, une soupe à l'huile de noix, une mauvaise boisson, c'est-à-dire de l'eau passée sur du marc, ou de l'eau pure, c'est tout pour entretenir une vie condamnée à un travail rude et continuel. Chez les paysans aisés, il y avait, avant de partir pour la charrue, une soupe au bouillon de porc salée, cuit avec des choux ou des pois ronds, joint à un morceau de ce salé et une assiettée de pois ou de choux ; ou une soupe au beurre et à l'oignon, suivie d'une omelette, ou d'œufs durs, ou de fromage blanc assez bon. En automne, dans le temps de la semaille des blés, et au printemps, on est à la charrue jusqu'à 4 ou 5 heures : on porte du pain, quelques noix, ou un morceau de fromage blanc pour le goûter, un demi-setier de vin chacun dans une bouteille d'osier, avec une bouteille de terre pleine d'eau.

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
303	89	July	Théodore	tonnelier		1					37
304	89	Perrot fe July	Véronique	«					1		32
305	89	July	Théodore	journalier	1						10
306	89	July	Eléonore	«					1		8
307	89	July	Tarcil	«					1		5

Maison habitée : G63 (Le Village)

Fabriquer des tonneaux est un métier retentissant. Dans un village, le bruit du maillet sur les douves, le tonneau à demi achevé formant une caisse de résonance, couvre tous les autres bruits. Il proclame votre force, votre entrain, et même l'exagère…Courber des lames de châtaigner, les réunir avec tant de justesse qu'un millième de goutte ne puisse passer par leurs joints, donner à l'ensemble la rotondité fixée par une tradition sans âge tient de la prouesse et vous range parmi les êtres désignés.





N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
308	90	Sévenat	Théodore	cultivateur		1					53
309	90	Héreau fe Sévenat	Rosalie	«					1		60

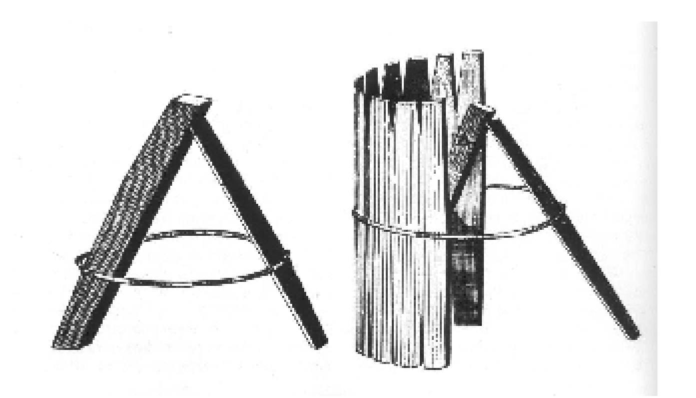
Maison habitée : G55 ou G58 ? (Le Village)

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
310	91	Hurot	Dominique	tonnelier		1					52
311	91	Chamillard fe Hurot	Anne	«					1		44
312	91	Hurot	Eléacynte	domestique				1			22
313	91	Hurot	Modeste	couturière				1			19
314	91	Hurot	Alexandre	vigneron	1						14
315	91	Hurot	Gérasime	vigneron	1						13
316	91	Hurot	Narcisse	«	1						8

Maison habitée : G54 (Le Village)

Isidore : « Monsieur HUROT, je n'ai pas bien compris comment se fabrique un tonneau?»

Dominique H. : « A l'aide de haches particulières, la doloire et la colombe, le tonnelier « dresse » les plats et les chants des merrains. Ensuite, il assemble à sec les douelles (ou douves).



C’est le vin lui-même qui assure l’étanchéité des joints en faisant gonfler le bois de sorte qu’aucune fuite ne puisse se manifester. Avant la mise en place du fond (ou fonçage), le tonneau doit être passé au feu. L’opération consiste à flamber à l’intérieur des douelles. Et l’on entend les douelles se courber en gémissant devant le feu. Cette chauffe apporte au vin un goût grillé plus ou moins prononcé. Après le fonçage, les cercles de moule sont retirés pour laisser place aux cercles en fer (ou feuillards) qui cintrent définitivement le ventre du tonneau. Ils maintiennent ainsi le fût et empêchent qu’il n’éclate ensuite sous la pression. Pour finir, le tonnelier perce le trou de la bonde dans une des douelles. »

N° d’ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession							Age
					Sexe masculin			Sexe féminin			
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
317	92	Quentin	Joseph	journalier		1					65
318	92	Bomine fe Quentin	Marguerite	«					1		50
319	92	Quentin	Hortense	domestique				1			20
320	92	Quentin	Rose	domestique				1			24
321	92	Quentin	Louis	journalier	1						27
322	92	Quentin	Rosalie	«				1			17
323	92	Quentin	Joseph	«	1						14
324	92	Quentin	Euphrasille					1			6

Maison habitée : G29 (Le Village)



Le domestique doit toujours prendre un air de circonstance, c’est-à-dire, faire son travail avec application, et paraître, comme s’il était au courant de rien.

« Le rendez-vous général de tous les domestiques, tant en hiver qu’en été, c’est la cuisine : c’est là que doivent se traiter les grandes affaires de la maison, qu’elles concernent l’écurie, la laiterie, l’office, la buanderie, la cave, la chambre des enfants, la salle à manger, ou la chambre de madame. Là, comme dans votre propre élément, vous pourrez rire, et batifoler, et crier, en pleine sécurité. »
(Swift, instructions aux domestiques, 1725)

N° d’ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession							Age
					Sexe masculin			Sexe féminin			
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
325	93	Madeleina	Georges	maçon		1					52
326	93	Naux fe Madeleina	Marie Anne	«					1		50
327	93	Madeleina	Rosalie	domestique				1			25
328	93	Madeleina	Nicolas	maçon	1						23
329	93	Madeleina	Victorine	journalière				1			21
330	93	Madeleina	Eugénie	lingère				1			18
331	93	Madeleina	Onésime	vigneron	1						16
332	93	Madeleina	Marie	«				1			14
333	93	Madeleina	Epiphane	«	1						10

Maison habitée : G97 (Le Village)

L’apprentissage du métier de maçon, se menait sur 6 ans et l’artisan installé devait se contenter d’un unique apprenti. Il était également défendu de travailler autrement qu’à la lumière du jour. Les maîtres s’imposaient d’eux-mêmes des règles strictes. Par exemple, les maçons avaient la réputation d’être extrêmement courtois. S’ils se montraient coupables d’une quelconque impolitesse à l’égard d’un bourgeois, ils étaient redevables d’une amende de 6 deniers.

Le maître maçon exerçait une sorte de tutelle sur son apprenti. Il veillait aussi bien sur son travail que sur sa conduite, se réservant le droit de le corriger à sa guise.
« Le mal, disaient les anciens, n’est pas de recevoir un coup de pied au derrière, mais de le mériter ». Les maîtres maçons avaient la réputation d’être très durs avec leurs aides.

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
334	94	Larrivé	Etienne	vigneron		1					36
335	94	Larrivé fe Larrivé	Prudence	«					1		42
336	94	Larrivé	Amédée	«	1						8
337	94	Larrivé	Isabel	«				1			7
338	94	Larrivé	Victor	«	1						5
339	94	Larrivé	Eugénie	«				1			1

Maison habitée : G35 (Le Village)

Isidore : « Monsieur LARRIVE, comment ça se passe après la vendange?»

Etienne L. : « Le travail du raisin après la récolte est une étape clé de la fabrication du vin.
Les viticulteurs jettent les grappes de raisins rouges dans une vaste cuve en bois.



Elles sont souvent égrappées, ou éraflées ; on enlève les tiges ou « rafles ». Puis on les foule grossièrement avec des pilons de bois ou avec les pieds. La fermentation alcoolique naturelle peut ensuite commencer, sous l'effet des levures contenues dans la peau des raisins. Au bout de douze heures, le moût commence à bouillonner. Pendant la fermentation, les parties solides du moût remontent en surface (peaux et pépins). Pour éviter cette séparation qui dénaturerait le produit, on peut soit asperger la surface du jus pris en profondeur, soit « piger » le mélange, c'est-à-dire immerger à nouveau peaux et pépins dans le jus. La fermentation reste ainsi cinq à six jours, tant que la cuve n'a pas cessé de bouillir. Pendant cette période, le moût est également sujet à une macération, au cours de laquelle les parties solides sont dissoutes, donnant couleur et arôme au vin. Jour après jour, le marc remonte avec plus de difficulté à la surface. Il n'est donc plus nécessaire de le fouler. »

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
340	95	Massu	Jean Baptiste	sabotier		1					66
341	95	Jeandé fe Massu	Thérèze	«					1		61
342	95	Massu	Flore	«				1			27
343	95	Massu	Hortense	lingère				1			23
344	95	Massu	Marianne	couturière				1			19

Maison habitée : G114 (Le Village)

Isidore a refait un passage dans le quartier II (Le haut de la Grande Rue)
Cette maison G114, deviendra en 1839, la propriété d'Auguste BIOT…marié avec Constense MASSU (Famille 116). Hortense se mariera en 1843 avec son voisin, Auguste Lucien HUREAU (en 1842, son père Eloi HUREAU, est en G126, maison touchant la G114)

Isidore : « Monsieur MASSU, j'ai vu votre fils, qui m'a expliqué un peu, mais dites moi, comment fabrique-t-on un sabot ?»

Jean Baptiste M. : « Il faut trois étapes pour fabriquer un sabot : la taille, la creuse, la finition.
Lors de la taille, les quartiers sont alors assemblés par paire selon leur grosseur, hauteur et longueur.
L'herminette leur donne une meilleure forme et le paroir finit de dégrossir. La creuse est l'opération qui consiste à "vider" l'intérieur du sabot avec des cuillères de diverses dimensions ; elle donne la forme du pied. La semelle est nettoyée avec la rouanette, et le boutiron achève l'opération.
La finition ou "pare" s'effectue quand les sabots sont bien secs. A l'aide d'un racloir on fait disparaître les coups de paroir pour obtenir une surface bien lisse. On passe parfois les sabots à la cheminée ; accrochés à un mètre du foyer, la combustion de morceaux de cuir dégage une fumée brune qui les colore. »

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
345	96	Paillot	Lambert	cultivateur		1					52
346	96	Vinoux fe Paillot	Phémie	«					1		53
347	96	Paillot	Lambert	vigneron	1						15

Maison habitée : G68 (Le Village)

Il semble qu'Isidore se soit trompé et que Phémie VINOUX, soit en réalité Phémie BURAT ou Euphémie Colombe BURAT, née en 1783…et dont apparaît, dans les registres, la naissance de ses 4 enfants, avec Lambert Michel PAILLOT, dont le dernier, Jean Baptiste Lambert, en 1820.

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
348	97	Créneau ve Burat	Marie	«						1	88

Maison habitée : G68? (Le Village)

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
349	98	Deplast	Etienne	bûcheron		1					33
350	98	Huard fe Deplast	Caroline	«					1		34
351	98	Deplast	Rosalie	«				1			2

Maison habitée : ? (Le Village)



Encore un métier fatiguant se dit Isidore, ce n'est pas celui que je choisirai !

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
352	99	Naux	Nicolas	vigneron		1					41
353	99	Madeleina fe Naux	Marie	«					1		42

Maison habitée : G60 ? (Le Village)

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
354	100	Madeleina ve								1	42
355	100		Alexandrine	«				1			13
356	100		Pauline	«				1			11

Maison habitée : G59 (Le Village)

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
357	101	Jeandé ve Quentin	Lucie	«						1	66

Maison habitée : ? (Le Village)

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
358	102	Douzon	Etienne	maréchal		1					52
359	102	Perneau fe Douzon	Marguerite	«					1		57

Maison habitée : ? (Le Village)

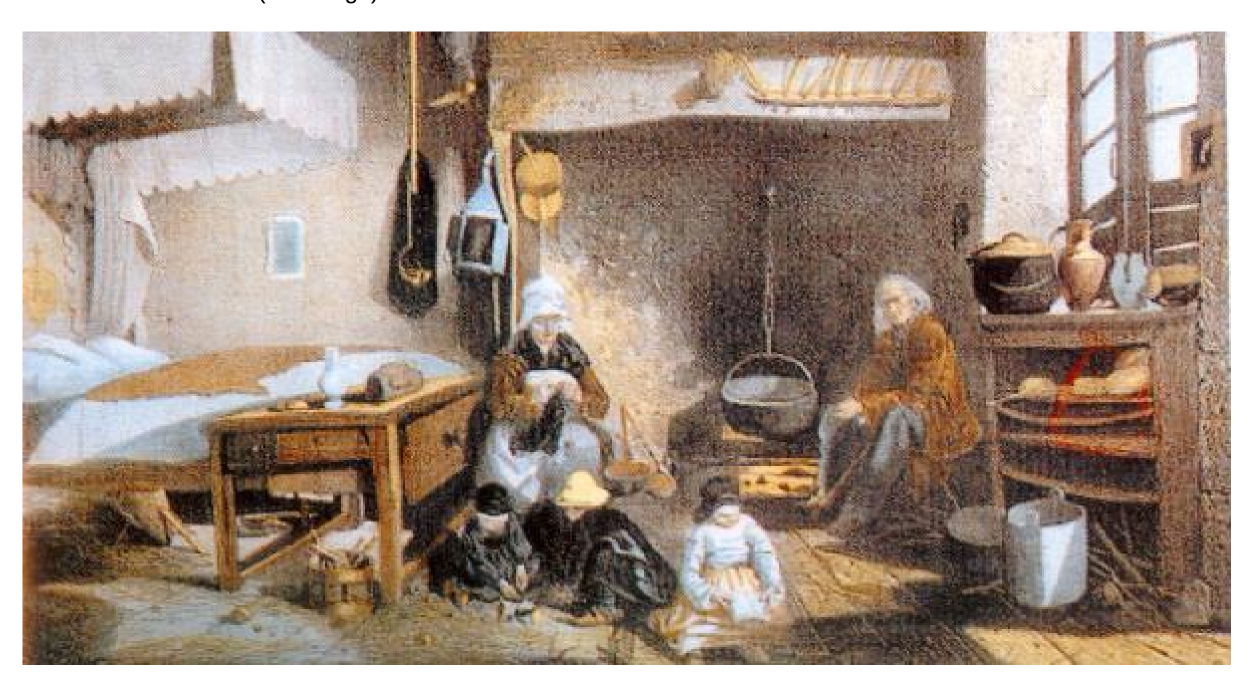


Isidore : « Monsieur DOUZON, comment ferre-t-on un cheval ?»

Etienne D. : « Il faut d'abord enlever l'ancien fer, avec les tricoises, tenailles à long manche.
Puis on prépare le pied, en enlevant l'excédent de corne, avec le boutoir, le rogne-pied et la mailloche et on termine le parage du sabot, en nettoyant le dessous avec la rainette et en limant les côtés avec la râpe.
Pendant ce temps, le fer chauffe dans la forge.
Lorsqu'il est à la bonne température, rouge soutenu, on l'ajuste sur le sabot ; à ce moment là, tu sens l'odeur caractéristique, de la corne brûlée.
Puis on le met en place, et on le broche avec des clous à tête carrée…mais attention à ne pas blesser le cheval, en enfonçant les clous.
Le maréchal-ferrant regarde toujours partir le cheval partir, pour contrôler que le travail est bien fait. »

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession							Age
					Sexe masculin			Sexe féminin			
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
360	103	Droit	Ambroise	propriétaire		1					51
361	103	Privé fe Droit	Simoneau	«					1		49
362	103	Droit	Placide	cultivateur	1						23
363	103	Droit	Ambroisine	«				1			21
364	103	Droit	Jules	vigneron	1						20
365	103	Droit	Adelle	«				1			13

Maison habitée : G24 (Le Village)



N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession							Age
					Sexe masculin			Sexe féminin			
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
366	104	Créneau	Michel fils	cultivateur		1					42
367	104	Couturier fe Créneau	Colombe	«					1		39
368	104	Créneau	Antoine	séminariste	1						19
369	104	Créneau	Alexandre	vigneron	1						16
370	104	Créneau	Victor	«	1						11

Maison habitée : G41 (Le Village)

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession							Age
					Sexe masculin			Sexe féminin			
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
371	105	Héreau ve Droit	Edmée	«						1	84

Maison habitée : ? (Le Village)

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
372	106	Larrivé	Hilaire	vigneron		1					37
373	106	Camu fe Larrivé	Geneviève	«					1		38
374	106	Larrivé	Auguste	«	1						12
375	106	Larrivé	Placide	«	1						10
376	106	Larrivé	Pauline	«				1			7
377	106	Larrivé	Louis	«	1						4
378	106	Larrivé	Lambert	«	1						7m

Maison habitée : G33 (Le Village)

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
379	107	Camu ve Larrivé	Marguerite	«						1	55

Maison habitée : G180??? (Le Village)

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
380	108	Larrivé	Joseph	vigneron		1					41
381	108	Camu fe Larrivé	Honorée	«					1		44

Maison habitée : G36 (Le Village)

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
382	109	Fourrey	Guérinot	équarisseur		1					36
383	109	Gaujard fe Fourrey	Marie	«					1		34
384	109	Fourrey	Théodore	«	1						10
385	109	Fourrey	Hilaire	«	1						9
386	109	Fourrey	Victor	«	1						6
387	109	Fourrey	Alexandre	«	1						4
388	109	Fourrey	Isaïe	«	1						2

Maison habitée : ? (Le Village)

Nom de famille « Fourrey » ou « Guérinot » ?: en effet, un acte de décès du 22/10/1836, indique Isaïe Guerrineau, 2 ans, fils de Pierre Guérinot équarisseur, 38 ans et Marie Gaujard, 33 ans.
Etait-il équarisseur, bûcheron, préparant les grumes au carré, à l'aide de la hache et de l'herminette ?
…où, l'équarisseur, qui récupère les carcasses, de bêtes mortes et déclarées impropres à la consommation ?

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
389	110	Pernet	Edme	laboureur		1					43
390	110	Lagrange fe Pernet	Reine	«					1		47
391	110	Pernet	Hilaire	vigneron	1						13

Maison habitée : G18 ou G19 (Le Village)

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
392	111	Lamiot	Victor	laboureur		1					36
393	111	Créneau fe Lamiot	Suzanne	«					1		42
394	111	Lamiot	Maximilien	vigneron	1						12
395	111	Lamiot	Achille	«	1						10
396	111	Lamiot	Luzine	«				1			7
397	111	Lamiot	Victor	«	1						4
398	111	Lamiot	Fulgence	«				1			2

Maison habitée : G23 (Le Village)

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
399	112	Lamiot	Alexandre	vigneron		1					43
400	112	Rousselin fe Lamiot	Marie	«					1		43
401	112	Lamiot	Alexandre	vigneron	1						19

Maison habitée : G23bis (Le Village)

Isidore : « Etienne LARRIVE m'a parlé de marcher pieds nus sur le raisin, pour piéger le mélange…j'ai pas bien compris?»

Alexandre L. : « Effectivement, le raisin rouge est longuement foulé au pied. Le jus, encore mêlé à la pulpe, à la pellicule et aux pépins, forme le moût. Les substances résiduelles (peau, pépins…) constituent le marc, qu'on emploie à la fabrication des eaux-de-vie.



Le « pigeage » du vin permet d'immerger le « chapeau », c'est-à-dire les parties solides qui remontent à la surface.
Pendant la fermentation, le vigneron intervient plusieurs fois par jour ; il marche dans le liquide chaud, pesant de tout son corps sur les peaux, pépins et rafles qui remontent à la surface.
Au contact des pieds et des jambes, le vigneron ressent aussi les endroits où le marc dégage le plus de chaleur et les mélange.

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
402	113	Robinot	Germain	laboureur		1					35
403	113	Sévenat fe Robinot	Escolastique	«					1		28
404	113	Robinot	Colombe	«				1			8
405	113	Robinot	Louis	«	1						5
406	113	Robinot	Alexandre	«	1						1

Maison habitée : G42 ? (Le Village)

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
407	114	Madeleina ve Robinot	Marie	«						1	70

Maison habitée : G44 (Le Village)

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
408	115	Robinot	Germain	vigneron		1					38
409	115	Huré fe Robinot	Colombe	«					1		35

Maison habitée : G42 ? (Le Village)

Isidore : « Monsieur ROBINOT, j'ai presque tout compris du métier de vigneron, sauf la fin, comment fait-on le vin?»

Germain R. : « Je vais te parler de l'écoulage et du pressurage du vin rouge. Il faut distinguer le « vin de goutte », le vin le plus fin, qui s'écoule naturellement de la cuve avant même le pressurage, et le « vin de presse », de moindre qualité.
Pour le vin de goutte, le maître vigneron se tient à l'entonnoir et surveille l'emplissage des pièces (barriques de 220l). De nombreuses pièces sont remplies, mais le débit de la canelle diminue. Une fois tiré un nombre satisfaisant de pièces de vin de soutirage dit « mère goutte », commence la seconde phase.
Monté dans la cuve, un vigneron charge à la fourche le marc qu'elle contient dans les « bachoues » qu'on lui présente en hauteur en tenant la base appuyée sur l'épaule ; chacun porte sa bachoue au pressoirier qui, pardessus la claie, la répand sur la maie dont il s'évertue à régulariser le chargement ; puis le marc diminuant et devenant humide, l'homme de la cave employe une pelle en bois ; il en racle le fond. Le marc tout juteux est alors chargé d'un plancher et de lourdes pièces de bois. On commence le serrage de la vis et le « pressoirage » coule à flots. Le défilé des porteurs de bachoues continue ainsi des heures durant. De temps à autre, le vigneron donne un tour de serrage.



A la fin du pressurage, le marc très dur est retiré et « pilonné » dans une « tonne ». Il est recouvert de feuilles de vignes et préparé pour faire de l'eau-de-vie. Le marc n'est pas toujours gardé pour être distillé. Il arrive que le vigneron le place dans une « gueule-bée » munie d'un robinet à sa base. La gueule-bée est remplie d'eau et il suffit de quelques jours de macération pour tirer le « rapé » ou la « piquette » au robinet. Au fur et à mesure de la consommation, la gueule-bée est à nouveau remplie d'eau, jusqu'à ce que la boisson obtenue dépasse le seuil du buvable…voila, maintenant, tu sais tout ! »

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession							Age
Gén.	Fam.				Sexe masculin			Sexe féminin			
					g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
410	116	Biolt	Auguste	vigneron		1					28
411	116	Massu f^{e} Biolt	Constense	«					1		28
412	116	Biolt	Auguste	«	1						6
413	116	Biolt	Marie	«				1			2

Maison habitée : ? (Le Village)

Trois ans plus tard, en 1839, Auguste sera propriétaire de la maison G114, où vit le sabotier Jean Baptiste MASSU, père de Constance (Famille 95)…c'est là que vivait, dans mon enfance, Marcel BIOT, puis Auguste BIOT, et, aujourd'hui Michel BIOT.

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession							Age
Gén.	Fam.				Sexe masculin			Sexe féminin			
					g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
414	117	Naux	Isidore	tonnelier		1					25
415	117	Guinguand f^{e} Naux	Anne	«					1		22
416	117	Naux	Louis	«	1						4m

Maison habitée : ? (Le Village)

Le travail des tonneliers était essentiel car leur production rejaillissait directement sur la qualité du vin, les fûts de chêne donnant de la personnalité aux crus. L'alcool y perdait son fruité pour développer des arômes caractéristiques .

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession							Age
Gén.	Fam.				Sexe masculin			Sexe féminin			
					g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
417	118	Rativeau	Jean Baptiste	maire et marchand de bois		1					58
418	118	Didoux f^{e} Rativeau	Olive	«					1		59
419	118	Rativeau	Ferdinand	facteur	1						19
420	118	Rativeau	Onésime	«	1						11

Maison habitée : G104 (Le Village)

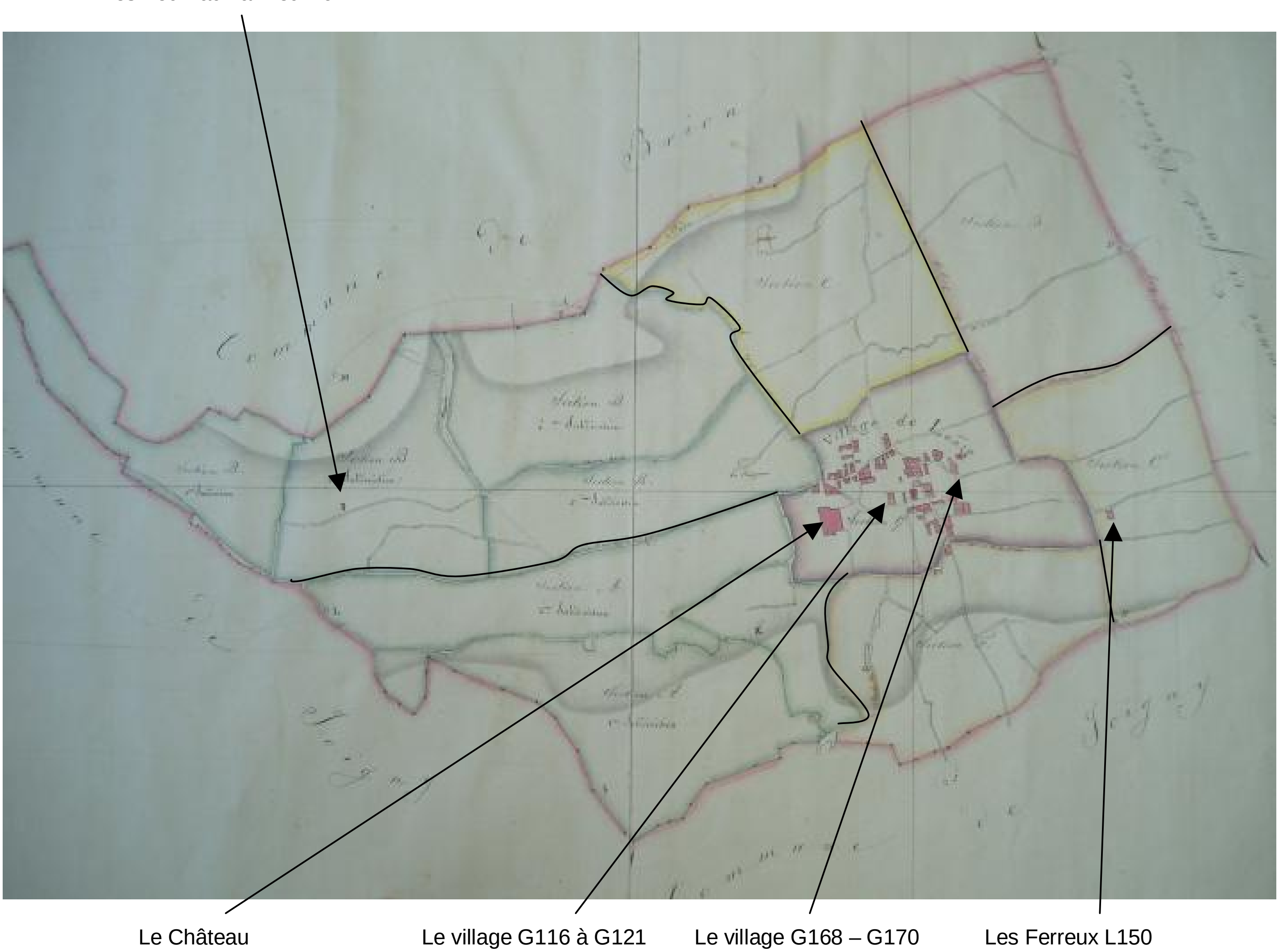
Isidore : « Bonjour, Monsieur le Maire, je suis passé hier, et vous n'étiez pas là !»

Jean Baptiste R. : « Non, j'étais aux Fontenottes, pour des coupes, dans mon petit bois, de 1 are 40. Puis, je suis allé voir ma plantation à la Garenne, de 17 ares 60. »



Ces bois deviendront la propriété de Monsieur le Marquis de Villefranche, respectivement en 1841 et 1846.
La maison qu'il possède, est de classe 2. En 1839, il fera construire une autre maison, en G217, de classe 2 également, là où il y avait un verger : ce sera, au milieu du XXème siècle, la maison de Monsieur et Madame BIROT.

3.5 QUARTIER V : Les dernières maisons du recensement



N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession							Age
Gén.	Fam.				Sexe masculin			Sexe féminin			
					g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
421	119	De Villefranche	Tulle	marquis			1				72

Maison habitée : Le Château (Le Village)

Le journal « L'Union d'Auxerre », pourtant, avec des opinions politiques très différentes du marquis, lui rendra hommage :

- le 11/04/1847 « La bienveillance de M. le marquis de Villefranche est inépuisable comme son immense richesse ; outre les premiers secours envoyés par lui sur le lieu du désastre, après l'incendie de Looze, il a fait don aux malheureux habitants de cette commune de 300 beaux peupliers, pour aider à la reconstruction de leurs maisons ; en outre, il a envoyé 5,000 francs à la commissions des secours. »,
- le 21/11/1847 « Nous avons plusieurs fois essayé de payer dans nos colonnes la dette de la reconnaissance publique envers M. le marquis de Villefranche, en signalant quelques-uns des actes de philantrophie qu'il se plaisait à multiplier autour de lui ; il nous reste un pénible devoir à remplir, celui d'annoncer à nos concitoyens la mort de cet homme de bien. M. le marquis de Villefranche, pair de France sous la restauration, vient de mourir à Looze, arrondissement de Joigny ; il y vivait dans la retraite depuis que les évènements de 1830 l'avaient éloigné de la scène politique. Il était âgé de 79 ans. Sa mémoire sera chère à tous les malheureux dont il fut le père ; à ce département où il laissa aux grands propriétaires de si beaux exemples d'humanité à suivre. M. de Villefranche a prouvé que le grand principe de la solidarité humaine peut être compris et appliqué par les hommes de tous les partis, et chacun, quelle que soit son opinion politique, doit aujourd'hui s'incliner avec respect devant sa tombe.

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession							Age
Gén.	Fam.				Sexe masculin			Sexe féminin			
					g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
422	120	Héreau	Edme	manouvrier		1					63
423	120	Naux fe Naux	Angélique	«					1		48

Maison habitée : G168 (Le Village)

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession							Age
Gén.	Fam.				Sexe masculin			Sexe féminin			
					g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
424	121	Goussery	Virgile	vigneron		1					32
425	121	Dorange fe Goussery	Anne	«					1		40
426	121	Goussery	Annette	«				1			10
427	121	Goussery	Charles	«	1						4
428	121	Goussery	Séraphie	«				1			2m

Maison habitée : ? (Le Village)

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession							Age
Gén.	Fam.				Sexe masculin			Sexe féminin			
					g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
429	122	Paillot	Alexis	cultivateur		1					50
430	122	Vermillet fe Paillot	Suzanne	«					1		43
431	122	Paillot	Alexandrine	«				1			16
432	122	Paillot	Augustine	«				1			8

Maison habitée : G116-117-118-121-121bis (Le Village)

Là où habite Alexis PAILLOT, n'est qu'une partie de la ferme en « U », avec G119 et G120 ; elle vient d'Edme PAILLOT son père.
L'autre partie, appartenait, à son frère Nicolas PAILLOT, un de mes ancêtres. C'est ainsi que, par le biais des mariages successifs, la ferme a été transmise à mon arrière grand-père Auguste HUREAU : c'est là où vit mon frère Philippe, et où nous avons vécu notre enfance.

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession							Age
Gén.	Fam.				Sexe masculin			Sexe féminin			
					g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
433	123	Rougeot ve Bonnard	Marie	«						1	53
434	123	Bonnard	Joseph	tonnelier	1						20
435	123	Bonnard	Jules	journalier	1						15

Maison habitée : ?

Isidore : « Dis-moi Jules, quel moment préfères tu?»

Jules P. : « C'est l'hiver, et les veillées. L'hiver, le soleil se couche tôt et pour occuper les longues soirées, on se réunit tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre. C'est l'occasion de se retrouver autour d'un même feu, parents, amis et voisins pour un travail commun : émonder les noix, décortiquer les châtaignes,…
D'autres fois, les femmes s'y rendent avec un ouvrage, une quenouille ou une dentelle, les hommes avec un outil à réparer…et les jeunes se retrouvent entre eux.
Chacun s'assied autour du feu et écoute les anciens, qui racontent si bien contes et légendes, histoires merveilleuses ou à faire peur, feu-follet, lou-garou,…et souvent la soirée s'achève par des chants. »

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
436	124	Frégaut v^{e} Pernet	Elisabeth	«						1	78

Maison habitée : L150 (Les Ferreux)

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
437	125	Laurent	François	vigneron		1					38
438	125	Pernet f^{e} Laurent	Elisabeth	«					1		38
439	125	Laurent	Constance	«				1			9

Maison habitée : L150 (Les Ferreux)

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
440	126	Biolt	Etienne	garde champêtre		1					69
441	126	Pernet f^{e} Biolt	Sophie	«					1		41
442	126	Biolt	Etienne	«	1						3

Maison habitée : L150 (Les Ferreux)

Garde Champêtre : A l'origine, gardien des champs ou des récoltes, il sera par la suite, chargé, dans les petites communes, des affaires simples de police, au nom du maire.
Le garde champêtre roulait son tambour d'Empire avec la dignité qui a dû être celle du dernier Carré à Waterloo.
Il clamait les annonces de la mairie, foires, manifestations, réunions diverses,…
Quand il avait fini de crier son annonce, il redressait son képi et poussait dans un geste auguste, son tambour vers l'arrière.
Dans mon enfance, j'entends encore, après les roulements de tambour, attirant l'attention des citoyens, les premiers mots prononcés par le garde champêtre « Avisss à la population… ».

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession	Sexe masculin			Sexe féminin			Age
Gén.	Fam.				g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
443	127	Pernet	Théodore	«		1					36
444	127	Guillout f^{e} Pernet	Marie	«					1		32
445	127	Pernet	Emil	«	1						8
446	127	Pernet	Gérasime	«	1						6
447	127	Pernet	Clément	«	1						10m

Maison habitée : L150 (Les Ferreux)

Isidore : « Madame GUILLOUT où allez vous avec cette brouette, pleine de linge?»

Marie G. : « C'est aujourd'hui le grand jour du lavage (il y en a 3 par an). Comme, par ces temps de sécheresse, nous n'avons plus d'eau, il nous faut aller à la rivière, à 3 km de là. »

Isidore : « Comment lavez-vous le linge?»

Marie G. : « La première étape consiste à tasser le linge dans un cuvier et à arroser d'eau froide, puis d'étendre au-dessus, le 'cendrier', c'est-à-dire un drap, recouvert d'une épaisse couche de cendre.
Pour la deuxième étape, on procède au 'coulage', en arrosant d'eau bouillante le cendrier ; cette eau, chargée de sels nettoyant, va imbiber lentement les couches de linges, dans le cuvier.
La troisième étape va se passer au bord de la rivière, où agenouillées dans nos boites à laver, nous allons battre, frotter, tordre et rincer le linge.
Et, au retour, la quatrième étape, étendre le linge, pour le faire sécher. »

Les habits quotidiens sont portés toute l’année, imprégnés de sueur et de saleté, maintes fois rapiécés, et ne sont lavés que très épisodiquement pour ne pas les user. L’usage des sous-vêtements est inconnu.
Les hommes portent une blouse de toile bleue grossière, un gilet ou une veste, un pantalon ou une culotte, un chapeau de feutre, et des sabots garnis de paille.
Les femmes sont vêtues d’un corsage ou d’une chemise, d’une jupe et d’un tablier, d’un foulard, d’une coiffe ou d’un bonnet et toutes portent des sabots.

N° d'ordre		Nom de famille	Prénom	Titres, qualifications, profession							Age
Gén.	Fam.				Sexe masculin			Sexe féminin			
					g	h.m	v.	f.	f.m	v.	
448	128	Serré	Basil	«		1					31
449	128	Salmon fe Serré	Edmée	«					1		37
450	128	Serré	Louis	«	1						7
451	128	Serré	Marie					1			

Maison habitée : B62 (Fournaux à Dieu)

Finalement, Isidore a décidé, il sera vigneron, l’ambiance des vendanges lui plaît beaucoup, les chansons, la gaîté des vignerons, …et le vin !

3.6 Les oubliés du recensement, au destin tragique

3.6.1 La famille VERGER

Isidore VERGER et Edmée GAUJARD, ont une petite fille, Clémentine Eugénie, née le 16/11/1835 à Looze. Isidore et Edmée, sont tous deux nés à Dixmont, respectivement en 1812 et 1807.

Leur vie nous est connue, par les registres d'état civil, et par les actes de succession, au décès d'Isidore :

- 16/11/1835 naissance de Clémentine (Clémence) Eugénie, Isidore est manouvrier,
- 27/04/1841 naissance, à Vauretor commune de Joigny, de Sulpine (Eugène),
- 27/08/1842 décès de Louise, âgée de 18 mois, sans doute la sœur jumelle d'Eugène,
- 17/10/1844 naissance de Marie Louise, Isidore (32 ans) est garde champêtre,
- 27/02/1845 décès d'Isidore, 33 ans, garde champêtre,…à sa succession, il laisse un passif de 2 050fr60 constitué d'une vingtaine de dettes (maison de 1 200fr, payée en partie, terres, travaux divers, blé, vache,…) ; on sait qu'en 1839, la commune déclare avoir des difficultés pour faire face à ses dépenses, dont 200 fr, pour le salaire du garde champêtre,
- 28/03/1847 à 10 heures du soir, décès de Clémence (11 ans) et Eugène (7 ans), lors de l'incendie de Looze, sous les yeux de leur mère, qui n'a pu les sauver, la maison s'écroulant sur elle,
- 19/12/1850 mariage d'Edmée GAUJARD manouvrière, 43 ans, fille de feu Charles GAUJARD et de défunte Marie DUVEAU, veuve en première noce de VERGER Isidore décédé à Looze, et Edme THURY manouvrier, 46 ans.

Entre 1842 et 1846, les matrices cadastrales de Looze, mentionnent 2 propriétaires en G19 : Edme PERNET et Reine LAGRANGE, d'une part, et Isidore VERGER, gendre GAUJARD, d'autre part ; elle apparaît également sur l'inventaire de succession, au décès d'Isidore : rue de l'orme coq, cour commune avec la femme PARNET. Cette maison, située à la sortie de Looze, côté Vauretor, était très éloignée de la zone touchée par l'incendie de 1847 !

3.6.2 Pierre Etienne PAILLOT

Le drame de Pierre Etienne, nous est raconté par le registre d'état civil.

« *L'an 1840, le 22 novembre à 4 heures du soir, devant nous Jean Baptiste Rativeau Maire de la Commune de Looze, Canton et arrondissement de Joigny sont comparus Paillot Charles Victor Adjoint âgé de 26 ans et Largeot Victor Instituteur âgé de 28 ans tous deux demeurant à Looze nous ont déclaré que le même jour à 8 heures du matin Droit Charles Hilaire propriétaire à Looze a trouvé dans la sablière de Looze le cadavre Paillot Pierre Etienne mendiant âgé de 81 ans et il est avéré que par les mauvais temps qu'il faisait et l'obscurité il s'est rendu dans ce lieu où il a succombé et cette mort n'est purement qu'accidentelle, veuf de défunt Madelaine Quentin agée de 51 ans décédé à Looze.* »

La Sablière était située dans les bois, vers le gros chêne



Qui était Pierre Etienne PAILLOT?

Dans les registres, je n'ai trouvé qu'un seul Pierre Etienne PAILLOT, né le 27 juin 1759 fils de Charles PAILLOT et d'Agathe ROUSSEAU, …qui a donc 81 ans en 1840 !
Il était marié avec Rosalie LARRIVE, décédée le 1er Brumaire An 10 de la République.
Pierre Etienne et Rosalie ont eu 4 enfants : à la naissance du premier (Dominique, le 5 Brumaire An 5, soit le 26 octobre 1796), Etienne a 37 ans et Rosalie, 20 ans.
Rosalie décède à 25 ans, 3 mois après la naissance de leur 4ème enfant (Etienne, le 4 Messidor An 9, soit le 23 juin 1801).

Bien que je n'en ai trouvé aucune trace, « ce » Pierre Etienne a du se remarier - ne pouvant élever seul, ses 4 enfants en bas âge - avec Madelaine QUENTIN.

Qui était Madelaine QUENTIN ?

Dans ces périodes, je n'ai trouvé qu'une seule Madelaine QUENTIN, décédée le 29 avril 1814,…femme de Nicolas NAUX.
Y aurait-il une erreur quelque part? d'autant plus que l'acte de décès d'un homme marié, ne mentionne généralement pas - s'il est veuf - l'âge auquel son épouse était décédée (ici 51 ans).

Mais, coïncidence, l'an 1809, le 9 mai à 10 heures du matin, Nicolas PAILLOT et Joseph QUANTIN ont déclaré que Prudence QUANTIN, âgée de 37 ans était décédée dans la Sablière de Looze ! …à cette date, Pierre Etienne avait 50 ans.
Est-ce réellement une coïncidence ? ou s'appelait-elle en réalité Madelaine Prudence ? ou Prudence, mais 31 ans plus tard, son prénom a pu être oublié ?

Je laisse le lecteur entre deux fins tragiques, l'une accidentelle, l'autre romantique :

- Un mendiant, très âgé et fatigué, par une nuit de fin novembre 1840, peut-être sous la pluie (par les mauvais temps qu'il faisait), rôdant dans les parages, est tombé dans le trou de la Sablière,
- Un homme, ayant perdu sa première femme Rosalie âgée de 25 ans (17 ans de moins que lui) et sa deuxième femme Prudence Madelaine, 8 ans plus tard, âgée de 37 ans (13 ans de moins que lui), dans une sablière, revient régulièrement sur ces lieux ; à 81 ans, lassé de la vie, il décide de retrouver – après 31 ans de séparation – sa Madelaine.

IV – LOOZE EN CHIFFRES

4.1 Les noms de famille portés en 1836

Les 10 noms de famille, portés par le plus grand nombre, sont les suivants :

- PAILLOT, 36 personnes, issues des ménages n° 13-25-41-46-49-52-60-64-66-74-75-85-86-88-96-122,
- QUENTIN, 35 personnes, issues des ménages n° 4-22-26-27-48-55-68-70-80-83-86-87-88-92,
- DROIT, 28 personnes, issues des ménages n° 9-19-25-39-46-47-50-52-56-57-78-81-83-103,
- HUREAU/HEREAU, 25 personnes, issues des ménages n° 16-42-61-72-84-90-91-100-120,
- LARRIVE/PRIVE, 24 personnes, issues des ménages n° 11-28-59-67-71-94-103-106-108,
- MADELEINA, 22 personnes, issues des ménages n° 35-37-71-77-93-99-100-114,
- BOUARD/BONNARD, 19 personnes, issues des ménages n° 18-23-24-32-54-58-79-85,
- CRENEAU, 17 personnes, issues des ménages n° 10-12-50-51-62-63-66-73-97-104-111,
- CAMU, 14 personnes, issues des ménages n° 2-4-34-81-106-107-108,
- NAUX, 13 personnes, issues des ménages n° 13-35-93-99-117-120.

44%, c'est-à-dire près d'un Loozien sur deux, porte l'un de ces noms.

4.2 Les prénoms portés en 1836

Adélaïde	2	Achille	2
Adelle	2	Adolphe	1
Adrienne	1	Adrien	1
Alexandrine	9	Albert	1
Ambroisine	1	Alexandre	17
Amélie	2	Alexis	2
Anasthasie	2	Alphrède	1
Angélique	2	Alphonse	1
Anne ou Annette	11	Ambroise	2
Antoinette	2	Amédée	3
Armandine	1	Antoine	4
Augustine	4	Apolinaire	1
Béathe	2	Auguste	11
Caroline	2	Basile	4
Catherine	3	Charles	11
Clarisse	3	Clément	2
Clémence	1	Denis	2
Clémentine	1	Dominique	1
Colombe	9	Edme	3
Constance	3	Eloi	1
Delphine	1	Emile	1
Domatienne	1	Epiphane	1
Edmée	5	Etienne	10
Eléacynthe	2	Eugène	2
Eléonore	1	Ferdinand	3
Elisa	1	François	2
Elisabeth	3	Frédéric	1
Emelienne	1	Gabriel	3
Escolastique	2	Georges	1
Eugénie	6	Gérasime	3
Euphrasille	3	Germain	3
Ferdinande	1	Hector	1
Flore	1	Henri	1
Florence	1	Hilaire	9
Florine	1	Hubert	1
Françoise	1	Hypolite	3
Fulgence	1	Isaï	2
Geneviève	6	Isidore	1
Henriette	1	Jean	3
Honorée	1	Jean Baptiste	7
Honorine	2	Jean Philippe	1
Hortense	5	Jérémie	2
Hursule	1	Jules	2
Isabel	5	Julien	1
Joséphine	4	Joseph	7
Julienne	3	Lambert	4
Louise	8	Léand	2
Léandre	1	Léopold	1
Léontine	1	Louis	20
Lucie	2	Ludovic	2
Luzine	1	Marc Antoine	1
Madelaine	1	Martin	1
Marancienne	1	Maximilien	1
Marguerite	6	Michel	5
Marie	20	Narcisse	1
Marie Anne	8	Nicolas	4
Mélanie	1	Olive	1
Modeste	1	Onésime	2
Olive	1	Philippe	1
Pauline	3	Pierre	4
Pélagie	2	Placide	2
Phémie	2	Séraphin	2
Prudence	5	Simon	1
Reine	2	Théodore	5
Rosalie	11	Tulle	1
Rose	1	Victor	14
Séraphie	4	Vignet	1
Sidonie	1	Vincent	1
Sophie	5	Virgile	1
Suzanne	4		
Tarcil	3		
Thaïsse	1		
Thérèze	2		
Ulalie	1		
Venouse	1		
Véronique	1		
Victoire	1		
Victorine	3		
Zoé	1		

Cette répartition m'a d'abord surpris, elle ne correspondait pas à mes propres statistiques familiales, où près de 55% des filles ou des femmes s'appelaient Marie ou Edmée, …et Edme, Jean ou Pierre, chez les garçons ou les hommes.

Il m'est ensuite venue l'idée de séparer, dans mes statistiques, les prénoms portés par les Looziens nés avant 1789 (donc âgés de 47 ans et plus, lors du recensement de 1836), de ceux, nés après 1789.

On constate une évolution très nette, qui peut s'expliquer :

- Avant 1791, le prénom était donné et enregistré, à l'occasion du baptème, sur le registre paroissial…le nouveau né, portait le prénom de son parrain ou de sa marraine, ce qui maintenait la continuité des prénoms ; des prénoms classiques, plutôt « catholiques » !
- Après 1791, le prénom était enregistré à la naissance, sur le registre d'état civil…avec une certaine « libération », un désir de changement, et pour certains peut-être, une distance avec l'Eglise ; et une grande variété de prénoms !

Cette évolution a été confirmée sur les premiers baptisés de la paroisse Saint Philibert (Dijon) en 1780, comparés aux premiers nés, de la table décennale 1803-1812 de la commune de Dijon.
Marie, Jeanne et Anne, passent de 58% à 34%.
Jean, François, Louis et Claude, passent de 53% à 25%.

Evolution des prénoms féminins : avant et après 1789

	Total :229	avant 1789 :54	après 1789 :175
Adélaïde	2	1	1
Adelle	2		2
Adrienne	1		1
Alexandrine	9		9
Ambroisine	1		1
Amélie	2		2
Anasthasie	2	1	1
Angélique	2	1	1
Anne ou Annette	11	4	7
Antoinette	2		2
Armandine	1		1
Augustine	4		4
Béathe	2	2	
Caroline	2		2
Catherine	3	2	1
Clarisse	3		3
Clémence	1		1
Clémentine	1		1
Colombe	9	2	7
Constance	3		3
Delphine	1		1
Domatienne	1		1
Edmée	5	3	2
Eléacynthe	2		2
Eléonore	1		1
Elisa	1		1
Elisabeth	3	1	2
Emelienne	1		1
Escolastique	2		2
Eugénie	6		6
Euphrasille	3		3
Ferdinande	1		1
Flore	1		1
Florence	1		1
Florine	1		1
Françoise	1		1
Fulgence	1		1
Geneviève	6	3	3
Henriette	1		1
Honorée	1		1
Honorine	2		2
Hortense	5		5
Hursule	1		1
Isabel	5		5
Joséphine	4		4
Julienne	3		3
Louise	8		8
Léandre	1		1
Léontine	1		1
Lucie	2	2	
Luzine	1		1
Madelaine	1		1
Marancienne	1		1
Marguerite	6	5	1
Marie	20	8	12
Marie Anne	8	7	1
Mélanie	1		1
Modeste	1		1
Olive	1	1	
Pauline	3		3
Pélagie	2	1	1
Phémie	2	1	1
Prudence	5	2	3
Reine	2	2 (1786, 1789)	
Rosalie	11	1	10
Rose	1		1
Séraphie	4		4
Sidonie	1		1
Sophie	5	1	4
Suzanne	4	1	3
Tarcil	3		3
Thaïsse	1		1
Thérèze	2		2
Ulalie	1	1	
Venouse	1		1
Véronique	1		1
Victoire	1	1	
Victorine	3		3
Zoé	1		1

2 grandes « perdantes » :

- Marie, qui, si l'on compte Marie Anne, est passée de 27,8% (15/54) à 7,5% (13/175)
- Marguerite, passée de 9,3% (5/54) à 0,6% (1/175)

Les 7 premiers prénoms, donnés aux filles nées après 1789 : Marie (13) – Rosalie (10) – Alexandrine (9) – Louise (8) – Anne/Annette (7) – Colombe (7) – Eugénie (6)

Rosalie, Alexandrine, Louise et Eugénie sont portés par 33 enfants…alors qu'avant 1789, il n'y avait qu'une Rosalie !

Evolution des prénoms masculins : avant et après 1789

	Total :219	Avant 1789 :35	Après 1789 :184
Achille	2		2
Adolphe	1		1
Adrien	1		1
Albert	1		1
Alexandre	17		17
Alexis	2	1	1
Alphrède	1		1
Alphonse	1		1
Ambroise	2	1	1
Amédée	3		3
Antoine	4	1	3
Apolinaire	1		1
Auguste	11		11
Basile	4		4
Charles	11	3	8
Clément	2		2
Denis	2	1	1
Dominique	1	1	
Edme	3	2	1
Eloi	1		1
Emile	1		1
Epiphane	1		1
Etienne	10	3	7
Eugène	2		2
Ferdinand	3		3
François	2		2
Frédéric	1		1
Gabriel	3		3
Georges	1	1	
Gérasime	3		3
Germain	3		3
Hector	1		1
Henri	1		1
Hilaire	9	1	8
Hubert	1		1
Hypolite	3		3
Isaï	2		2
Isidore	1		1
Jean	3	1	2
Jean Baptiste	7	4	3
Jean Philippe	1		1
Jérémie	2		2
Jules	2		2
Julien	1	1	
Joseph	7	2	5
Lambert	4	1	3
Léand	2		2
Léopold	1		1
Louis	20	1	19
Ludovic	2		2
Marc Antoine	1	1	
Martin	1	1	
Maximilien	1		1
Michel	5	3	2
Narcisse	1		1
Nicolas	4	1	3
Onésime	2		2
Philippe	1		1
Pierre	4	2	2
Placide	2		2
Séraphin	2		2
Simon	1		1
Théodore	5	1	4
Tulle	1	1	
Victor	14		14
Vignet	1		1
Vincent	1		1
Virgile	1		1

1 grand « perdant », Jean, qui, si l'on compte aussi Jean Baptiste et Jean Philippe, est passé de 14,3% (5/35) à 3,3% (6/184).

Les 7 premiers prénoms, donnés aux garçons nés après 1789 :
Louis (19) – Alexandre (17) – Victor (14) – Auguste (11) – Charles (8) – Hilaire (8) – Etienne (7)

Louis, Alexandre, Victor et Auguste, sont portés par 61enfants…alors qu'avant 1789, il n'y avait qu'un Louis!

4.3 La pyramide des âges

A partir de l'âge de chaque Loozien recensé en 1836, on peut établir la pyramide des âges de cette époque et la comparer, à celle des français en 2009.

Tranche d'âge	1836		2009		% cumulés	
	Nombre	%	%	Commentaires INSEE	1836	2009
0-4	49	10,86	6,22		10,86	6,22
5-9	55	12,20	6,10		23,06	12,32
10-14	46	10,20	5,98		33,26	18,30
15-19	35	7,76	6,27		41,02	24,57
20-24	44	9,76	6,39		50,78	30,96
25-29	31	6,87	6,31		57,65	37,27
30-34	26	5,76	6,14		63,41	43,41
35-39	36	7,98	7,00	Fin	71,39	50,41
40-44	30	6,65	7,08		78,04	57,49
45-49	16	3,55	6,92	du baby boom	81,59	64,41
50-54	30	6,65	6,71		88,24	71,12
55-59	13	2,88	6,59	Début	91,12	77,71
60-64	6	1,33	5,70	Déficit de naissance dù à la guerre 1939-1945	92,45	83,41
65-69	11	2,44	3,91	Passage des classes creuses à l'âge de fécondité	94,89	87,32
70-74	8	1,77	3,99		96,66	91,31
75-79	10	2,22	3,62		98,88	94,93
80-84	3	0,67	2,69		99,55	97,62
85-89	2	0,44	1,83		100	99,45
90-94			0,37	Déficit de naissance dù à la guerre 1914-1918		99,82
95-99			0,24			100
100-104						

Les 2 dernières colonnes de ce tableau, nous montrent que 51% des Looziens de 1836, ont moins de 25 ans, contre 31% des Français de 2009.
On peut constater également, qu'il y a quand même 5% des Looziens, qui ont 70 ans et plus, contre 13% des Français de 2009 : ce qui montre une bonne résistance des anciens de 1836, compte tenu, que nos anciens d'aujourd'hui ont pu bénéficier des progrès considérables de la médecine, en 170 ans.

Mais, revenons à nos anciens de 1836, il y a 15 personnes âgées de 75 ans et plus :

- Hommes veufs = 75 – 77
- Hommes mariés = 75 – 76 – 80
- Femmes veuves = 76 – 76 – 77 – 78 – 80 – 84 – 86 – 88
- Femmes mariées = 75 – 76

Ces chiffres indiquent, que déjà à cette époque, les veuves vivaient plus longtemps, que les veufs !

L'âge moyen du Loozien de 1836, est de 28 ans, contre 40 ans, pour le Français de 2009.

En ce qui concerne l'espérance de vie, mes statistiques familiales, donnent, pour des personnes nées entre 1650 et 1750 les âges de décès suivants:
- sur 29 garçons => 3j-3j-3m-6m-7m-9m-10m-1a-1-1,5-3-3-5-7-8-9-15-15-33-36-36-43-47-67-68-76-77-80-89
- sur 30 filles => 1m-1m-2m-3m-6m-6m-6m-6m-10m-1a-1,5-2-2-3-3-4-4-5-10-21-26-39-50-58-68-71-78-78-81
Soit, une espérance de vie, vers 1700, de 23 ans (ou 44 ans 1/2 si l'on ne compte pas les décès de la petite enfance jusqu'à 4 ans).

Si l'on fait la même recherche, pour les personnes, nées 100 ans plus tard, on obtient pour 38 enfants nés entre 1750 et 1850, les âges de décès suivant:
15j-6m-6m-7m-10m-1-2-2-2-2-4-7-10-21-21-22-23-31-37-38-42-43-56-61-64-66-67-73-74-78-81-81-82-82-84-85-89-92
Soit une espérance de vie, vers 1800, de 40 ans (ou 56 ans si l'on ne compte pas les décès de la petite enfance jusqu'à 4 ans).

Et, tout le monde sait qu'en l'an 2000, l'espérance de vie était en moyenne de 80 ans.

Ci-joint, un extraits de deux articles de "2000 ans de vie quotidienne en France"
Le premier article concerne l'accouchement, dont les conditions menacent la vie de la mère et celle de l'enfant , le second relate les risques liés à la petite enfance.

Avant 1900, l'accouchement est une opération incertaine. L'obstétrique a progressé lentement et devient une discipline indépendante au XVIIème siècle, se démarquant peu à peu de la chirurgie. Alors, les médecins, qui n'intervenaient que pour les cas graves, commencent à s'intéresser aux accouchements normaux. Mais longtemps encore, seules les familles princières ou aristocratiques, puis celles de la haute bourgeoisie feront appel à un accoucheur. Partout ailleurs, jusqu'au XIXème siècle, on fait appel, lors d'une naissance, à la sage-femme, même pour les accouchements difficiles.

Au XIX^è^, la mortalité diminue grâce en particulier à la lutte contre l'infection puerpérale, dévastatrice: elle tombe de 9% à 2,3% en France, vers 1870.

Mais la victoire de l'obstétrique, c'est, au XXème siècle, la césarienne basse, intervention désormais bénigne, qui permit d'éviter des pratiques peu sûres tel l'accouchement prématuré provoqué . La mortalité maternelle passe de 4°/◦◦ en 1900 à 0,47°/◦◦ vers 1950.

Dans les sociétés rurales traditionnelles, l'enfance est la période de la vie la plus vulnérable. La vie de l'enfant est en effet menacée par de nombreux risques, en particulier à la naissance et dans ses premières années. Les mauvaises conditions d'hygiène sont aussi à l'origine de bien des morts d'enfants. La mère, qui accueille plus ou moins volontiers ces bouches supplémentaires à nourrir, n'a souvent guère le temps de s'en occuper. Il lui faut aller aux champs, et elle ne peut y emmener son nourrisson; elle le place donc dans une sorte de hotte qu'elle accroche au mur afin que les animaux domestiques ne puissent l'atteindre, et le nourrisson est ainsi condamné à rester de longues heures seul. Vient ensuite l'apprentissage de la marche; c'est aussi la période de sevrage, très redoutée, car souvent mal supportée par le bébé.

Dans les chiffres donnés pour les décès entre 1650 et 1750, il faut noter 2 points:

- le % de décès dans la petite enfance (jusqu'à 4 ans) est respectivement de 41,4%, pour les garçons et de 56,7%, pour les filles,
- l'espérance de vie, des hommes et des femmes - si l'on ne compte pas les décès de la petite enfance - est déjà en faveur des femmes (48 ans, pour 42 ans pour les hommes), donc une plus grande "résistance" des femmes (aujourd'hui, elles ont 7 ans d'espérance de vie de plus que les hommes)?

4.4 Les Looziens et le mariage

Si l'on examine le recensement de 1836, les plus jeunes mariés ont 21 ans. La répartition par tranche d'âge, du % de mariés, donne :

Tranche	20-24	25-29	30-34	35-39
Effectifs population	44	31	27	33
Non mariés	34	13	3	1
Mariés	10	18	24	32
% mariés	23,3%	58,2%	88,8%	97,0%

A noter qu'il y a une différence, entre les filles et les garçons, par exemple, au sujet du % d'enfants mariés, dans la tranche 20-24 :
- hommes => 15,0%
- femmes => 29,2%

En recherchant les jeunes, qui se sont mariés dans les 5 ans qui ont suivi ce recensement (20 mariages), on peut observer que :
- les garçons se sont mariés entre 20 et 35 ans (âge moyen 26,6 ans) et les filles, entre 19 et 33 ans (âge moyen 25,2 ans),
- dans 7 cas (35%), le conjoint n'était pas de la commune
  - les 5 Looziennes ont épousé respectivement, un fumiste de 27 ans (Joigny), un sabotier de 27 ans (Collimiers), un tonnelier de 30 ans (Villevaliers), un cultivateur de 35 ans (Brion), ou un autre tonnelier de 22 ans (Laroche),
  - les 2 Looziens ont épousé respectivement, une cuisinière de 26 ans (Champlay) ou une veuve de 34 ans, domestique (Jaulgé).

Il apparaît que les mariages n'avaient pas lieu très tôt.
Le code civil napoléonien a défini une majorité « matrimoniale » à 25 ans, pour les garçons et 21 ans, pour les filles : avant cet âge, le mariage était soumis au consentement des parents…après cet âge, l'enfant doit quand même (la loi l'obligeait) demander conseil à ses parents, en leur notifiant leur projet de mariage, par des actes « respectueux » (par 3 fois), ce qui en final, en cas de refus répété, n'empêchait pas le mariage !

Il existe aussi, des enfants hors mariage (un cas en 1836, le ménage n°16).

Ma recherche sur les prénoms portés avant et après la révolution, m'avait conduit à m'intéresser à une grande ville, Dijon. Et, comme indiqué plus haut, une certaine « libération » a pu être constatée dans le choix des prénoms.

Cette « libération » ne semble pas s'être produite que pour les prénoms, puisqu'il apparaît dans la table décennale des naissances 1803-1812, que de nombreux prénoms ne sont pas notés, mais remplacés par la mention « enfant naturel » : exemple, dans 20 cas sur 48 naissances.
Sur le registre des naissances à Dijon, entre le 15 Mars 1809 (n°141) et le 21 Mars 1809 (n°167), on trouve 17 naissances, dont 11 dans le cadre du mariage et 6, hors mariage (la mère seule, est indiquée, Demoiselle…) :
- le 15 Mars, la mère âgée de 23 ans, est marchande de mode ou âgée de 26 ans, salariée,
- le 17 Mars, la mère âgée de 28 ans, est ouvrière,
- le 18 Mars, la mère âgée de 25 ans, est salariée,
- le 20 Mars, la mère âgée de 23 ans, est salariée,
- le 21 Mars, la sage femme déclare la naissance d'Adolphe, né de père et de mère inconnus.

Mari et femme, ont parfois le même nom de famille, c'est le cas par exemple, des ménages suivants :
- 23, avec Anne et Joseph BOUARD,
- 57, avec Colombe et Etienne DROIT,
- 64, avec Prudence et Marc Antoine PAILLOT,
- 94, avec Prudence et Etienne LARRIVE.

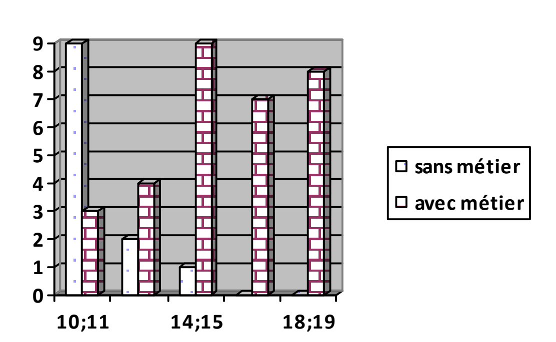
C'était le cas également, en 1751 pour Jean Baptiste et Edmée CANTIN ou plus tard en 1854, entre Rosalie HUREAU (ménage n° 72) et son cousin Alexandre HUREAU (ménage n° 91), ou en 1864, Emilien Aster et sa cousine Marie Clémence HURÉ .

4.5 Les métiers

4.5.1 Le travail des enfants

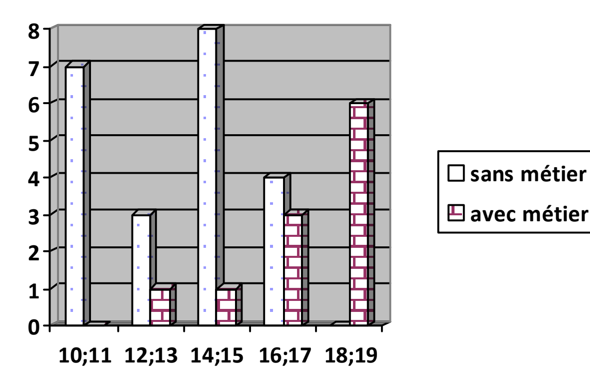
Si l'on prend le recensement de Looze en 1836, on peut établir les graphiques suivants [nombre d'enfants, avec ou sans métier déclaré, par tranche d'âge] :

Chez les garçons



10a : 1 vigneron – 2 journaliers
12a : 2 vignerons
13a : 2 vignerons
14a : 4 vignerons – 2 journaliers
15a : 2 vignerons – 1 journalier
16a : 3 vignerons – 1 cultivateurs
17a : 2 vignerons – 1 domestique
18a : 1 journalier
19a : 1 vigneron – 2 domestiques 2 séminaristes 1 facteur 1 charron

Chez les filles



13a : 1 journalière
14a : 1 domestique
16a : 2 couturières
17a : 1 couturière
18a : 1 domestique – 1 lingère
19a : 3 couturières – 1 journalière

Le premier constat, est que les garçons ont un métier plus tôt (dés l'âge de 15 ans, tous ont un métier) que les filles. Ainsi 57% des garçons, entre 10 et 15 ans, ont un métier, les 1ers, à l'âge de 10 ans…alors que chez les filles, 10% seulement des 10-15 ans, ont un métier.

En prolongement à ceci, il est à noter, que 1 jeune fille sur 3 (8/24), de la tranche des 20-29 ans, n'a pas de métier, non plus.

Ces constats s'expliquent par le fait que, très tôt, le garçon va travailler à l'extérieur, pour, comme son père, « gagner son pain », alors que la jeune fille a beaucoup à faire, à la maison, à « seconder sa mère », dans les nombreuses tâches ménagères ou de la ferme.

Que font ces jeunes garçons ? 16/23 des 10-17 ans (soit 70%) sont vignerons, et 5/23 (soit 22%) sont journaliers. Que font ces jeunes filles ? Le premier métier des moins de 20 ans, est couturière (6), puis domestique (2), journalière (2) ou lingère (1).

4.5.2 Le métier des femmes

Si l'on considère les femmes qui ont 20 ans et plus, le recensement de 1836, en indique 26, qui ont un métier :

- 19 filles F (femmes non mariées)…sur 26 = 72,8%
- 4 femmes mariées FM…sur 87 = 4,6%
- 3 femmes veuves FV…sur 33 = 9,0%

1er métier = domestique (10F :20a-20a-22a-22a-23a-24a-25a-27a-29a-30a)…souvent issues des mêmes familles
2ème métier = marchande (2F :22a-40a + 3FM :22a-34a-34a)
3ème métier = journalière (3F :20a-21a-21a + 1FV :49a)
4ème métier = couturière (2F :22a-45a)
5ème métier = lingère (2F :23a-25a)

…et 1 cultivatrice (FV :37a), 1 commissionnaire (FM :46a) et 1 vachère (FV :70a).

En comptant les jeunes filles et les femmes, on obtient 12 domestiques, 8 couturières, 6 journalières, 5 marchandes, 3 lingères,…

Les 4 femmes mariées qui travaillent, sont dans le commerce, 3 marchandes et 1 commissionnaire, leurs maris sont cabaretier, sabotier ou cultivateur, pour les 3 premières et propriétaire/ ex commissionnaire, pour la 4ème.
Et, pour les 83 autres femmes mariées, qui n'ont pas de métier, elles ne manquent pas de travail…voici ce que peut-être l'emploi du temps, d'une journée, d'une femme à la campagne.
« La femme du paysan ne connait guère d'instants de répit. Levée avant tout le monde, elle allume le feu et prépare la soupe du matin ; il lui faut ensuite s'occuper de la maison, des enfants, servir les hommes, aller à l'eau, collecter du bois, nourrir les bêtes, jardiner un peu, vendre au marché quelques œufs et quelques légumes. L'été, elle aide aux champs. Lorsque la maisonnée s'endort, elle veille encore, filant ou raccommodant à la lueur d'une chandelle ».

4.5.3 Le métier des hommes (et des garçons)

Si l'on reprend également les métiers exercés par les garçons, on peut compter 146 métiers déclarés :
- 57 vignerons,
- 24 laboureurs/cultivateurs,
- 13 journaliers/manouvriers,
- 10 tonneliers
- 7 domestiques,
- 6 maçons,
- 4 charrons,
- 2 militaires, 2 séminaristes, 2 sabotiers, 2 maréchaux-ferrants,
- et 1 cordonnier, instituteur, boulanger, garde, cabaretier, bourrelier, jardinier, bûcheron, équarisseur, marchand de bois, garde champêtre et facteur.

…et 1 marquis et 5 propriétaires.

Les 4 travailleurs les plus âgés ont 75a, 75a et 80a (vignerons) ou 76a (tonnelier).

94 sur 140, soit 2 personnes sur 3 ont un métier de la terre, sans compter les 10 tonneliers, les 4 charrons, les 2 maréchaux-ferrants ou le bourrelier qui en dépendent directement .

Les ancêtres des français, étaient presque tous paysans: sous l'Ancien Régime, ils forment à peu près 85% de la population française.
Leur sort est précaire, ils cultivent la terre, mais n'en possèdent qu'une petite fraction et ne conservent, en final, qu'un médiocre pourcentage du fruit de leur travail; ils ont dû payer:
- les impôts royaux (taille, capitation,…),
- les droits seigneuriaux,
- la dîme, due à l'église,
- les loyers des fermages ou métayages, dus au propriétaire.

Avec la Révolution Française, les paysans ont pu acquérir des terres, mais, pour beaucoup, les terres obtenues ne sont toujours pas suffisantes pour les faire vivre.

100 ans après la Révolution (1890), il y avait 5 700 000 exploitations agricoles et les agriculteurs représentaient encore 40% de la population active.
100 ans plus tard (1990), les exploitations agricoles ne sont plus que 1 000 000 et les agriculteurs forment moins de 6% de la population active.
G.DUBY, dans son livre sur l'histoire de la France, explique " La population agricole fut d'abord soumise aux ***forces de répulsion*** constituées par la dégradation relative de son revenu et de son niveau de vie, puis aux ***forces d'attraction*** constituées par l'existence d'emplois non agricoles, facteurs déterminants du départ des agriculteurs".

Un article de Michel VOLLE "structure des emplois en France", donne les chiffres suivants, en terme d'emplois, en % de la population active.

	1806	1918	1945	1970	1996
Agriculture	65	37	31	13	4,5
Industrie	20	33	33	38	25,5
Tertiaire	15	30	33	48	70

Les domestiques ont 17-19-19-25-28-28-30 ans, donc plutôt jeunes…il est vrai que, par le biais des successions, ils risquent un jour, d'hériter de terres et de vignes, et de changer de métier.

4.6 Leur niveau de vie

4.6.1 Rappels : évolution de la valeur du franc

Cette évolution traduit l'érosion monétaire due à l'inflation. Le tableau ci-dessous, permet de traduire en Euros actuels (2009), des valeurs exprimées en francs du passé.

	Francs						Euros
	1840	1860	1880	1900	1910	1920	2009
1840	1	1,13	1,06	1,22	1,22	4,96	5,60
1860		1	0,94	1,08	1,08	4,39	4,96
1880			1	1,15	1,15	4,68	5,29
1900				1	1	4,07	4,60
1910					1	4,08	4,61
1920						1	1,13

Il faut lire ce tableau, en ligne. Ex : ce qui valait 1 fr en 1840, valait 1 fr 22 en 1900…4 fr 96 en 1920…5,60 € en 2009 !
L'inflation entre 1910 et 2009 (100ans) est de 4,61 x 6,55957 x 100 = 3 024
(1€/1F) (1F/1 ancien franc)

4.6.2 Les successions

Les registres des mutations par décès, nous indiquent ce possédaient nos ancêtres…peut-être sous évalué, puisque ces inventaires, servaient de base au calcul des frais de succession.

Sans dévoiler les noms des personnes concernées, le tableau suivant nous donne quelques indications.
Décès entre 1838 et 1851 (tous n'ont pas donné lieu à succession) : valeurs en francs de l'époque…pour faire simple, en multipliant par 6, on obtient la valeur en € d'aujourd'hui.

Etat civil	Age	Métier	Mobilier	Créance	Maison	Terres vignes	Divers	Total	Parcelles détenues
FV	90							28	
FV	75							95	
FV	80	mari laboureur	100					100	
HV	55	laboureur	27			700		727	42a21 terres et vignes
HM	50		119		700	568		1.387	42a41 dont 35a vignes
HM	60	vigneron	300		1.012	532		1.844	65a71 dont 35a vignes
HM	75	tonnelier	85	1.471	500			2.056	
HV	65	cultivateur	430		1.100	1.081	300	2.911	1ha11 dont 89a terres
FV	70	mari cultivateur	493	1.424		1.000	125	3.042	1ha86 vignes en 16 parcelles affermies
FV	65	mari laboureur	567			3.841		4.408	69 parcelles de terres et 4 de vignes
HM	65	cultivateur	2.163			3.450	107	5.620	3ha76 dont 3ha34 de terres (24 parcelles)
HV	85	laboureur	351	3.262	1.500	4.438	185	9.736	4ha06 de terres et vignes

H=Homme F=Femme M=Marié(e) V=Veuf ou Veuve

La valeur des maisons, terres et vignes, est obtenue par le « capital au denier 20 », c'est-à-dire revenu brut annuel x 20.

Revenu annuel des vignes
47 fr / ha (Guette Soleil, Pieds d'Argent, Vauchièvre, Côte au Roy)…mais 59 fr / ha, dans le village.

Revenu annuel des terres
28 fr / ha (Tanneroy, Vallée de Vauretor, Garennes, L'Estang…)

A titre de comparaison, l'article « Loire Inférieure – Successions et héritiers dans la société rurale du XIX^{è} siècle ».
La Loire Inférieure (devenue Loire Atlantique, après 1957) est essentiellement agricole : sur la période 1840-1850, 56,8% des défunts âgés de 20 ans et plus, sont solvables et laissent une succession moyenne de 1.800 fr.

(il y a un % de successions très importantes, qui font augmenter la moyenne).
La succession médiane, est de 530 fr (50% laissent moins, 50% laissent plus).
Sur la France entière, le % de défunts solvables, est de 54,6%, avec une succession moyenne de 3.200 fr.

Les salaires d'autrefois (QUID) vers 1840, étaient :

- Ouvrier agricole non nourri 1 fr 50 / jour,
- Maçon 4 fr 15 / jour …garçon maçon 2 fr 45 / jour,
- Forgeron 5 fr / jour,
- Boulanger 4 fr / jour,

…ou, en 1832, pour un ouvrier et une journée de 15 heures : homme 2 fr – femme 1 fr – enfant 0,30 à 0,45 fr.

4.6.3 Leurs propriétés

4.6.3.1 Les terres et les vignes

Les folios des matrices cadastrales, nous indiquent, par propriétaire, l'ensemble de ses biens : cela va de quelques parcelles à 80, voir plus (plus de 500, pour le Marquis de Villefranche).
Dans le recensement de 1836, 5 personnes semblent « rentières », puisqu'il est mentionné, à la place du métier, le terme « propriétaire » : elles ont respectivement 44, 50, 51, 59 et 70 ans.
…et moins de 5 ans plus tard, il y en a d'autres (53, 54, 56 ans,…)

4.6.3.2 Les maisons

Les matrices cadastrales précisent la classe d'imposition.
Ainsi, pour les maisons :

Classe	1	2	3	4	5	6	7	8
Revenu imposable	100 fr	35 fr	24 fr	18 fr	14 fr	9 fr	6 fr	4 fr
Nombre maisons	1	1	6	10	13	15	22	22

Sur un total de 90 maisons — 59 / 90 = 65%

Sans l'avoir noté, je suppose que la seule maison de classe 1, est le château.

La maison de classe 2, est celle du maire…elle sera plus tard occupée, par son successeur.

J'ai noté quelques maisons de classe 3 : celle de l'instituteur en 1841, celles de quelques gros propriétaires (dont un, qui possède 80 parcelles), et mon arrière grand père Eloi, en 1842.

V - ANNEXES

5.1 Sources d'information

5.1.1 Mairie de Looze

Elle détient les registre des baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse (avant 1792), et les registres d'Etat Civil des naissances, mariages et décès (depuis 1792) : Merci aux différents maires, en particulier Laurent CHAT, qui m'ont permis de les consulter librement !.



5.1.2 Archives Départementales de l'Yonne, à Auxerre

Registres cités précédemment, numérisés et disponibles, depuis septembre 2009, sur « yonne-archives.org ».

[S01] 7M2/100 Recensements de population de Looze, en 1836, 1851, 1872, 1901, 1906, 1911, …

[S02] 1266 W 97 Plan Napoléonien de Looze.

[S03] 2O2159 Délibérations de la commune de Looze (Ecoles) ; 2O2160 ; 2O2163

[S04] 3P3-230-1 Etat des sections ; 3P3-230-2/3/4 Matrices cadastrales.

[S05] 3Q5520 Déclaration de mutation par décès (20/05/1848-2/01/1849) ; 3Q5521 ; 3Q5522

[S06] Dossier n°25, 2003 Les paysans de l'Yonne (l'évolution de la vie rurale du XVIIè siècle aux environs de 1900)

5.1.3 GeneaNet => voir site sur internet

5.1.4 Autres livres

Revue Nos Ancêtres – Vie & Métiers
[S11] N°2 Meuniers et boulangers XVII-XXè s. Alexandra FAU
[S12] N°5 Les laboureurs dans le monde rural XVI-XXè s. Paul DELSALLE
[S13] N19 Précepteurs et Instituteurs XV-XXè s. Alexandra FAU
[S14] N°21 Métiers du bâtiment XIII-XIXè s. Alexandra FAU
[S15] N°30 Elevage dans le monde rural XIV-XXè s. Paul DELSALLE
[S16] N°34 Métiers de la vigne et du vin XIV-XXè s. Alexandra FAU

[S21] Daniel BOUCARD Dictionnaire illustré et anthologie des métiers (un livre très riche, avec 8000 descriptions de métiers anciens,…)

[S22] Sélection du Reader's Digest : 2000 ans de vie quotidienne en France

Jean-Louis BEAUCARNOT
[S23] Qui étaient nos ancêtres ? (de leurs histoires à la nôtre).
[S24] Comment vivaient nos ancêtres ? (de leurs coutumes à nos habitudes)

Victor PETIT (1ère édition 1850 ; réédité en 1991 par Le Livre d'Histoire)
[S25] Les Villages de l'Yonne

[S26] Henri VINCENOT La Billebaude

Jean Michel LECAT et Michel TOULET
[S27] Paysans de France 1770-1970 : 2 siècles d'histoire de nos campagnes.

[S28] QUID édition 1988

[S29] Journal L'UNION d'Auxerre

[S30] Statistiques INSEE

5.1.5 Liens entre les différents paragraphes et les sources

Les plans cadastraux S02 sont cités dans les & 2.1, 2.2.1, 2.2.5, 3.0, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4 et 3.5

& 2.0.1 [S22] L'habitat rural : le village ; « vue d'un village dans la région d'Orléans en 1768 » A.T. DESFRICHES
& 2.2.5 [Source Internet] Pressoirs Michel LEFEVRE
& 2.3 [S03] Maison commune de Looze (mairie – école)
& 2.4 [S25] Les Villages de l'Yonne (extraits choisis)

& 3 Les habitants en 1836 : le repérage du texte, est fait par quartier (ou &) et n° de famille du recensement

&	N° fam	Source	Détail de la référence
3.1	1	S16	Saint Vincent et ses rivaux
	1	Web	Saint Vincent, patron des vignerons – Sophie SURRULLO
	2	S16	Saint Vincent et ses rivaux => Vielle chanson de Saint Vincent
	4	S16	Le calendrier des vignerons => Flore de la Côte d'Or – LOREY et DURET
	4	S21	Vigneron => Gravure 1875 – LHERMITTE
	6	S21	Couturière
3.2	9	S16	Le calendrier des vignerons
	9	S21	Vignolant => Gravure 1568 – Jost AMMAN
	12	S21	Fermière => Gravure XIXème – LHERMITTE
	13	S14	L'apprentissage
	15	S21	Vigneron => Chanson Bourguignonne
	20	S21	Laboureur
	21	S21	Bourrelier => Un homme et son terroir – A.DEMARD
	22	S16	La culture du vin de champagne => Manière de cultiver la vigne… – J.GODINOT
	29	S16	Le plaisir des vendanges => Le ménage ou l'emploi des fruits… – A.A.C DE VAUX
3.3	35	S16	Le plaisir des vendanges
	35	S21	Layot => Gravure 1875 – LHERMITTE
	36	S24	Comment vivaient nos ancêtres
	37	S16	Le plaisir des vendanges => Air très vieux
	39	S21	Marchand mercier
	41	S21	Laboureur => Le mas Théotime – H.BOSCO + Gravure 1875 – LHERMITTE
	41	S12	Les saisons et les jours
	43	S21	Fermière => Gravure XIXème – LHERMITTE
	44	S21	Laboureur => La vie rustique – A.THEURIET
	47	S16	Lorsque soufre la vigne
	48	S21	Cordonnier => Présentation des outils du cordonnier – Daniel PILLANT
	49	S21	Instituteur => La vie rustique – A.THEURIET + Imagerie scolaire début XXème
	51	S26	La Billebaude
	52	S12	Les saisons et les jours
	52	S21	Semeur => Gravure – LHERMITTE
	54	S21	Vynter => Linteau 1571 – BOERSH
	55	S21	Femme de chambre => Instructions aux domestiques 1725 – SWIFT
	55	S21	Lingère => Gravure 1875 – LHERMITTE

&	N° fam	Source	Détail de la référence
3.3	56	S21	Faneuse et Métiveur => Gravures 1875 – LHERMITTE
	58	S21	Faucheur => Gravure XIXème – A.MONTADER
	64	S21	Bouvier => Gravure XIXème
	65	Web	Source inconnue
	68	S21	Journalier => Cahiers de doléance mai 1789
	69	S16	Le plaisir des vendanges
	70	S15	Garder les vaches, sait-on bien ce que c'est => Le cheval d'orgueil – HELIAS
	70	S21	Servante de ferme => Gravure XIXème
3.4	75	Web	Source inconnue
	77	S21	Charron
	78	S14	Accidents
	79	S21	Charron => Le cheval d'orgueil – HELIAS
	80	S21	Bandagiste => Imagerie scolaire fin XIXème
	81	S21	Tonnelier
	83	S21	Couturière lingère => Imagerie populaire XIXème
	85	S21	Garde forestier => Garde forestier et bûcheron dans les Vosges XIXème
	86	S21	Maréchal ferrant
	88	S06	La nourriture des paysans pauvres et des paysans aisés – Rétif de la BRETONNE
	89	S21	Fûtier => Gravure XVIIIème BOMBLED + texte L'Arche – P.LASCAR
	91	Web	Source inconnue
	91	S16	Les tonneliers
	92	S21	Mescivette => Gravure XIXème
	92	S21	Domestique => Instructions aux domestiques 1725 – SWIFT
	93	S14	La corporation + L'apprentissage
	94	S16	La vinification en rouge
	94	S21	Viticulteur => Gravure Viticulteurs italiens - PINELLI
	95	Web	Source inconnue
	98	S21	Boquillon => Gravure XVIIIème
	102	S21	Teneur de pied => Gravure 1840
	102	Web	Source inconnue
	103	S06	Tableau « Intérieur paysan » A.LASSAGNE 1870
	109	S21	Equarisseur
	112	S21	Fouleur => Gravure Fouleurs de raisin XIXème
	112	S16	La vinification en rouge
	115	S16	La vinification en rouge => Réalisation du vin de goutte – Albert MAUGARNY
	117	S16	Les tonneliers
	118	S21	Bûcheur => Ephéméride 1539
	126	S21	Garde champêtre => Trésors d'enfance - SIGNOL
	127	S27	Les vêtements, le linge et leur entretien => La vie rustique – A.THEURIET

& 4.3 [S30] Pyramide des âges, des Français en 2009
& 4.3 [S22] L'enfant à la campagne
& 4.5 [S22] Emploi du temps d'une journée à la campagne
& 4.6 [S28] + [S30] Salaires et prix : évolution
& 4.6 [S04] Successions (déclaration des mutations par décès) de quelques looziens
& 5.2 [S28] L'enseignement primaire et secondaire en France
& 5.2 [S03] Délibérations de la commune de Looze sur l'école
& 5.3 [S28] Unités de mesure : systèmes anciens
& 5.4 [S29] Un horrible incendie Avril 1847
& 5.4 [S06] Les conséquences de la crise viticole – Maire de Senan 1913

5.2 L'école à Looze

L'école | L'instituteur

Avant la Révolution Française, l'école était assurée, la plupart du temps, par l'Eglise ; avec le catéchisme, elle enseignait aussi l'orthographe, la grammaire, la morale, le calcul,…

La Révolution Française (lois et décrets de 1791, 1792, 1793) définit les grandes lignes des 3 degrés d'enseignement primaire/secondaire/supérieur.
Malgré cela, le primaire reste aux mains de l'Eglise.

On ne dispose d'aucune information, sur l'endroit où avait lieu l'école.

Comme ce sera encore le cas au début du 19ème siècle, le maître d'école d'Ancien Régime, recruté et rémunéré par la communauté paroissiale ou laïque, exerce souvent cette fonction à titre accessoire.
Nombre de maître d'école d'Ancien Régime, exerçaient même ce travail de façon secondaire, et avaient un autre métier (manouvrier, secrétaire de mairie, vigneron,…) : le métier d'enseignant n'apportait alors ni réelle notoriété, ni aisance financière, et il était quasiment impossible d'en vivre et d'assurer la vie d'une famille.

Le 1er instituteur connu à Looze, est Jean SOLIVEAU, le jeune, né vers l'an 1 de la République (1792).
En 1818, à l'occasion de la naissance de son fils Esaü Epiphane, il est vigneron…4 ans plus tard, à la naissance de son fils Placide, il apparaît, comme instituteur. Son père, Jean SOLIVEAU, l'ainé, est charron.
[En 1836, lors du recensement, il a 44 ans, et dans la rubrique « Titres, qualifications profession », il est mentionné « propriétaire », et sa femme, commissionnaire.
En 1842, lorsqu'Esaü se marie, Jean a 50 ans, et, avec sa femme Escolastique BOUARD, ils sont, tous deux, commissionnaires.]

Le 28-6-1833, la loi Guizot donne aux communes les moyens de satisfaire leur obligation de pourvoir à l'instruction primaire.

C'est ainsi qu'à Looze, entre 1834 et 1839, il y a achat d'une « maison destinée à servir de maison d'école » => voir document 1.

En recoupant les différentes informations, on peut conclure que cette école était déjà à l'emplacement actuel. En G190, il y avait à l'origine un verger, détenu par Gabriel DROIT…puis une construction, achetée par la commune, en 1836.

De 1870 à 1879, reconstruction d'une maison d'école, vu que la maison commune actuelle menace ruine, que les murs, la toiture et les plafonds tombent en vétusté, vu que la classe et le logement de l'instituteur, ne sont ni suffisants ni convenables.
C'est une école mixte, c'est l'école actuelle => voir document 3

Le nouvel instituteur est Victor Théophile LARGEOT, originaire de Paroy-en-Othe ; il a 21 ans, il est instituteur, lorsqu'il se marie le 15 juillet 1835, avec Hortense Rosalie PAILLOT. Son père, Victor Barthélémy, décédé, était facteur.
Victor Théophile, restera instituteur, pendant de nombreuses années, à Looze, mais :

- au recensement de 1851, il est cultivateur, instituteur (et déjà, en 1837, il acquiert 6 terres et 5 vignes, soit près de 100 ares, ou en 1838, 4 terres et 4 vignes, soit près de 80 ares),
- en 1872, au décès de son épouse, l'acte mentionne, 58 ans, cultivateur.

Ils vont habiter peu de temps, le logement de la maison d'école, puisqu'ils auront 3 enfants (1837 Marie Sidonie Céline ; 1841 Hermance Angèle Marie ; 1842 Léon Zéphirin) et qu'au 2ème enfant, ils deviennent propriétaire de la maison neuve G171, construite par Isidore Naux en 1839.

Son fils, Léon LARGEOT, sera lui aussi instituteur, mais à Saint Aubin,…témoin en 1884, au mariage de mon arrière grand père Auguste HUREAU, avec Marie Hélène BARRE, dont Léon, était le cousin.
Victor Théophile, sera également maire en 1864 et 1865, au milieu du long mandat (1846-1870) de Charles Hilaire Droit, le cousin d'Hortense Rosalie. Il décède en 1890, à l'âge de 77 ans.

Le 28-8-1882, la loi Ferry rend l'instruction primaire obligatoire, neutre (au niveau religion, politique,…) et gratuite.

De 1883 à 1886, à la demande de l'inspecteur d'académie et du préfet, il y a un projet de dédoublement de l'école, qui compte 68 enfants pour un seul maître d'école…ce projet ne verra pas le jour => voir document 4

En juillet 1884, il est cité dans un acte, Charles Hilaire Fouchy, instituteur, 25 ans.

DOCUMENT 1 : 1834-1839 Acquisition d'une maison commune

1.1 Dossier devis estimatif des travaux du 22 Mars 1834

Devis estimatif des travaux à faire pour l'Etablissement d'une Maison Commune dans laquelle doit être compris le logement d'un Instituteur.

Exposé : La commune de Looze ne possédant aucun revenu communal n'a pu jusqu'à ce moment parvenir à former l'Etablissement d'un logement tant pour la Mairie que pour un instituteur ; la bienveillance du gouvernement tendant à favoriser l'Institution des écoles primaires dans chacune des communes les obligent à se procurer un lieu destiné à cet effet.

En conséquence, le Conseil Municipal ayant pris en considération cette urgence, a proposé l'acquisition d'un bâtiment nouvellement construit, dont les localités sont reconnues propre à pouvoir réunir parfaitement l'ensemble des deux objets de sa demande et en même temps, a jugé à propos de faire un plan du bâtiment en question, conjointement avec un devis estimatif présentant l'état estimatif de dépenses à y opérer pour diverses distributions et achèvement de travaux.

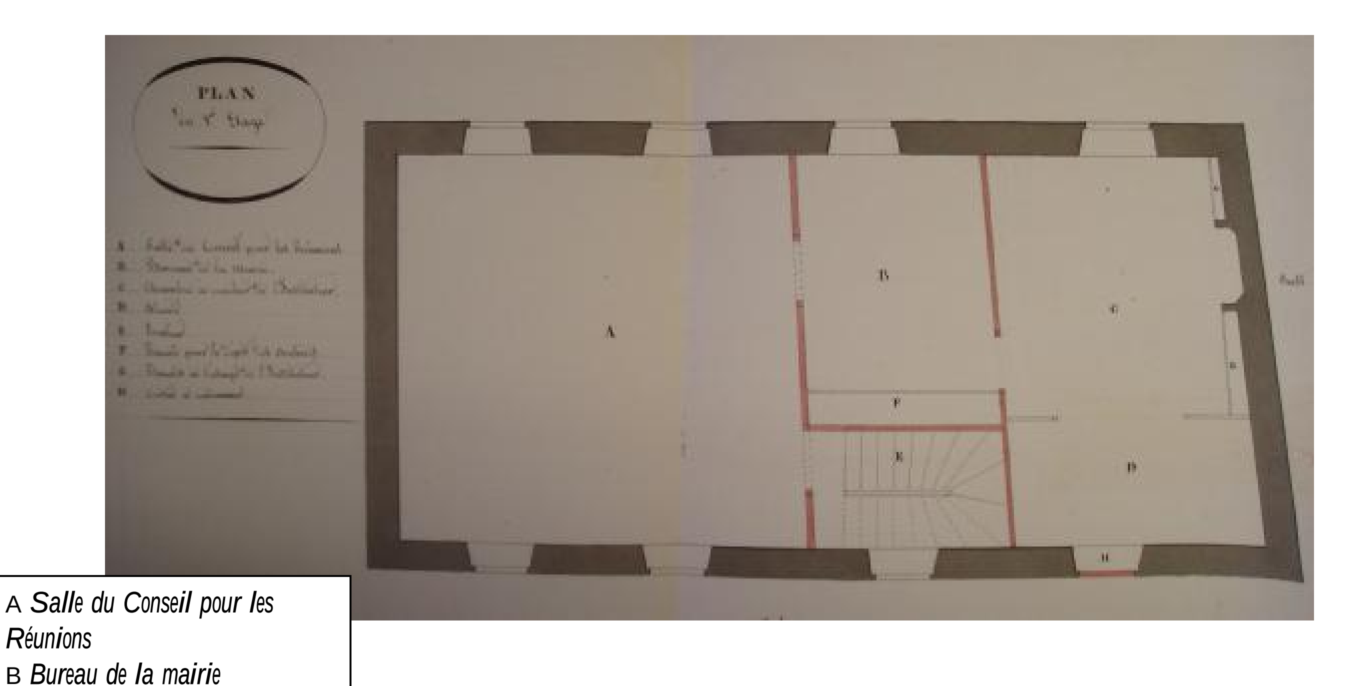
Le présent Devis estimatif montant à la somme de mille deux cents cinquante deux francs quarante deux centimes (maçonnerie, carrelage, planchers, enduits des murs,…).

Approuvé par les membres du Conseil Municipal :

Lambert Paillot Paillot Nicolas Paillot Etienne A.Paillot E.Robinot Bouard G.Droit Rativeau maire



A *Classe*
B *Cuisine destinée pour l'Instituteur*
C *Four neuf à construire*
D *Escalier du 1er Etage*
E *Porte d'entrée au Nord sur la Rue*
F *Porte Côté du Sud*



A *Salle du Conseil pour les Réunions*
B *Bureau de la mairie*
C *Chambre à coucher de l'Instituteur*
D *Alcôve*
E *Escalier*
F *Placard pour le dépôt des*

1.2 Lettre d'engagement de Droit Gabriel du 20 Mai 1834

Je, soussigné Droit Gabriel, m'oblige à vendre à la commune un bâtiment que je possède grande rue, proche de l'Eglise, tenant d'une longueur au Midi et du Levant à l'avenue de Mr de Villefranche du Nord à la Grande Rue et du Couchant à Mr Amblard Jean, moyennant la Somme de 2 500 fr, lequel Bâtiment est destiné à la Commune à faire Hôtel de Mairie, d'une classe et le logement de l'instituteur.

1.3 Lettre au Ministère de l'intérieur, du 20 Juin 1835

La Commune demande :

1) L'autorisation d'acquérir moyennant 2 500 fr, des bâtiments, pour en faire une maison commune et d'école,
2) L'autorisation d'imposer la somme de 1 676 fr, pour payer cette acquisition.

1.4 Extrait de la délibération du Conseil d'Instruction Primaire de Joigny du 31 Mai 1837

Demande d'accorder à la Commune de Looze, d'ailleurs fort pauvre et qui a fait de grands sacrifices pour la maison d'école, un secours de mille francs au moins, pour l'aide sur la construction de cette maison.

1.5 Courrier du Sous Préfet de Joigny, du 12 Juin 1837

Promesse d'un secours à la Commune de Looze, pour la construction ou l'appropriation de la Maison d'Ecole, lorsque le chiffre exact de la dépense serait connu.

« Je » sollicite donc un Secours en faveur de la Commune de Looze qui a un extrême besoin :

1° le prix d'acquisition de la maison (frais compris)	2 821,25
2° le montant des travaux adjugés, honoraires de l'architecte compris	1 638,39
	4 459,64

compte tenu des ressources (secours de 1 000 fr, déjà accordé) et impôt extraordinaire de 1 876 fr, autorisé, il y a un déficit de 1 583 fr 64.

1.6 Lettre de la Commune de Looze au Préfet, du 30 Août 1837

En référence à la lettre du Sous Préfet, accordant 1 583 fr, à la Commune pour acquisition et appropriation pour la maison d'école, le Maire Rativeau, remercie pour la somme accordée, qui satisfait beaucoup les habitants, sachant que la Commune ne possède aucun revenu…mais rappelle qu'il y a un devis, pour petits travaux indispensables.

1.7 Extrait de la délibération du conseil municipal du 25 Juin 1839

La Commune n'ayant aucune ressource pour couvrir les dépenses extraordinaires de 1840 :

1° le salaire du garde champêtre…200 fr

2° la somme de 136 fr 10 pour les travaux qui restent à faire à la Maison d'Ecole et Mairie, pour un devis fait le 20 Juin 1839.

1.8 Lettre au Sous Préfet, du 12 Juillet 1839

Le Conseil Municipal demande l'autorisation d'imposer la population de Looze, de 136 fr, en 1840, pour solder la dépense relative aux travaux à faire à la Maison de Looze.

1.9 Lettre du Préfet, du 19 Juillet 1839

Le Préfet donne l'autorisation à la Commune de Looze pour imposer extraordinairement en 1840, jusqu'à concurrence de 136 fr pour les travaux à faire à la maison d'école.

DOCUMENT 2 : 1865-1866 Acquisition d’un terrain

2.1 Rapport d’expertise du 3 Octobre 1865

Paillot Alexis nommé expert pour estimer une parcelle de terrain de 7 ares 32 contigüe à la maison d’école. Estimée à 1 100 fr, d’une grande utilité pour la commune.

2.2 Extrait de la délibération du conseil municipal du 9 Octobre 1865

Considérant qu’une propriété appartenant au sieur Hureau Eloi, d’une contenance de 9 ares 32 centiares, est contigüe à la maison commune, que cette propriété dans laquelle existe un chemin privé présente un avantage immense, car ce chemin relie la Grande Rue au chemin dit la Ruelle à Pelard, qui lui-même communique au chemin n°3 de Looze à Joigny.

Considérant en outre que ce terrain, par sa position convient à la commune, et qu’elle peut y faire construire toute espèce de construction.

Vu la soumission du sieur Hureau en date du 5 octobre dernier, par laquelle il s’engage à vendre à la commune et à ne pouvoir retirer sa parole sous aucun prétexte.

2.3 Extrait de la délibération du conseil municipal du 20 Décembre 1865

Considérant que le terrain dont l’acquisition est projetée, contigüe à la maison commune, permettrait à raison du chemin privé qu’il renferme, de relier 2 rues importantes au village.

Considérant qu’il pourra servir à agrandir plus tard la maison d’école.

Est avis que la commune soit autorisée à acquérir au sieur Hureau Eloi et moyennant le prix de 1 030 fr, le terrain d’une superficie de 9 ares 32 désigné dans la délibération et le plan susvisé « 20 », à s’imposer extraordinairement 0f16, à partir de 1866, devant produire 1359f.

2.4 Décret du Ministère de l’intérieur du 5 Mars 1866

Autorisant par décret la commune à acquérir au sieur Hureau Eloi, moyennant la somme de 1 050 fr et aux clauses et conditions de la promesse de vente du 5 Novembre 1865, une parcelle de terrain contenant 9 ares 32, estimée à onze cent francs pour servir à l’agrandissement de la maison d’école…et à imposer 0fr16 pendant 3 ans à partir de 1866, devant produire environ 1 359 fr pour subvenir aux frais de cette acquisition.

DOCUMENT 3 : 1870-1879 Projet de reconstruction d’une maison d’école

3.1 Extrait de la délibération du conseil municipal du 23 Février 1870

Monsieur le Maire (Droit) propose la reconstruction de la maison commune.
Vu que la maison commune actuelle menace ruine, que les murs, la toiture et les plafonds tombent en vétusté.
Vu que la classe et le logement de l’instituteur, ne sont ni suffisants ni convenables, le conseil municipal après avoir délibéré, décide qu’il est d’utilité publique que ladite construction, ait lieu le plus promptement possible.

3.2 Extrait de la délibération du conseil municipal du 7 Août 1872

Sous la présidence de Hureau Eloi, adjoint faisant fonction de maire, il est demandé un emprunt et un impôt pour la construction d’une nouvelle école des 2 sexes et d’un logement.

3.3 Extrait de la délibération du conseil municipal du 18 Mai 1873

Sous la présidence de M.Hureau adjoint

Présents : MM Baré, Huré, Robinot, Amblard, Droit G, Quentin, Perrugot, Hureau, Droit Ch et Paillot conseillers municipaux,

MM Créneau, Paillot A, Robinot, Paillot G, Serré et Largeot, plus imposés.

Ne se sont pas présentés, quoi que dûment convoqués, MM Huré, Jeanniot, Paillot et Droit.

…relatif au vote des impôts, et à l’emprunt de 14 000 fr, à contracter en 1874, remboursable par annuité.

Ont signé les membres présents, sauf :

- M.Robinot qui a déclaré approuver la délibération, mais ne savoir signer,
- MM Serré, Largeot et Paillot qui ont déclaré ne vouloir signer.

3.4 Projet de construction d’une maison d’école du 17 Juillet 1874

Salle de classe 9,50m x 8,50m et 4m de hauteur.

2 vestibules, un pour les garçons et un pour les filles.

1 logement avec 2 chambres et 2 cabinets au 1er, 1 cuisine au rez-de-chaussée.

1 cave et 1 grenier, le cabinet d’aisance pour les garçons.

1 salle de mairie et 1 remise pour les pompes.

Dépendances : 2 cours et un jardin.

Dépenses prévues, 18 300 fr, la commune dispose de 14 525 fr (dont 8 000 fr, accordés par l’Etat)…il en résulte un déficit de 3 775 fr.

3.5 Extrait de la délibération du conseil municipal du 11 Août 1874

Sous la présidence de Paulin Barré, Maire.

Compte tenu que le préfet accorde 1 000 fr, il reste un déficit de 405 fr 07. Le conseil municipal doit chercher le moyen de couvrir le déficit.

3.6 Extrait de la délibération du conseil municipal du 25 Janvier 1875

Sous la présidence de Hureau, Maire.

Considérant qu’une nouvelle maison d’école de la commune de Looze a été adjugée le 19 Décembre dernier.

Considérant que les bâtiments actuels doivent être démolis et que l’entreprise se prépare de commencer les travaux, le 1er Février prochain, le conseil autorise Mr le Maire à louer par baux sous-seing privé, aux sieurs Ramond, une salle pour l’école et une chambre pour les archives de la mairie au prix de 180 fr, et au sieur Perrugot, une chambre pour l’instituteur, une partie de cave et un bucher pour la somme de 50 fr.

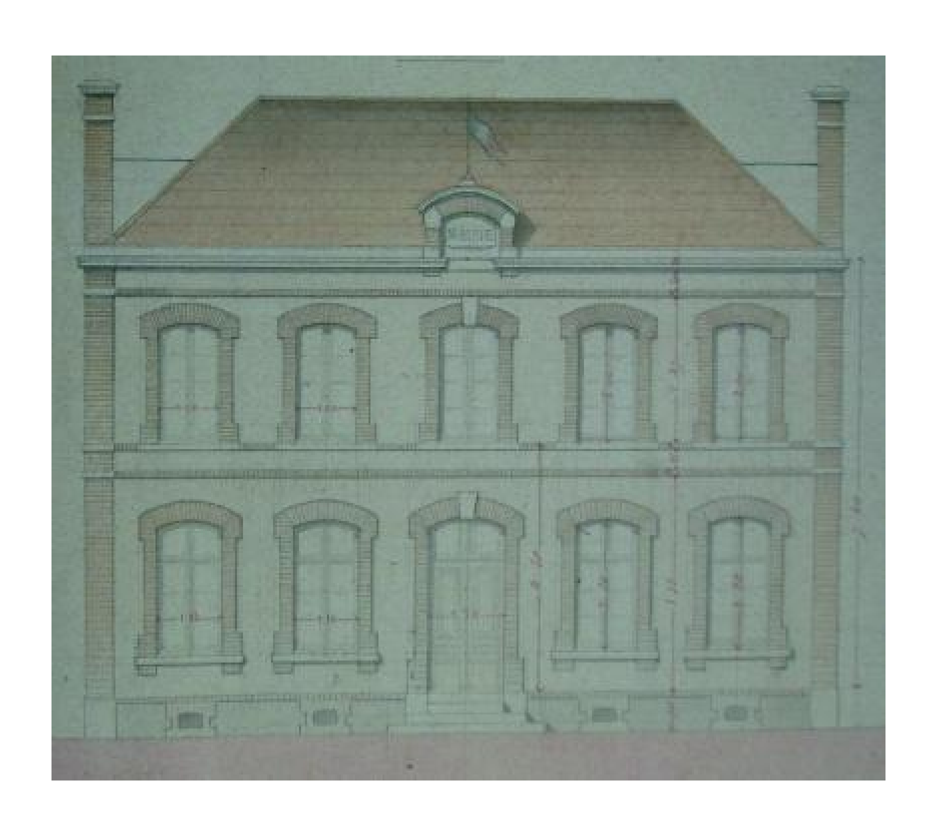
Est joint à cette délibération, 2 baux signés du 31Décembre 1874, avec Ramond Louis vigneron et Perrugot Léon vigneron, pour un an et plus.

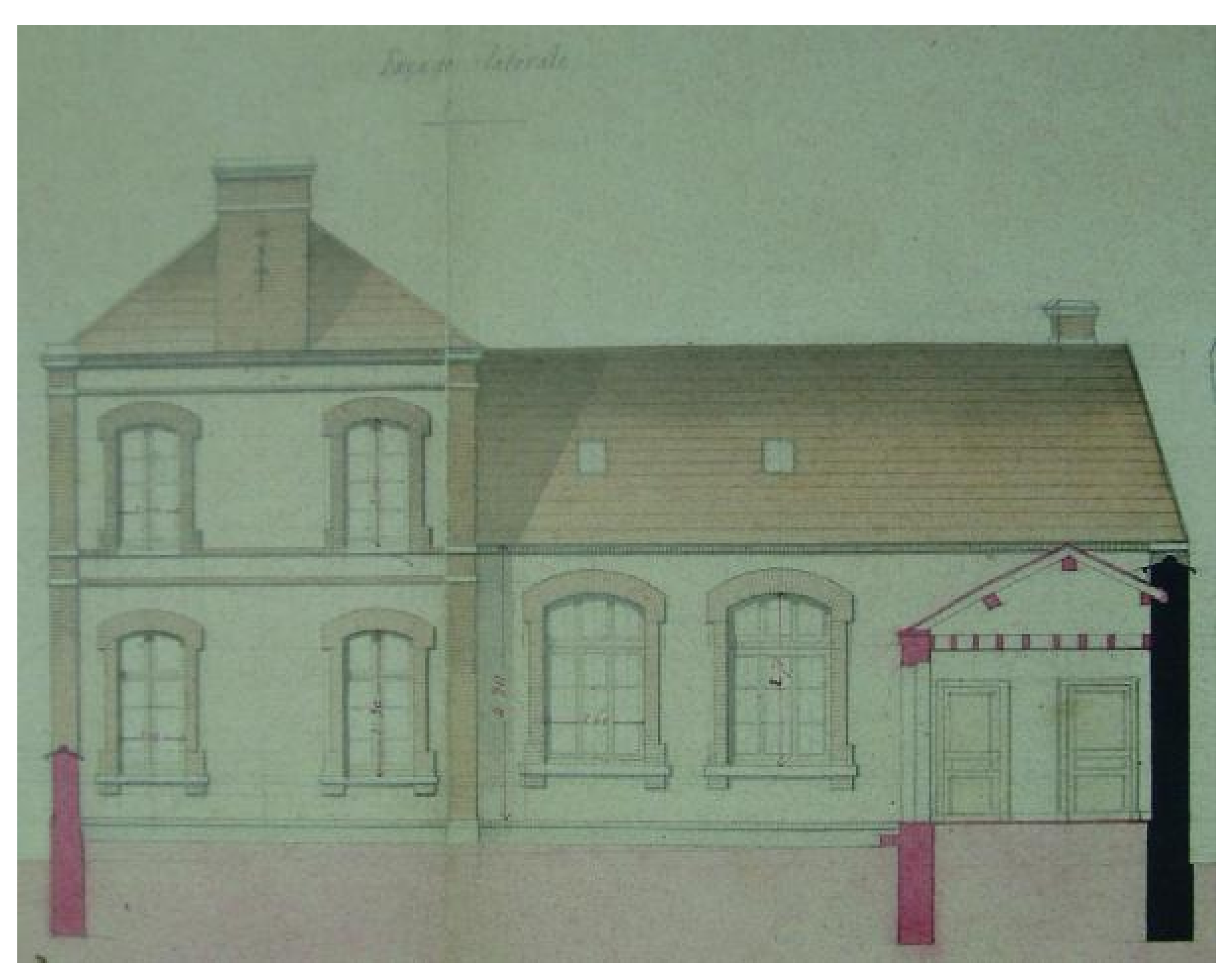
3.7 Courrier de l’inspecteur d’académie à Mr le Préfet du 13 Février 1875

Par délibération ci-jointe, le conseil municipal de Looze demande l’autorisation de louer une maison pour la tenue de l’école, en attendant que la maison en construction soit achevée.

3.8 Certificat d’achèvement des travaux par l’architecte, du 10 Mai 1879

Total des dépenses : 17 495 fr 09.




Façade latérale

DOCUMENT 4 : 1883-1886 et plus Projet de « dédoublement » de l'école

4.1 Extrait de la délibération du conseil municipal du 24 Juin 1883

Monsieur le président (Hureau Auguste, Maire) donne lecture à l'assemblée d'une lettre de M. le Sous Préfet démontrant la nécessité d'aviser aux moyens de dédoubler l'école mixte, qui reçoit trop d'élèves pour un seulmaître, par la création d'une école spéciale de filles.

L'Assemblée reconnait en effet que la classe est trop nombreuse pour un seul maître et qu'il y a lieu de créer dans la Commune, soit une école spéciale de filles, soit une école enfantine.

Après examen de la question,

Considérant qu'une école spéciale de filles crée dans la Commune ne pourra non plus que l'école mixte, recevoir les enfants avant l'âge de cinq ans, sauf autorisation essentiellement provisoire, que la population de Looze étant essentiellement agricole, verrait avec plaisir une école enfantine créée dans la Commune, et qui lui rendrait d'importants services en recevant les enfants dés l'âge de trois ans.

Considérant d'autre part que la Commune est imposée au maximum jusqu'en 1887,…

Le Conseil, estimant du reste qu'en attendant que la Commune puisse faire la dépense nécessaire pour la Création d'une école enfantine, il serait peut-être possible de trouver dans la Commune, une maison où l'on pourrait installer provisoirement cette école, charge Mr le Maire de s'occuper de cette question, et prie Mr le Préfet de surseoir pour un an à la création demandée.

4.2 Extrait de la délibération du conseil municipal du 12 Juin 1884

Sous la présidence de Quentin A., Maire.

Il est rappelé que, par lettre du 20 Juin 1883, Mr le Préfet, sur le rapport de Mr l'Inspecteur d'Académie, invite le Conseil Municipal, de la Commune à délibérer sur la création d'une école de fille, rendue urgente par le nombre croissant et trop considérable des élèves de l'école mixte actuelle…trop pour un seul maître.

62 élèves en 1883 et 68 en mars 1884.

Attendu que la salle est vaste, 80 m2 sur 4 m de haut, pour qu'elle puisse être scindée en 2, par une cloison…dédoubler l'école mixte en 2 écoles spéciales de garçons et filles, dirigées par un ménage.

Le logement de l'instituteur, est composé de 5 pièces convenables et en état pour loger un ménage enseignant.

4.3 Demande de Mr le Préfet vers Mr le Ministre, du 1 Septembre 1886

Vu sa situation financière, la commune est dans l'impossibilité de voter le traitement d'une institutrice et demande au gouvernement de surseoir…jusqu'à ce que l'Etat prenne en charge la dépense.

DOCUMENT 5 : 1896 Achat de mobilier scolaire

5.1 Devis du 24 Mai 1896

Bâti et siège en hêtre, casier en sapin, tablette en chêne noire et ciré à 2 places.

La place 12 fr 50. 20 places, pour 40 élèves = 500 fr.

5.2 Extrait de la délibération du conseil municipal du 27 Novembre 1896

5.3 Traité de gré à gré du 30 Novembre 1896

pour travaux, avec Quentin Aster charron, menuisier.

23 tables bancs pour l'école mixte de Looze, 21 fr 79 par table => 501 fr 17.

5.4 Arrêté du 14 Décembre 1896 de la Préfecture de l'Yonne

Subvention de 150 fr, pour l'achat de mobilier scolaire, suite à un déficit de 300 fr.

5.3 - 50 ans plus tôt, la Révolution, changement de calendrier, de monnaie et d'unité

5.3.1 Le calendrier

Notre calendrier actuel, est le calendrier Grégorien.
Si l'on excepte le calendrier républicain, qui a été de courte durée, et que l'on verra plus loin, il y a eu successivement :

- le calendrier Romain, remontant à la fondation de Rome en 753 avant J-C ; il nous a donné le nom des mois, pour certains, à partir de Dieux (Mars, Maïus ou Junius) ou d'adjectifs numéraux (Septembre = 7ème, Octobre = 8ème, …).
- le calendrier Julien, sous Jules César en 46 avant J-C ; il a jeté les bases de notre calendrier actuel : 12 mois de 30/31 jours ou 28 jours pour février, et une année bissextile.
- l'ère chrétienne ; elle a compté les années à partir de la naissance du Christ…et fixé un début d'année, successivement au 1er mars, au 1er janvier, au 25 décembre, au 25 mars…et, définitivement, au 1er janvier (1564).
- le calendrier Grégorien, décidé par le pape Grégoire XIII, en 1582 ; il a corrigé les retards du calendrier Julien (10 jours). Il est adopté en 1582 par l'Italie, l'Espagne, la France,…en 1700 par l'Allemagne, en 1752 par la Grande-Bretagne,… et en1923 par l'URSS.

Le calendrier républicain a commencé le 22 septembre 1792 (1er jour de la République) et a été aboli par Napoléon, le 9 septembre 1805).
Une année normale était composé de 12 mois de 30 jours, et de 5 jours supplémentaires (les sans-culottides) pour la compléter à 365 jours

Ses mois étaient :

Vendémiaire (septembre) – Brumaire – Primaire

Nivôse (décembre) – Pluviôse – Ventôse

Germinal (mars) – Floréal – Prairial

Messidor (juin) – Thermidor – Fructidor

Ils étaient liés au temps et aux activités de la nature.

Par exemple, pour l'an II :

- le 1er mois était donc vendémiaire, et correspondait à notre calendrier, du 22 septembre 1793 (1er vendémiaire) au 21 octobre 1793 (30 vendémiaire),

- suivi par brumaire, du 22 octobre 1793 (1er brumaire) au 20 novembre 1793 (30 brumaire),…

- et se terminait par fructidor, du 18 août 1794 (1er fructidor) au 16 septembre 1794 (30 fructidor) et 5 jours sans-culottides (17, 18, 19, 20 et 21 septembre 1794).

Pour les années bissextiles, il y avait 6 jours de sans-culottides.

L'an XII, le 14ème jour du mois de ventôse, correspond au 5 mars 1804.

5.3.2 Les unités de mesure

Jusqu'au XVIIIème siècle, il n'existait aucun système de mesure unifié.

Un grand nombre des mesures étaient rapportées aux dimensions de certaines parties du corps de l'homme ou à d'autres aspects pratiques, et servaient de référence…mais les unités utilisées, ou leur valeur, pouvaient être différentes d'une région ou d'une ville à l'autre.

LONGUEUR :
- le point (≈0,19mm)
- la ligne = 12 points(≈2,3 mm)
- le pouce = 12 lignes(≈2,7 cm)
- le pied de roi = 12 pouces(≈32,5 cm)
- la toise = 6 pieds(≈1,95 m)
- et, pour mesurer les étoffes, l'aune de Paris (3 pieds, 7 pouces et 8 lignes ≈1,19 m)…encore en vigueur jusqu'en 1839, comme d'autres mesures usuelles, malgré le système métrique de 1795.
- ou, pour la marine,

- la brasse (longueur de corde entre les bras étendus, 5 pieds, ≈1,62 m)
- le mille marin (un arc d'une minute d'angle, compté sur le méridien…1852 m)
- l'encâblure = 1/10 mille (185,2 m)
- la lieue marine = 3 milles marin (5 556 m)

SUPERFICIE :

- l'arpent des eaux et des forêts (du gaulois arepenn, « portée de flèche » = 48 400 pieds carrés ≈5100m^2 ou 71,5 m x 71,5 m)

VOLUME :

- capacité de liquide
  - la chopine (0,47l)
  - la pinte de Paris = 2 chopines(0,93 l)
  - le pot = 2 pintes (1,86 l)
- matière sèche
  - le litron (0,79 l)
  - le boisseau = 16 litrons (12,7 l) pour le blé, l'avoine, le sel
  - le setier = 12 boisseaux (152 l)
  - le minot = 6 boisseaux d'avoine, ou
    4 boisseaux de sel, ou
    3 boisseaux de blé

MASSE :

- le grain (≈53mg)
- le denier = 24 grains (≈1,3 g)
- le gros = 3 deniers (≈3,8 g)
- l'once = 8 gros (≈30,6 g)
- la livre = 16 onces (≈489,5 g)
- le quintal = 100 livres (≈48,95 kg)

Par la loi du 18 germinal an III (7-04-1795), la France a été le premier pays à adopter le système métrique.

Cette loi – relative aux poids et mesures – avait pour but d'unifier les mesures ; elle introduit le système décimal, avec des rapports de 10, 100, 1000 entre les unités et leurs multiples et sous-multiples, ce qui n'était pas le cas sous l'Ancien Régime.

Elle fixe la nomenclature des unités, telle qu'elle existe encore actuellement, avec :

- le mètre (défini alors, comme la 1/10 000 000 ème partie du ¼ du méridien, du pôle à l'équateur)
- le kilogramme (défini, comme la masse d'un dm^3 d'eau)
  les premiers étalons du m et du kg sont fabriqués en 1799 et déposés aux archives de la république.

Elle apporte la cohérence entre les mesures de volume et celles de longueur, qui n'avaient auparavant aucun lien entre elles : on passera du m pour les longueurs, aux m^3, pour les volumes, avec ses sous-multiples (dm^3, cm^3, mm^3).

Mais, qu'en est-il du temps ?

La mesure du temps a toujours été une préoccupation de l'homme, pour organiser les institutions religieuses, sociales et économiques.
La division du jour en 24 heures, remonte à l'Egypte antique ; la division de l'heure, en 60 minutes et de la minute, en 60 secondes, nous vient des Babyloniens.
Pour mesurer le temps, il existait le cadran solaire, les bougies graduées, les horloges à eau, le sablier.
Mais, pour la plupart des gens, le temps est collectif, et marqué par les cloches que font sonner les religieux, toutes les heures.
Avec l'horloge mécanique au XVIIIème siècle et grâce à l'industrialisation de l'horlogerie au XIXème siècle, chacun pourra posséder un pendule, et plus tard, la montre et le chronomètre ; la mesure précise du temps, est devenue nécessaire, pour mesurer le temps de travail et la productivité, et avec l'arrivée du chemin de fer, pour synchroniser les horloges de tout le pays.

Depuis 1962, le système de mesure légal, en France, est constitué des USI (Unités du Système International).

Il s'appuie sur 7 unités de base, dont les plus connues sont :

- le mètre, pour la longueur :depuis 1983, l'étalon de référence international est -pour le mètre – la longueur du trajet parcouru dans le vide par la lumière pendant une durée de 1/299 792 458 s.

- le kilogramme, pour la masse :l'étalon de référence, est le poids du prototype en platine irridié déposé au Bureau International des Poids et Mesure.
- la seconde, pour le temps :l'étalon de référence est la durée de 9 162 631 770 périodes de la radiation correspondant à la transition entre les 2 niveaux hyperfins de l'état fondamental de l'atome de Césium 133.

5.3.3 La monnaie

Sous l'Ancien Régime, les pièces en circulation, étaient :

- le louis d'or = 24 livres (avant 1726, 1 louis valait 10 livres),
- l'écu d'argent = 6 livres,
- la livre = 20 sols,
- le sol (ou sou) = 4 liards,
- le liard = 3 denier,
- le denier.

Puis, à travers 3 lois successives (1793, 1795, 1799), on arrive au franc (qui remplace la livre), divisé en décimes (1/10 de franc) et centime (1/100 de franc).

Pendant 200 ans, la France conserve le franc, avec ses fluctuations, ses dévaluations par rapport à d'autres monnaies … et le passage au nouveau franc (et ancien franc), et à nouveau, au franc, en 1963.

En Janvier 1999, la France renonce au franc et adopte la monnaie européenne (l'Euro €), mise en circulation le 1er janvier 2002.

5.4 Deux évènements marquant les 50 années qui suivent

Aujourd'hui, tout est en terre à cultiver, mais avant 1900, beaucoup était en vigne.
Voici la dernière vigne de Looze, au lieu dit "le Bas de la Brosse".



En moins de 50 ans le village de Looze, a dû faire face à 2 catastrophes:

- l'incendie en 1847, qui a brûlé une grande partie du village,
- le phylloxéra, vers 1890, maladie, importée "des Amériques", qui a détruit la vigne (dans le jovinien, il y avait 7 200 ha de vignes, qui ont été entièrement détruits).

5.4.1 Looze en flammes, le 28 mars 1847

Ayant appris que le 28 mars 1847, le village de Looze avait brûlé, j'ai voulu en savoir plus, en consultant internet "incendie à Looze en mars 1847".

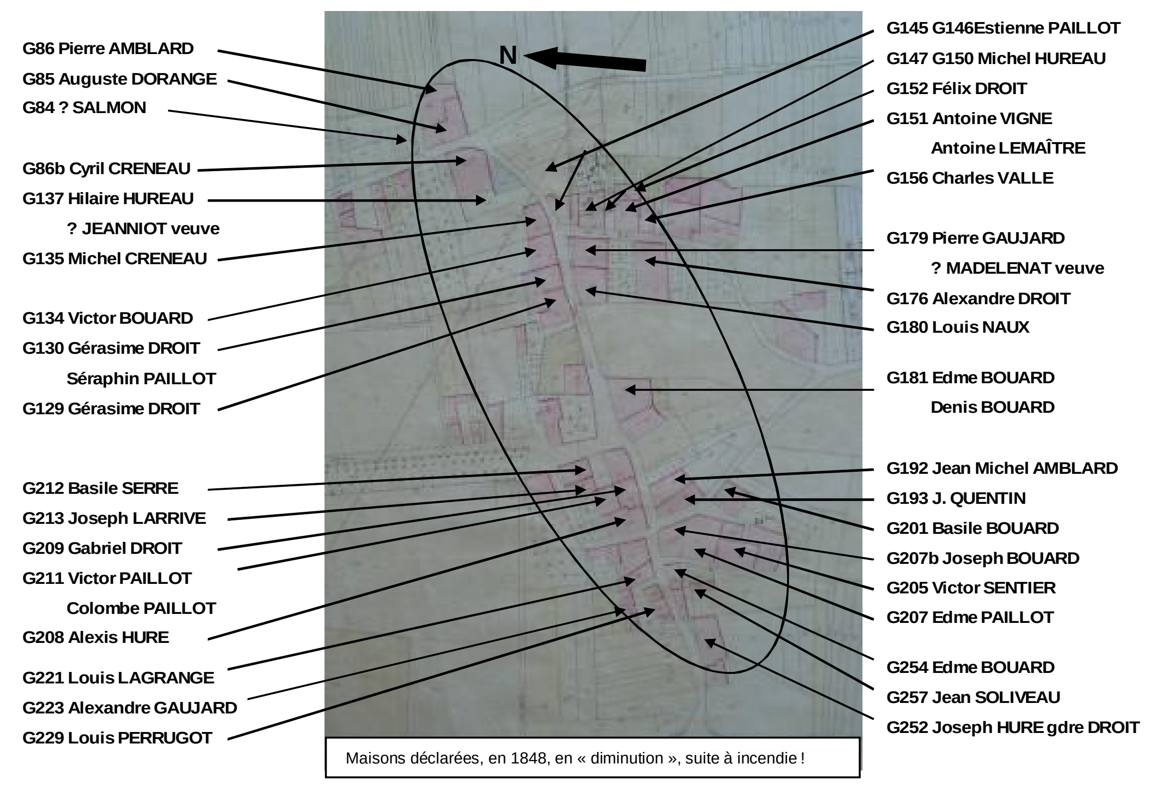
Quelle ne fut pas ma surprise de tomber sur le JOURNAL DE TOULOUSE (politique et littéraire) du 6 avril 1847!
" L'Union d'Auxerre d'hier raconte un horrible incendie dans une commune de l'arrondissement de Joigny. Dans la nuit de dimanche à lundi vers onze heures du soir, par un vent d'est des plus violents, le feu a éclaté à Looze…"

Mais revenons aux articles du journal l'Union d'Auxerre, intitulé **Horrible incendie** :

Dans la nuit de dimanche à lundi, vers onze heures du soir, par un vent d'est des plus violents, le feu a éclaté à Looze, arrondissement de Joigny. Quelques instants après tout le village était en feu, et en quelques heures, quatre-vingt maisons ont été consumées. Deux enfants ont été brulés vifs, au moment où leur malheureuse mère tentait de les sauver, la maison s'écroulait sur elle, ses jambes sont horriblement brulées. Un grand nombre de personnes ont reçu des blessures plus ou moins graves. Les populations de Joigny et des communes voisines ont été admirables de dévouement et d'intrépidité. Vains efforts ! Bétail, mobilier, fourrage, provisions, tout a été la proie des flammes. La violence du vent et la grande sécheresse paralysaient tous les secours. Quel spectacle déchirant ! au sein de ce gigantesque incendie, des hommes, des femmes à peine vêtus, se tordaient de désespoir ! Pas d'habits, pas de pain, pas d'asile pour y déposer les pauvres enfants !...La philantropie de M. de Villefranche va suppléer aux premiers besoins des victimes de cette navrante catastrophe. Ajoutons que de Joigny ont déjà été expédiées à Looze par toutes les classes des habitants de Joigny, des voitures chargées de meubles, de literie, de pain, de vêtements.

…. On est d'accord, aujourd'hui, pour attribuer à la malveillance le sinistre qui vient de réduire, pour ainsi dire à néant, le malheureux village de Looze. Le feu a été mis à la dernière maison à gauche en venant de Bassou, et dans la partie immédiatement exposée à l'action du vent qui soufflait avec violence. Une femme, d'une réputation fort équivoque, et qui avait tenu des propos menaçants, a été arrêtée.

L'incendie de Looze le 28/03/1847



Maisons déclarées, en 1848, en « diminution », suite à incendie !

5.4.2 Les vignes détruites par le phylloxéra vers 1890

Le phylloxéra, est un petit puceron d'aspect jaunâtre, de 4mm de long, qui s'installe sur les racines du cep et s'en nourrit, provoquant la mort de la vigne.

Mais laissons parler le maire de Senan (commune du jovinien, peu éloignée de Looze), en 1913 :
"…il y a 30 ans, Senan était en pleine prospérité. Les vignes y étaient nombreuses, et couvraient les côtes et les coteaux de Champvallon, Volgré et Chailleuse. Le vin sans être renommé, y était excellent et d'une vente facile.

Mais la fin de la prospérité était proche. Elle commença vers l'année 1887 lors de l'apparition des premières taches phylloxériques dans le vignoble et malheureusement elle devait se continuer rapidement par les apparitions successives du mildiou, de l'oïdium, et insectes divers, de la mauvaise période d'humidité que nous traversons actuellement.

Si bien que depuis les années 1888-1889, le vignoble n'a fait que décliner progressivement jusqu'à ce jour.
Aujourd'hui, on cultive avec succès les céréales, les prairies artificielles, betteraves fourragères (ou à sucre), pommes de terre et fourrages annuels…"

5.5 Quelques branches de l'arbre des Looziens

J'avais fait, il y a fort longtemps l'arbre généalogique des HUREAU et des HEREAU qui, selon toute vraisemblance, faisaient parti de la même famille à l'origine.

Par la suite, pour essayer de comprendre les liens de parenté entre les PAILLOT et les HUREAU - qui ont successivement occupé la ferme au début des allées, ferme où j'ai vécu - j'ai fait l'arbre (ou plutôt les arbres) des PAILLOT.
Ce fut assez compliqué, compte tenu du nombre de personnes, et des données disponibles, parfois approximatives, en particulier sur les prénoms, les âges et les métiers qui varient au fil des actes.
J'estime cependant que ces arbres sont assez justes et assez complets : il existe en outre une 4ème branche PAILLOT (celle issue de Pierre PAILLOT greffier et Anne MOREAU), que je n'ai pas reproduite, car on n'y retrouve personne du recensement de 1836.

Compte tenu des autres informations dont je disposais, j'ai « esquissé » quelques rameaux des branches DROIT, HURÉ et QUENTIN, pensant que cela pouvait éventuellement servir à d'autres personnes, intéressées par la généalogie de leur famille…et, pourquoi pas, les inciter à compléter l'arbre commencé !
Ces arbres sont très incomplets, il doit y manquer un certain nombre d'enfants et de conjoints.

Revenons un instant à la généalogie de la ferme à Philippe, puisque c'est mon frère Philippe, qui l'habite aujourd'hui => de la branche PAILLOT 1, à la branche HUREAU:

Edme PAILLOT (1756-1819) Charron ∞ Marie SAFFROY(1750- ?) l'a transmise, simultanément à 2 de ses enfants :

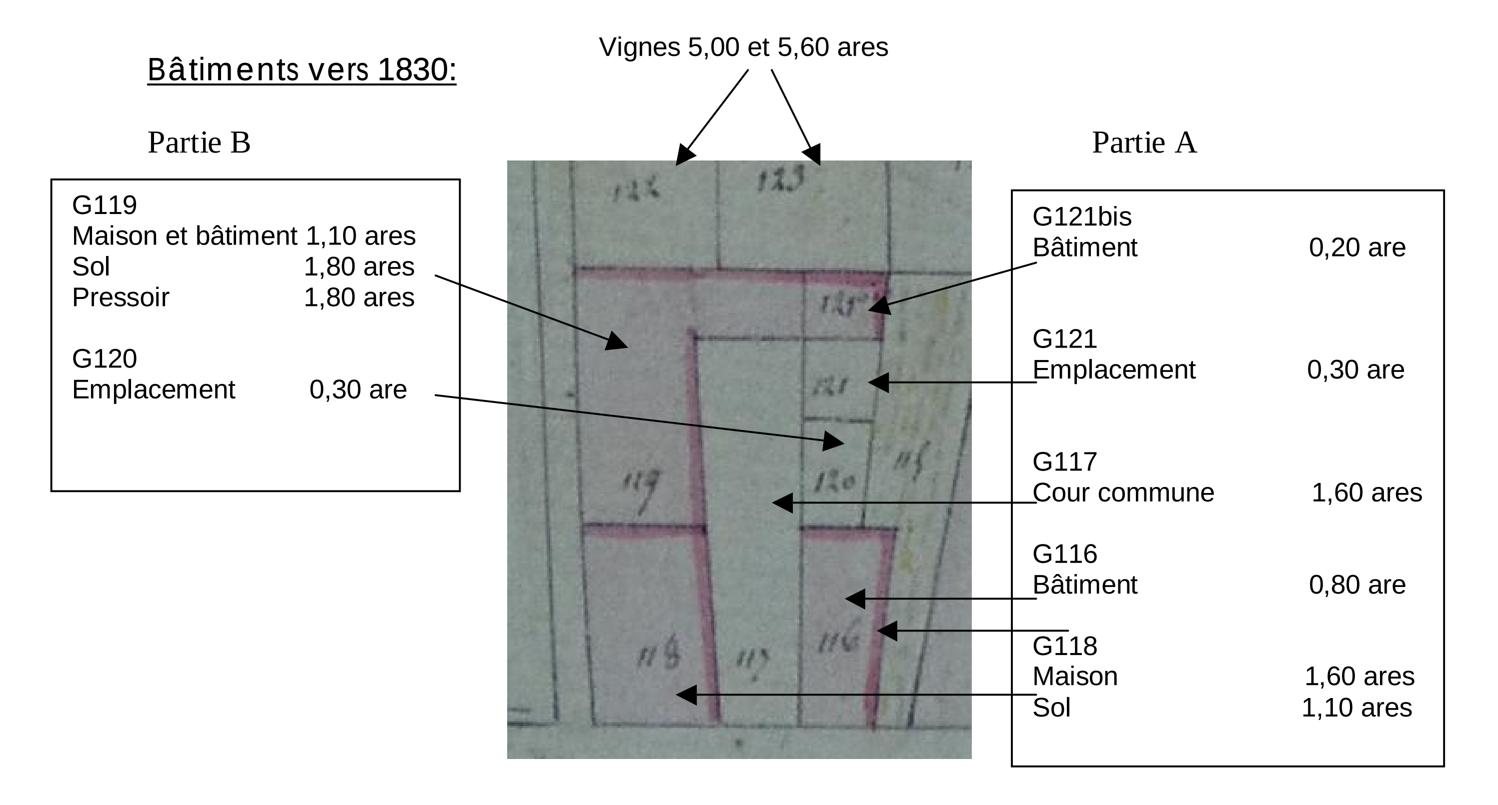
- Edme Nicolas PAILLOT (1785- 1849) cultivateur, vigneron ∞ 1810 Marie Anasthasie DROIT (1778- ?) ,
  [succession en 1849, une maison et un jardin au village, un pressoir très ancien, au même lieu]
- Jean Alexis PAILLOT (1786-1865)cultivateur, tonnelier ∞ Anne Suzanne VERMILLET (1793- ?),
  [il apparaît sur les matrices cadastrales Folio n°401, propriétaire, jusqu'en 1869 de G116 à 118, G121 et 121bis]

puis aux enfants d'Edme Nicolas :

- Nicolas Séraphin PAILLOT (1816- ?) vigneron, tonnelier ∞ Joséphine GILLOT (1817- ?),[1853-1854]
- Marie Emilie Sidonie PAILLOT (1812- ?) ∞ 1839 Alexandre LAMIOT fils (1816- ?) vigneron
  [seule sur sa partie G119 et G120 en 1854, et sur la totalité, en 1869]

puis à la fille de Marie Emilie Sidonie « Léonie Léopoldine LAMIOT (1841-1927) ∞ Paulin Edme BARRE (1840-1925) cultivateur »,

puis plus tard, par leur fille Marie Hélène BARRE , elle passe en 1927, à son mari, mon arrière grand père Auguste HUREAU !



BRANCHE HEREAU

C1

Jean H (1743-?)

Anne H (1746-1746)

Jean Pierre H (1747-?)
∞ 1765 Elisabeth DROIT (1746-1814)

Edmée H (1750-1750)

C2

Charles H (1767-1809) vigneron, cultivateur
∞1797 Anne BOUARD (1776-?)

Jean Pierre H (1770-1772)

Edme HEREAU (1773-1847) garde champêtre, vigneron
∞ 1813 Marie Madelaine Angélique NAUX (1788-1868)

Marguerite Rosalie H (1776-?)

Elisabeth Prudence H (1781-?)

Rose Elisabeth H (1783-1848)
∞1805 Théodore SEVENAT (1778-1845)

Philippe H (1782-1803) journalier

C3

Louis Charles Hypolite H (1808-1845) vigneron, cultivateur
∞ Marie Thérèse AMBLARD (1809-?)

C4

Charles Léopold H (1833-1916) laboureur
∞1858 Pauline GAUJARD (1841-1916)

Marie Elisabeth H (1836-1857)

Marie Julie Léopoldine H (1845-?)
∞1870 Nicolas Léon LOMBARIAT (1847-?) charron à Bassou

C1

Edme H (1746-?)
∞ 1790 Marie GUINIER (?-?)

C2

Marie Elisabeth H (1791-?)

C1

Véronique H (1748-1752)

Anne H (1750-?)

C2

Edme H (1784-?) enfant illégitime, de père inconnu

C1

Marie Marguerite H (1751-1782)
∞ Marc PATOUILLAS (?-?)

Pierre H (1754-?)
∞ 1787 Jeanne GAVIOT (?-?)

Charles Denis H (1756-?)

Marie Denise H (1755-1838)
∞ Pierre PAILLOT (1753-1807)

[voir branche PAILLOT 3]

Marie Magdelaine H (1758-1760)

Jean Baptiste H (1759-?)

C1

Marie H (1735-?)
∞ 1753 Jean LANGLOIS (1726-?)

Marguerite H (1740-1818)
∞ 1764 Pierre LARRIVE (?-?)

Elisabeth H (1738-1819)
∞ 1761 Pierre GENDE (1739-1822)

Edme 1 H (1742-1747)
Jean H (1745-1746)

Anne H (1748-1819)
∞ 1778 Jacques FRAUDIN

Emerentienne H (1750-1754)

Charlotte H (1754-?)
∞ 1782 Louis Gonzague VILLETARD (?-?)

Pierre Eloi H (1755-?)
Edme 2 H (1755-1762)
Pétronille H (1759-1781)

BRANCHES HURÉ ET DROIT

C1

Pierre HURÉ (?-?)
∞ Marguerite LEGRAS (?-?)

Jean DROIT (?-?)

C2

Denis HURÉ (1760- ?) laboureur ∞ 1794 Colombe SAFFROY (1771-1838)

Marie Anne Angélique HURÉ (1766- ?) ∞ 1794 Pierre DURAND (?-?) laboureur

Marie Anasthasie DROIT (1778-?) ∞ 1810 Edme Nicolas PAILLOT (1785-1849) [voir branche PAILLOT 1 C2]

Hilaire DROIT (1782-1837) vigneron, cultivateur ∞1808 Marie Julie PAILLOT (1784-1841) [voir branche PAILLOT 2 C2]

Marie Louise DROIT (1786- ?) ∞1812 Etienne PAILLOT (1788-?) [voir branche PAILLOT 1 C2]

Charles Ambroise DROIT (1784- ?) ∞1810 Edmée Thérèse SIMONEAU (1787-?)

C3

Théodore Denis HURÉ (1796-1871) cultivateur, vigneron célibataire

Colombe HURÉ (1800-?) ∞ 1823 Germain ROBINEAU (?- ?) cultiv.

Joseph Marin HURÉ 1804-1844) vigneron ∞ Isabelle Julie DROIT (1810-?)

Alexis HURÉ (1808-?) tonnelier, cultivateur, vigneron ∞ 1837 Colombe Tarcille DROIT (1814- ?)

Isabelle Julie DROIT (1810-?) ∞ Joseph Marin HURÉ (1804-1844) vigneron

Colombe Tarcille DROIT (1814- ?) ∞ 1837 Alexis HURÉ (1808-?) tonnelier, cultivateur, vigneron

Louis Charles Hilaire DROIT (1812-1884)

∞ 1837

Euphrasille Exhorine PAILLOT (1813-1892) [voir branche PAILLOT 1 C2]

Placide DROIT (1813- ?) cultivateur

Ambroisine DROIT (1815- ?)

Jules DROIT (1816- ?) vigneron

Adelle DROIT (1823- ?)

C4

Octave Denis HURÉ (1836- ?) vigneron, cultivateur ∞ 1864 Marie Eugénie PAILLOT (1843-?)

Emilien Aster HURÉ (1838-?) vigneron ∞ 1864 Marie Clémence HURÉ (1842-?)

Joséphine Médeline HURÉ (1840-?) ∞ 1862 Eugène Gérasime DROIT (1837-?) vigneron

Denise Imbelline HURÉ (1842-?) ∞ 1865 Eloi Vincent PAILLOT (1840-?) [voir branche PAILLOT 3 C3]

Odile Aphrodis HURÉ (1844-?) ∞ Marie Augustine FILEY (1857-?)

Marie Clémence HURÉ (1842-?) ∞ 1864 Emilien Aster HURÉ (1838-?) vigneron

Marie Adeline HURÉ (1845-?) ∞ 1865 Charles Ernest ROY (1839-?) marchand épicier

Edme H (1722-1789) vigneron, manouvrier
¥ 1751 Edmée LARRIVE (1732-1787)

BRANCHE HUREAU

C1

Edme H (1751-1807) vigneron
∞ 1782 Marie Anne Rosalie VALLEE (1761-?)

Denis H (1755-1759)

Elisabeth H (1757-?)
et Marie H (1757-1759)

Victoire Edmée H (1763-1835)
∞ 1787 Edme FRAUDIN (1756-1828) manouvrier

C2

Edme Jean Dominique H (1782-1782)

Edme Jean Dominique (1784-1858) vigneron=>tonnelier
1∞ 1808 Prudence SEVENAT (1780-1822)

2∞ 1823 Anne CHAMILLARD (1792-?) journalière

Pierre H (1785-1786)

Lucie Rosalie H (1788-1789)

Edme Michel H (1789-1850) vigneron
∞ 1812 Suzanne BOLLEROT (1791-1871)

Jean Alexandre H (1790-1791)

Jean Pierre H (1793-1793)

Jean Hilaire H (1797-1865) vigneron
1∞ 1824 Marie Anne DE LA SAUGE (1797-1825)
2∞ 1826 Marie Euphémie CRENEAU (1799-?)

C3

Appoline Prudence H (1808-?)
∞ ? COLLET à Joigny

Victoire Thérèse H (1810-?)

Geneviève Hyacinthe H (1814-?)
∞ 1846 Patrice PARADIS

Julie Modeste H (1816-1882)
∞ 1844 Pierre JOUAN (1816-?)

Pierre Alexandre H (1824-?)
vigneron=>plombier à Paris

Dominique Jérasime H (1825-?)
tonnelier

Charles Narcisse H (1828-?)
garde à cheval à Paris ∞ 1859 Catherine SCHERBECK (1832-?)

Anne Geneviève H (1833-?)

Michel Eloi H (1813-1905)
tonnelier=>commission. en vin
∞ 1841 Anne Ferdinande LARRIVE (1815-1899)

Auguste Lucien H (1815-?)
vigneron=>marchand de vin en gros à Bercy ∞ 1843 Anne Hortense MASSU (1813-?)

François Hilaire H (1819-1900)
vigneron=>tonnelier
∞ 1845 Rosalie Julienne GAUJARD (1819-1900) couturière

Suzanne Séraphie H (1826-1899)
∞ 1854 Alex. LARRIVE (1832-?)

Antoinette Rosalie H (1833-1871)
couturière (1856), puis épicière
∞ 1854 son cousin ci-dessous

Edme Alexandre Valentin H (1830-1894) vigneron aubergiste

Frédéric Louis H (1826-1905)
tonnelier=>vigneron=>cultiv.
∞ 1853 Edmée Colombe Eugénie JEANNIOT (1829-?)

Marie Ferdinande Thaïs H (1828-1871) ∞ 1853 Léon PERRUGOT (1829-?) vigneron

Jules Amédée H (1833-1835)

Marie Honorine H (1836-?)
∞ 1859 Jérasime QUENTIN (1832

C4

Imprimeur à Paris

couturière
domestique

Mélanie Hermine H (1863-?)

Alexandre Léon H (1844-1928)
tonnelier=>commissionnaire en vin=> marchand vin à Paris
1∞ Marie LEBERT (1853-?)
2∞ Christine DUCROS (?-?)

Auguste Ferdinand Frédéric H (1849-1931) commissionnaire en vin
∞ 1884 Marie Hélène BARRE (1866-1897)

Léontine H (1851-1933)
∞ 1876 Nicolas Alfred PEILLONNEIX (1843-?)

Albert Laurent H (1847-1932)

Léon Adolphe H (1856-1878)

Florentin Alexandre H (1860-1955) épicier aubergiste
∞ 1882 Marie Virginie Eugénie FRABOT (1862-1927)

Léa Eugénie Marie H(1864-1864)

Marie Eugénie H (1854-1946)
∞ 1874 Prudent Victor Charles PAILLOT (1845-1926)

BRANCHE PAILLOT 1

Edme P (1726- ?) vigneron, laboureur
¥ Eulalie CANTIN (1729-1803)

C1	C2	C3	C4
Joseph P (?- ?) Nicolas P (1753-0j) Françoise P (1754-4j) Marie Marguerite P (1754-4j) Edme P (1756-1819) Charron ∞ Marie SAFFROY(1750- ?) Nicolas P (1759-1783) Prudence Euphémie P (1761-1786) ∞ 1785 Edme CRENEAU	Marie Thérèse Prudence P (1783-1841) ∞ 1810 Jacques Marc Antoine P (1779-?) Facteur de vente des bois	Rozalie Frasies P (1811-?) Marie Prudence Françoise P (1814- ?) ∞ 1841 Mathieu Felix BOURGEOIS (1816-) veuf Marie Henriette Clémentine P (1816-?) journalière ∞ 1840 Louis Cyrille CRENEAU (1816- ?) vigneron Reine Domacienne P (1818- ?) domestique ∞ 1840 Joseph Prospère RATIVEAU (1816-?) tonnelier Marie Euphrase P (1820-1822) Augustine Félicité P (1822- ?) ∞ 1845 Etienne SALMON (1821-?) Maréchal Jacques Antoine P (1824-1825) Thérèze Adélaïde P (1825-8j)	
	Edme Nicolas P (1785- 1849) cultivateur, vigneron ∞ 1810 Marie Anasthasie DROIT (1778- ?) [voir branches HURÉ et DROIT C2]	Hortense Rosalie P (1810-1872) ∞ 1835 Victor Théophile LARGEOT (1814-1890) instituteur	
		Marie Emilie Sidonie P (1812- ?) ∞ 1839 Alexandre LAMIOT fils (1816- ?) vigneron	Léonie Léopoldine LAMIOT (1841-1927) ∞ Paulin Edme BARRE (1840-1925) cultivateur
		Nicolas Séraphin P (1816- ?) vigneron, tonnelier ∞ Joséphine GILLOT (1817- ?)	Eugénie Léopoldine P (1842- ?) Hermence Joséphine Séraphine P (1844- ?) Ulysse Alexandre Armand P (1845- ?) Lise Joséphine P (1848- ?) Emile Eugène P (1851- ?)
	Jean Alexis P (1786-1865) cultivateur, tonnelier ∞ Anne Suzanne VERMILLET (1793- ?)	Hortense Alexandrine P (1820- ?) ∞ 1840 Jean Jacques FRADELIZY (1813- ?) Charles Eusèbe Frédéric P (1822- 1823) Marie Augustine P (1828- ?) ∞ 1848 Joseph Antoine BONNARDI (1822- ?) fumiste	
	Marie Rosalie P (1788-1826) ∞ 1812 Louis MATHIEU (1777- ?) garde des bois de M. de Villefranche		
Georges P (1764- ?) cultivateur ∞ 1787 Elizabeth P (1762-1795) [voir branche PAILLOT 2 C1] ∞ 1796 Marie Anne BURAT (1769-1836)	Etienne P (1788- ?) laboureur ∞ 1812 Marie Louise DROIT(1786-?) [voir branches HURÉ et DROIT C2]	Euphrasille Exorine P (1813-1892) ∞ 1837 Louis Charles Hilaire DROIT (1812-1884) Alexandre Charles P (1815- ?) Etienne Gérasime P (1823- ?) Césarine P (1825-1850)	
	Louis Denis P (1789-9j) Georges Dominique P (1791- ?) Mamert P (1794-1m) Charles P (1797- ?) Marie Anne (Venouse)P (1800- 1858) ∞ 1823 Louis Alexandre ROUSSELAT (1798-1856) Prudence Euphrasille P (1802-1836) ∞ 1824 Ludovic Hilaire QUENTIN (1798- ?) [voir branche QUENTIN C3] Etienne Ambroise Athanasie P (1804-4j)		

BRANCHE PAILLOT 2

Charles P (1727-1791) manouvrier, laboureur, marguillier
¥ 1748 Agathe ROUSSEAU (1720-1794)

C1

Charles André P (1749-1792)

Edme P (1751-5m)

Joseph Guy P (1752-2j)

Marie Catherine P (1754- ?)
∞ 1790 Jean Baptiste CATHELIN (?- ?) tonnelier

Joseph Guy P (1755- ?)
∞ 1780 Marie Charlotte Anasthasie HURÉ (1758-1795)

- **C2**
  - Marie P (1781-15j)
  - Enfant mort né (1783-0j)
  - Marie Julie P (1784-1841)
    ∞ 1808 Hilaire DROIT (1782-1837)
    [voir branches HURÉ et DROIT C2]
  - Anasthasie Lucie P (1791-1a)

Charlotte Agathe P (1757- ?)

Pierre Etienne P (1759-1840)
∞ 1796 Charlotte Rosalie LARRIVE (1777- ?) [fille de Pierre LARRIVE, branche HEREAU C1]

- **C2**
  - Dominique P (1796- ?)
  - Jacques Claude P (1798- ?)
  - Rosalie P (1800- ?)
    ∞ 1826 Alexandre NAUX (1804- ?) maçon
  - Etienne P (1801- ?) vigneron
    ∞ 1825 Augustine Véronique FRAUDIN (1803- ?)
    [fille d'Edme FRAUDIN, branche HUREAU C1]
    - **C3**
      - Louise Augustine P (1826- ?)
        ∞ 1852 Louis Maximilien DORANGE (1830- ?)sabotier
      - Léandre P (1828- ?)
      - Alexandre Eloy Etienne P (1829- ?)
      - Marie Armandine P (1832- ?)
      - Auguste P (1834- ?)
      - Etienne P (1834- ?)
      - Clarisse Elisabeth P (1836- ?)
      - Véronique Augustine Emilie P (1838-1m)
      - Achile Visitat P (1840- ?)
      - Enfant mort né (1845-0j)

Elizabeth P (1762-1795)
∞ 1787 Georges P (1764- ?) cultivateur [voir branche 1 PAILLOT C1]

Elizabeth Agathe P (?-?)
∞ 1789 François VOLAND (?- ?) maître tonnelier

BRANCHE PAILLOT 3

Pierre P dit 'Naï' (1753-1807) laboureur
¥ Marie HEREAU (1755-1838) [voir branche HEREAU C1]

C1 — **C2** — **C3**

Pierre Edme Denis P (1782- ?)

Lambert Michel P (1784-1848) garde forestier des bois de la commune de Joigny ∞ 1809 Euphémie Colombe BURAT (1783- ?)= Phémie VINOUX ⇒
- Julienne Anasthasie Euphémie P (1811- ?) ∞ 1829 Jean Baptiste JEANNIOT (1805- ?)
- Geneviève P (1812-1817)
- Suzanne Adrienne P (1813-1815)
- Jean Baptiste Lambert P (1820-?) maréchal ∞ Hélène CHANDELIER (1822- ?) ouvrière ⇒
  - Ulysse P (1844- ?)
  - Marie Octavie P (1846- ?)
  - Hélène Frédeline P (1849-1851)
  - Marie Hélène Séraphie P (1852- ?)

François Aubin P (1787-1831) ∞ 1813 Pélagie DIDOUX (1784- ?) ⇒
- Charles Victor P (1814- ?) vigneron cultivateur ∞ 1836 Julie Colombe Séraphie DROIT (1814- ?) ⇒
  - Maria Alcine P (1837-2j)
  - Charles Aubin Alcine Jules P (1838-1850)
  - Eloi Vincent P (1840- ?)
  - Maria Séraphie Adelle P (1842- ?)
  - Séraphin Victor Charles P (1848- ?)

Joseph David P (1789-1819) laboureur, domestique ∞ 1813 Colombe CRENEAU (1792- ?) ⇒
- Gabriel Alexandre P (1814- ?) vigneron
- Victor Joseph P (1817- ?) vigneron, domestique, laboureur ∞ 1840 Anne NOLOT (1807- ?) ⇒
  - Léonce Eugène P (1840- ?)
  - Alexandre Octave P (1842- ?)
  - Enfant mort né P (1844-0j)
  - Eugène Alexandre P (1845-1846)
  - Louis Alexandre P (1847- ?)
  - Enfant mort né P (1849-0j)

Marie Anasthasie P (1792-?) ∞ 1818 Frédéric Vincent QUENTIN (1797- ?) maréchal [voir branche QUENTIN C3]

Dominique P (1794-1811)

Martin Gabriel P (1797-1883) garde forestier ∞ 1819 Marie Julie BOUARD (1797-1872) ⇒
- Charles Amédée P (1820-1844)
- Edme Augustin P (1821-1844)
- Edouard Alfred P (1823-1824)
- Alexandre Hector P (1827-1897) ∞ Clorinde SERRILLON (1830-1915)

BRANCHE QUENTIN / CANTIN

C1 C2 C3

